BERTÉ ET LE PATRIOTE

V —No 42 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 1er FEVRIER 1963

Les 2 langues ont statut égal au ministère de l'Agriculture

OTTAWA — Résolu à freiner l'exode vers Québec de ses rares fonctionnaires canadiens-français, le ministère fédéral de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a déclenché l'offensive "bilinguisme" au sein de son service.

Cette opération se déroule sur quatre fronts:

— Les employés canadiens-français ont été invités à rédiger les travaux en français.

— De leur côté, les employés anglophones ont été invités à apprendre le français au moyen de disques mis à leur disposition par le ministère.

— Un comité spécial a été mis sur pied ayant pour mission de créer une atmosphère plus harmonieuse pour les employés d'expression française.

— On embauchera bientôt un agent recruteur pour le Canada français.

D'autre part, comme preuve de ses bons sentiments, M. Hamilton a annoncé la promotion de deux de ses fonctionnaires, MM. Jean-Baptiste Lanctôt, de Montréal, et Rosaire Pelletier, de Québec, aux postes respectifs de chef de la section de l'aménagement rural d'ARDA et directeur adjoint de ce même organisme.

Evoquant les motifs qui l'ont déterminé à lancer cette offensive, M. Hamilton, qui représente aux Communes la circonscription de Qu'Appelle, Saskatchewan, a déclaré que dès sa nomination comme ministre de l'Agriculture, il fut frappé par le petit nombre de ses fonctionnaires de langue française.

"Non seulement étaient-ils clairsemés, ajouta-t-il, mais nous en perdions autant que nous en acquérions, plusieurs d'entre eux nous quittant chaque année pour aller travailler au Québec."

Au cours de ses voyages dans cette province, d'autre part, le ministre découvrit la conviction des Canadiens français qu'Ottawa fait preuve de discrimination à leur endroit.

De retour à Ottawa, assura-t-il, il fut incapable d'établir le bien-fondé de ce sentiment, mais il en vint à la conclusion que le climat d'Ottawa, sans être hostile aux Canadiens français, pouvait leur être rendu plus propice, d'où sa présente campagne.

☆ ☆ ☆

OTTAWA — "C'est une excellente initiative et je suis très heureux de constater que le premier ministère à admettre ouvertement le bilinguisme est celui qui m'intéresse d'une façon toute particulière."

Telle est l'opinion exprimée par Louis-Joseph Pigeon, secrétaire parlementaire du Ministre de l'Agriculture, l'hon. Alvin Hamilton, en rapport avec la décision prise à ce ministère de considérer sur un pied d'égalité les deux langues officielles du pays, l'anglais et le français.

On sait en effet que, pour se conformer aux recommandations de la Commission Glassco, les autorités de ce ministère demandaient récemment aux chefs de services et de divisions d'accorder statut égal aux deux langues.

Une circulaire émise à cet effet et portant la signature du sous-ministre, M. S. C. Barry, renferme les passages suivants:

"Il est entendu que les deux langues, le français et l'anglais, jouissent d'un statut égal; que la correspondance et les autres communications au sein du Ministère peuvent se faire dans l'une ou l'autre langue".

Et un peu plus loin: "Non seulement le Ministre agrée les instructions qui précèdent, mais il demande qu'on les transmettre à ses fonctionnaires".

Le Crédit Social sera prêt, d'ici la mi-février, à une élection

QUEBEC — Le Crédit social prendra les dispositions nécessaires pour que le parti soit "sur un pied de guerre" d'ici la mi-février.

C'est ce qu'a annoncé M. Fernand Ouellet, administrateur national du Crédit social. Il a précisé que les préparatifs en prévision d'une élection fédérale hâtive seront mis au point lors d'un symposium qui se déroulera à Ottawa les 25, 26 et 27 janvier.

Cette réunion groupera les membres du conseil d'administration fédéral du parti, les directeurs provinciaux ainsi que les députés créditistes élus au parlement fédéral le 18 juin 1961.

Ce colloque aura pour but principal de reviser le travail accompli ces derniers mois et de prendre "les mesures nécessaires pour faire face à l'indécision du gouvernement actuel", a précisé M. Ouellet.

Les résolutions adoptées ces dernières semaines lors de réunions de comtés tenues dans les différentes provinces du pays seront étudiées.

L'ordre du jour comprendra aussi l'étude des moyens à prendre pour intensifier le recrutement des membres actifs et pour multiplier les programmes de télévision à travers tout le Canada.

Les délibérations seront présidées conjointement par le leader du parti, M. Robert Thompson, le leader adjoint, M. Réal Caouette, et M. Martin Kelen, président national du Crédit social.

Une Caisse Populaire sans confessionnalité

MONTREAL — L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal a enfin sa Caisse populaire typiquement étudiante: Le conseil d'administration sera en effet formé en majorité d'étudiants avec, en outre, une représentation de professeurs et d'employés du Centre social.

Lors de la deuxième lecture des statuts et règlements de la nouvelle Caisse populaire, tous les étudiants n'avaient pas été d'accord sur certains termes employés dans le texte des statuts, entre autres sur ce qui a trait à la confessionnalité des futurs sociétaires.

M. J.-O. Lefebvre, directeur des relations extérieures de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins, qui était présent à cette deuxième assemblée, a toutefois accepté les amendements proposés par les étudiants.

L'un de ces amendements portait en particulier sur l'article 7 des statuts. Cet article prévoit en effet que pour être admis comme sociétaire d'une Caisse populaire il faut être catholique pratiquant.

Les étudiants ont été unanimes, à affirmer qu'il ne devait pas être question de confessionnalité dans cette affaire.

L'aumônier des étudiants, M. Guy Bélanger, a de son côté très bien résumé la position de l'AGEUM sur le sujet: "Une institution d'ordre social comme une Caisse populaire, a-t-il déclaré, ne doit pas parler de confessionnalité. On doit avoir le respect de la liberté, c'est-à-dire de la confession d'autrui. On peut donc défendre l'emploi de termes confessionnels sans pour cela être non-chrétien. Sur le campus tous les étudiants ne sont pas catholiques".

Jusqu'ici il n'y a pas eu de réaction officielle au sujet des amendements proposés par les étudiants.

La Commission Parent se rendra en Russie

QUEBEC — La Commission Parent, qui est actuellement en Europe pour compléter ses études en vue d'une réforme de l'enseignement au Québec, doit se rendre en Russie soviétique.

Au moins deux membres de la commission iront à Moscou, et probablement à Léningrad et à Kiev. Ce sont le président de la commission, Mgr Alphonse-Marie Parent, et M. Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des Sciences sociales à l'Université de Montréal.

On croit savoir que la commission s'intéresse surtout au système d'enseignement technique en ce pays, où les étudiants vont parfaire leur formation technique et professionnelle au moyen de stages dans l'industrie.

Le ministère craint apparemment que le public ne réagisse mal en apprenant la nouvelle qu'une commission royale, présidée par un membre du clergé, se rende en pays communiste.

On aurait à la mémoire les controverses soulevées par les voyages de MM. Gérard Filion, René Lévesque, Cyril James, Pierre-Elliot Trudeau et Jacques Hébert en Russie et en Chine.

Sucrerie-école fondée au Québec?

QUEBEC — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la colonisation étudie le projet de fonder une sucrerie-école qui servirait aussi de centre d'expérimentation.

Les démarches entreprises par le député de l'Abitibi-Ouest lui font espérer pouvoir "prendre bientôt une décision".

D'une part, des groupes de cultivateurs viendraient à la sucrerie-école pour y assister à des démonstrations et pour y participer à des travaux pratiques mettant en évidence la façon de préparer une marchandise de haute qualité.

D'autre part, l'établissement serait un endroit idéal pour poursuivre la plupart des travaux de recherche qui s'imposent en ce moment en acériculture.

L'érable à sucre a son principal habitat en Amérique du Nord et tout particulièrement dans cette province. Le Québec produit actuellement les trois cinquièmes de la production mondiale et les quatre cinquièmes de la production canadienne du sucre d'érable. La valeur brute, à la ferme, de la production québécoise est de $8,000,000 à $10,000,000 par an.

Un visiteur royal belge de passage à St-Boniface

S.A.R. le prince Albert de Belgique, prince de Liège, visitera Winnipeg et St-Boniface le 16 février prochain, vient d'annoncer M. W.-R. DeGraves, consul de Belgique au Manitoba.

L'éminent visiteur arrivera à l'aéroport international de Winnipeg à 11 h. 55 a.m., d'où lui et sa suite seront conduits à l'hôtel Marlborough. A 1 h. 30 p.m., il déjeunera avec l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur. Vers 2 h. 45, il rencontrera Son Exc. Mgr Maurice Baudoux à son palais épiscopal, avant de visiter l'église du Sacré-Coeur des Belges (3 h. 15) et le Club Belge (de 3 h. 45 à 5 h. 15). Un grand banquet à l'hôtel Marlborough (7 h.) sera le dernier point au programme de la journée, car le prince Albert reprendra l'avion à 10 h. p.m., pour une autre étape de son voyage en Amérique du Nord.



Deux journées d'étude, les samedi et dimanche 26 et 27 janvier, ont permis aux amateurs de théâtre du Cercle Molière et des maisons d'enseignement de St-Boniface de rencontrer le meilleur des professeurs, nul autre que M. Gratien Gélinas, ancien président national de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, plus connu du grand public sous le nom de "Bousille". Dans la photo prise à l'occasion de ces rencontres l'on voit, de gauche à droite, M. Gélinas, Mme Regine Marsh, présidente locale de l'ACTA et organisatrice de ces journées d'étude, et M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière. Tous trois semblent engager dans une forte discussion sur un point qui mérite attention et solution.

(Photo Studio Napoléon)

(Voir rapport à la page 6)



Les journées d'étude de l'ACTA à St-Boniface eurent lieu au soubassement de la basilique, dans la salle du Cercle Molière. On ne pouvait trouver un lieu mieux approprié que cet endroit où les comédiens de la troupe se rencontrent si souvent pour leur travail. A remarquer les photos et les affiches qui ornent les murs, souvenirs illustres d'un long passé souvent récompensé par des prix et trophées nationaux. M. Gratien Gélinas n'a pas craint de dire que la troupe du Cercle Molière pourrait donner à cette salle le titre de "théâtre de poche", car "il est préférable de jouer plusieurs fois dans une petite salle devant 150 personnes, qu'une seule fois dans un grand théâtre devant 600 ou 800 spectateurs". La photo ci-dessus a été prise au moment où "Confucius", alias Denis Belair interprétait avec succès un extrait de la fameuse pièce de M. Jacques Ouvrard qui sera jouée bientôt à Winnipeg lors du festival régional du Festival Dramatique National. Parmi les auditeurs attentifs l'on remarque MM. Léo Rémillard et René Chartier, du Cercle Molière, le R. P. Dominique Kerbrat, O.M.I., du Juniorat de la Ste-Famille, MM. Robert Roy et Louis Maurice et quelques-uns de leurs élèves de langue anglaise qui étudient avec grande assiduité le français à Winnipeg et qui s'intéressent aussi à toutes les manifestations de notre culture, dont le théâtre.

(Photo Studio Napoléon)

St, Boniface OUI — Winnipeg, NON

"Le ministre des postes consent à l'élimination du mot 'Winnipeg' comme désignation postale dans St-Boniface. J.-P. Guay. R. Teillet."

Voilà le texte d'un télégramme adressé le 29 janvier d'Ottawa à M. Georges Forest, de St-Boniface. M. Forest s'est occupé avec son énergie habituelle à faire circuler une pétition à St-Boniface afin d'abolir l'option "Winnipeg 6, Man." qui avait été imposée à St-Boniface à la suite de l'organisation du zonage postal à base de Winnipeg.

Plus de 2,000 citoyens ont signé la pétition qui a été présentée à l'hon. Mme Ellen Fairclough, Ministre des Postes, par le maire, Son Honneur Joseph-P. Guay.

La pétition se lisait (dans les deux langues) ainsi:

PETITION

Adressée à:
G. TOAL
Maitre de Poste
Winnipeg, Manitoba
et à:
L'HONORABLE HELEN FAIRCLOUGH
Ministre des Postes
Ottawa, Canada

Saint-Boniface: OUI

Winnipeg: NON

A la suite de nombreuses démarches faites par la Ville de Saint-Boniface, l'Association d'Education, plusieurs citoyens, et récemment par notre député à la Chambre des Communes, demandant que l'option Winnipeg 6 soit abolie, nous constatons que le Ministre des Postes maintient sa politique de vouloir permettre l'usage de Winnipeg 6 comme adresse postale correcte du courrier destiné aux citoyens de notre Ville.

La population de la Ville de Saint-Boniface est froissée du fait que l'on autorise l'usage du nom d'une autre ville pour désigner celle-ci. Cette autorisation entre en conflit avec les engagements pris antérieurement par le Ministère des Postes.

Afin de mettre fin à cette insulte flagrante, nous les soussignés, citoyens de la Ville de Saint-Boniface, demandons énergiquement que le Ministre des Postes reconnaisse l'entité de la Ville de Saint-Boniface en abolissant toute référence à Winnipeg comme adresse postale du courrier destiné à Saint-Boniface.

Ceci fait, nous croyons tout à fait logique, que Saint-Boniface ait son propre bureau de poste et si nécessaire, ses zones.

Les citoyens les plus en vue de la ville cathédrale avaient tenu à apporter leur appui à ce mouvement. Voici, par exemple, les signataires de la première page de la pétition: Joseph H. Guay, maire; Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface; Peter McKall, alderman; W. McGurran, alderman; Tom Lonergan, alderman; J. H. Baudry, échevin; J. A. E. St-Hilaire, échevin; G. R. Guilbault, échevin; D. W. Hart, alderman; Chas. A. Ursel, alderman; C. S. Warman, alderman; Harry Lorne Softley, alderman; L. L. Desjardins, M.A.L., St-Boniface; Léo Rémillard, Radio-Canada; Roger Teillet, M.P.; Larry DeLeeuw; Paul L'Heureux, M.D.; Sr Lucille Gosselin, supérieure, Hôpital St-Boniface; M. le curé M. Deniset-Bernier; Laurier Régnier, ex-M.P.; Raymond Bernier, Prés. Caisse Populaire; Edward Turner, ex-échevin; Roland Couture, gérant CKSB; C. E. Huot; Henri Lacerte, Magistrat; René Rottiers, sec. Association d'Education; Brunelle Léveillé, Prés. de la Commission Scolaire; Marius Benoist; J. Vermander; Joseph H. Desautels, Président National, Native Sons of Canada; Mrs. J. C. Priscilla Davis; J. C. Stangl; F. P. Kennedy; Maurice Prud'homme, greffier; J. Burke-Gaffney, président, St. Boniface Chamber of Commerce; A. Lemoine, O.M.I., curé; Gilbert Boissonneault, prés. des Jaycees de St-Boniface.

(Après avoir commenté ce problème à plusieurs reprises, **La Liberté et le Patriote** a noté, au début du mois de décembre que le bureau des postes lui-même manquait à l'entente qui aurait permis l'usage de St-Boniface, sans indication de zonage, sur le courrier à l'adresse de cette ville. Le directeur du journal recevait à Rome des enveloppes oblitérées en provenance de St-Boniface portant des exhortations en fa-

(Suite à la quatrième page)

Le Pape avait failli devenir journaliste

CITE DU VATICAN — "Que chacun de vous se demande, chaque soir de sa vie, avec humilité et appréhension, s'il a mis son esprit, son imagination, sa langue, sa plume et surtout son coeur au service de la vérité", a dit le pape dans l'allocution qu'il a prononcée en recevant 200 journalistes à l'occasion de la fête de leur patron, saint François de Sales.

"Sachez vous imposer la discipline du silence, de la modération, de la patience, a poursuivi le Saint-Père. Mais, hélas, trop souvent, le choc d'intérêts et le désir de battre l'adversaire poussent à avoir confiance dans d'autres moyens au détriment de la vérité."

Jean XXIII a relevé que le Concile a fait ressortir l'importance de la presse et, à cet égard, il s'est plu à constater que l'intérêt des journaux ne s'est pas porté seulement sur les aspects extérieurs des assise oecuméniques.

"Il nous semble que, grâce à Dieu, a ajouté le pape, on a compris le fait du Concile en soi, sa réalité grandiose, comme une resplendissante représentation du message chrétien dans son intégrité pour qu'il soit appliqué sous une forme plus efficace aux exigences de notre temps."

La presse catholique

Traitant ensuite des devoirs de la presse catholique, Jean XXIII a insisté sur la nécessité de ne pas adopter des expressions imposées par des intérêts purement humains et de résister aux "tentations qui, a-t-il dit, élargissent les polémiques, ne profitent à personne, n'édifient pas dans la charité et ne servent pas à l'ensemble de la communauté catholique".

Parlant ensuite de la coopération que la presse catholique se doit de fournir à la mission de l'Eglise, Jean XXIII a dit que cette action doit viser à orienter les lecteurs, dans l'esprit de la doctrine, surtout dans les questions qui se rapportent à la liberté de l'Eglise, à la sainteté du mariage "qu'il faut défendre contre toute légèreté et fatuité", aux droits de l'école, à l'action catholique et à la doctrine sociale.

En terminant, le pape a engagé ses auditeurs à faire preuve de mesure, à avoir le sens des proportions, à savoir bien évaluer les idées et les faits.

"Nous ne voulons pas dire que les journaux doivent avoir une tenue plus sévère. Mais le fait est que dans l'évaluation exagérée actuelle de valeurs secondaires, lorsqu'elles ne sont pas futiles et dangereuses, au détriment des réalités plus hautes de la famille, de l'étude, du sérieux de la vie, la presse a sa part de responsabilité, car elle favorise ce bouleversement d'intérêts en offrant une évasion trop facile avec une superficialité indiscriminée."

Concernant l'évaluation des idées et des faits, il a dit qu'elle se fait plus importante au moment où l'on assiste à une aggravation progressive de la situation.

"Il ne s'agit pas de mortifier la personne humaine mais de la défendre dans son honneur et dans son admirable développement ordonné."

(Suite à la page quatre)

L'Association à l'oeuvre . . .

Institut Collégial de St-Claude

Dans son compte rendu des cérémonies d'inauguration de l'Institut Collégial de St-Claude, le reporter de l'hebdomadaire **La Liberté et le Patriote** n'a pas mentionné la présence du représentant de l'Association d'Education qui, en raison des routes glissantes, était arrivé en retard à St-Claude.

Si nous tenons à faire cette rectification, c'est pour souligner le fait que l'Association était présente à la cérémonie; l'inauguration d'une nouvelle école revêt toujours pour nous un caractère de grande importance.

Nous présentons nos meilleurs voeux de plein succès à cette nouvelle école et souhaitons que ce magnifique bâitment, oeuvre d'un Franco-Manitobain dont nous pouvons être fiers, ne sera pas seulement un temple de la science et du savoir, mais aussi un instrument efficace au service de notre langue et de notre culture.

St-Boniface 6

La campagne menée activement depuis deux ans par les autorités de la ville de St-Boniface, par l'Association d'Education, par **La Liberté et le Patriote** et par plusieurs citoyens de cette ville, se concrétise actuellement par la mise en circulation d'une pétition qui prouvera aux autorités responsables que les citoyens de la ville-cathédrale ont conservé la fierté de leur ville, et qu'ils entendent la faire respecter.

Une première liste de pétitions, réunissant les signatures des principales autorités religieuses et civiles de St-Boniface a été expédiée à l'honorable Helen Fairclough le 15 janvier dernier par M. Georges Forest, à qui l'on doit l'initiative de cette campagne patriotique.

Actuellement, de nombreuses listes de pétitions sont à la disposition du public dans la plupart des maisons de commerce et établissements publics de St-Boniface.

Nous encourageons très fortement tous les citoyens de St-Boniface à apposer leur signature sur ces listes de pétitions.

Parmi les notabilités qui ont signé la première liste, relevons les noms de Son. Hon. le maire Joseph Guay et de tous les échevins de St-Boniface, de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse Cathédrale, de M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface à la législature manitobaine, de M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education et du Cercle Molière, de M. Roland Couture, directeur-gérant du poste CKSB, du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, de M. Raymond Bernier, président de la Caisse Populaire de St-Boniface, et de nombreux autres noms.

Toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba s'organisent dès maintenant pour faire de la perception de l'Association en 1963 une perception record. Pour atteindre ce but, votre paroisse a besoin de vous.

Grand concours de lecture française

Le jubilé d'or de l'ACFC s'étend sur deux années scolaires: 1961-1962 et 1962-1963.

En l'honneur de ce cinquantenaire de notre Association nationale qui a fait époque en notre histoire, l'ACFC lance un second concours de lecture française dans toutes les écoles de la province.

La lecture est le grand moyen de subsistance de la mentalité française des nôtres. Si on ne peut montrer la grammaire ou l'orthographe, acharnons-nous du moins à donner le goût de la lecture française et nous aurons fait énormément pour le maintien de la culture française en Saskatchewan. Lisons et faisons lire. Lisons et faisons lire de belles choses en français. Il y en a tellement, et à si bon compte maintenant, et à notre portée.

Pour ce concours provincial, pas de concurrence entre les écoles. Chaque école est autonome. Seuls les élèves entre eux rivaliseront d'ardeur pour lire, comprendre et assimiler ces bons aliments intellectuels servis en bon français et de façon captivante.

Il s'agit de faire lire les élèves et de s'assurer qu'ils ont compris en leur demandant un compte-rendu.

L'élève qui aura lu le plus de livres, ou encore l'élève qui aura profité le plus de ses lectures, ou encore enfin, l'élève qui aura fait le plus de progrès en lecture française pourra voir son nom figurer comme champion et mériter un beau prix.

L'instituteur ou l'institutrice soumettra le nom de ceux qu'il ou qu'elle croit avoir réellement mérité une récompense. Un nom pour les élèves des années 2 et 3, un pour les années 4,5 et 6, un pour les années 7 et 8, un pour les années 9 et 10 et un pour les années 11 et 12.

Le concours débuta le 4 septembre et se termine à Paques, le 14 avril 1963. Envoyez les noms à M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, Sask. Celui-ci s'engage de nouveau à fournir gratuitement tous les prix des gagnants. Nous profitons de l'occasion pour le remercier très chaleureusement de ce geste patriotique éminemment profitable et pratique. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs!

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
janvier 1963.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8442)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $2.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Temps présent

"Temps présent" consacre l'émission du lundi 4 février, à 10 h. p.m., à la Chorale Bach de Montréal. Fondée par le musicien George Little, la chorale Bach s'emploie à faire revivre l'esprit et l'oeuvre du grand maître allemand.

Aussi peut-on dire que le personnage central du documentaire réalisé par l'Office National du Film pour "Temps présent" est Bach lui-même. Certaines séquences d'un film, tournées en Allemagne, nous montrent Georges Little touchant l'orgue baroque qu'utilisait l'auteur des Concertos brandebourgeois. La caméra transportera également les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada à Eisenach, ville natale de Bach.

Ce documentaire rappelle aussi les recherches et la curiosité que continuent de susciter, au Canada, la vie et l'oeuvre du grand musicien et souligne la présence de Bach dans la civilisation contemporaine par l'entremise des activités de la Chorale montréalaise qui porte son nom.

Premier plan

Dans notre pays, la coexistance de Canadiens français et de Canadiens anglais suscite constamment des problèmes. Aussi, peut-on se demander si des problèmes similaires surgissent dans d'autres pays où se juxtaposent des groupes d'origines ethniques différentes.

La Suisse offre en cela des points communs avec le Canada, et c'est pourquoi l'équipe de "Premier Plan" s'y est rendue pour observer comment vivent ensemble les Suisses de langue allemande, française et italienne.

Lors d'une première émission, le 1er février, les téléspectateurs entendaient parler de l'histoire, de la population et de l'économie de la Suisse. Le vendredi 8 février à 10 h. p.m., ils assisteront aux entrevues de Judith Jasmin avec diverses personnalités, et apprendront ainsi comment coexistent en Suisse ces trois groupements de culture, de langue et de religions diverses.

Nos longs métrages

Le samedi 2 février, à 8 h. 45: "Histoire d'un grand amour", avec Gloria Marin et Domingo Soler. Un jeune homme pauvre aime la fille d'un riche usurier qui l'a jadis dépouillé de ses biens.

Et à 10 h. 45: "Rafles sur la ville", avec Charles Vanel, Mouloudji, Michel Piccoli et François Guérin. L'inspecteur Lebouvier est tué d'une rafale de mitraillette en poursuivant "Le fondu", redoutable gangster qui, une fois de plus vient de réussir à s'échapper.

Le dimanche 3 février, à 10 h. 30: "Chaussure à son pied", comédie de moeurs de David Lean, avec Charles Laughton, John Mills et Helen Hayes. Un cordonnier qui est veuf, vit avec ses trois filles. Pour se marier, celles-ci quittent le toit paternel à cause de l'alcoolisme de leur père. Ce défaut le rend malade et le ruine, et il sera obligé de s'associer à son gendre afin de continuer à vivre convenablement.

Le lundi 4 février, à 10 h. 30: "Interdit de séjour", film policier de Maurice de Canonge, avec Claude Laydu, Joëlle Bernard et Daniel Gauchy. Un jeune homme est impliqué dans un vol commis à la bijouterie où il travaille.

Le mardi 5 février, à 10 h. 30: "Le destin d'une enfant perdue", avec Minon Sevilla et Rosa Durgel. Deux frères sont amoureux de leur soeur adoptive.

Le mercredi 6 février à 10 h. 30, le cinéma sera remplacé par un documentaire sur les jeux olympiques de 1960, à Rome.

Le jeudi 7 février, à 10 h. 30: "Un petit carrousel de fête", drame psychologique de Solran Fabri, avec Marie Torocsik, Bela Barsi et Adam Szirtes. Les cultivateurs d'une commune hongroise ne s'entendent pas sur les avantages de la culture coopérative.

Le vendredi 8 février, à 8 h. 30: "Le Caïd", aventure policière avec Fernandel, Barbara Laage et Georges Wilson. Un gangster force un professeur de philosophie à cacher dans sa valise une somme considérable, fruit d'un vol à main armée.

Et à 10 h. 30: "Gilda", avec Rita Hayworth et Glenn Ford. Un jeune homme épouse la veuve de son patron pour la séquestrer dans une prison dorée, espérant se venger des déceptions qu'elle lui a causée dans sa jeunesse.

Statistiques sur les films présentés à Montréal en 1962

MONTREAL — Des statistiques publiées par l'Office national des Techniques de diffusion montrent que 50.8 pour cent des films présentés en première vision à Montréal en 1962 venaient des Etats-Unis et d'Angleterre, comparativement à 54.9 pour cent en 1961, et que le nombre des films français était de 24.7 pour cent comparativement à 20.5 pour cent l'année précédente.

Des 417 films présentés en 1962, 4.5 pour cent sont considérés par l'Office comme des chefs-d'oeuvre ou des films remarquables, comparativement à 6.3 pour cent l'année précédente. Par ailleurs, 30 pour cent ont été classés comme bons, comparativement à 23.7 pour cent en 1961. Le nombre des films "moyens" en 1962 fut de 46 pour cent, alors qu'il était de 48.9 pour cent en 1961, et celui des films "pauvres" fut de 19.4 pour cent en 1962 comparativement à 21.1 pour cent en 1961.

Quant à la valeur morale de ces films, 9.1 pour cent ont reçu la cote morale "pour tous", comparativement à 5.8 pour cent en 1961; 15.8 pour cent la cote "pour adultes et adolescents" (1961: 20.7 pour cent), 31.4 pour cent la cote "pour adultes" (1961: 33.7 pour cent), 30.2 pour cent la cote "pour adultes avec réserves" (1961: 29.5 pour cent), 10.3 pour cent la cote "à déconseiller" (1961: 8.8 pour cent), 3.1 pour cent la cote "à proscrire" (1961: 1.5 pour cent).

La General Motors accepte les suggestions du personnel

OSHAWA — La compagnie General Motors of Canada annonce qu'en 1962, elle a versé en moyenne près de $3,000 par semaine en primes de suggestion à son personnel des usines d'Oshawa et de Windsor et à son personnel itinérant. Ces primes ont ainsi atteint un total de $153,000, dépassant de $35,000 le total de l'année précédente et établissant un record annuel.

La compagnie a adopté 5,000 des suggestions faites l'an dernier et les a récompensées chacune d'une prime. Des économies de matières, des améliorations des méthodes de fabrication ou des mesures de sécurité ont pu être réalisées grâce aux suggestions du personnel. Les primes se sont échelonnées de $10 à $5,000, selon la valeur des suggestions. Au cours des cinq dernières années, General Motors of Canada a versé $510,000 en primes de suggestion.

Une prime de $5,000, qui constitue le maximum accordable, a été versée en 1962 à Tom Farmer, d'Oshawa, pour une suggestion concernant le catalogue des pièces.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 3 FEVRIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Le Téléthéâtre
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Chaussure à son pied"

LUNDI 4 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Les affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "Interdit de séjour"

MARDI 5 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Le destin d'une enfant perdue"

MERCREDI 6 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma:
10.30—La grande olympiade de Rome

JEUDI 7 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-Théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Un petit carrousel de fête"

VENDREDI 8 FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "La Caïd"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Gilda"

SAMEDI 9 FEVRIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "L'épée de la vengeance"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Dernière rafale"

Le monde du sport

Abe Saperstein craint que la popularité du hockey ne nuise au ballon-panier

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Dès qu'on parle des Harlem Globetrotters, on pense immédiatement à Abe Saperstein, le père nourricier de l'équipe qui, soit dit en passant, a aussi bien nourri M. Saperstein. Nous avons rencontré Saperstein à quelques reprises au cours des quinze dernières années et son enthousiasme et son optimisme nous ont toujours impressionnés. Saperstein conduit présentement ses Trotters à travers le Canada et les Etats-Unis et il se prépare à partir pour l'Afrique avec son équipe. "Nous allons connaître des succès sans précédents en Afrique, croyez-moi. Ces gens-là commencent seulement à réaliser tout le prestige qu'ils peuvent acquérir par la pratique des sports", affirme celui qui a parcouru plus de quatre millions de milles en avion au cours des dernières trente années. Saperstein aime aussi rappeler à ses auditeurs toujours nombreux que grâce à ses Trotters, plus de 100 pays ont adopté le ballon-panier et qu'on compte un peu plus de 30 millions de joueurs sur les cinq continents!

Saperstein vient de perdre de fortes sommes d'argent pour avoir tenté de rivaliser avec la ligue Nationale de ballon-panier des Etats-Unis en fondant la ligue Américaine. Ce circuit n'a duré que deux saisons et a dû plier bagages: "Les pertes paraissaient trop lourdes à certains propriétaires, et du reste tous ces gens manquaient d'enthousiasme et de persévérance. Nous en étions rendus au point où tout le monde devenait hostile; il était temps d'en sortir, la vie est trop courte pour être gaspillée en querelles inutiles", d'affirmer Saperstein. Il faut reconnaître qu'il a bien raison. L'expérience de Saperstein au ballon-panier s'est peut-être soldée par un échec temporaire, mais son optimisme demeure le même: "Il y aura certainement d'autres personnes qui organiseront une seconde ligue professionnelle aux Etats-Unis d'ici peu, et je serai toujours intéressé à participer à cette organisation", dit encore Abe.

Le hockey!

"Il va falloir changer certains règlements si on veut que le public revienne aux joutes de ballon-panier. A l'heure actuelle, le hockey est en train de supplanter le ballon-panier dans de nombreuses villes des Etats-Unis. Même dans le sud où ils n'ont jamais vu de neige autrement qu'au cinéma et sur leurs appareils de télévision, le hockey attire des foules qui iraient probablement voir des joutes de ballon-panier si on y apportait des changements." Et Saperstein de continuer à parler du hockey et de dire qu'il aime bien notre sport qui est aussi rapide que le ballon-panier, "sinon plus", et qui offre des chances à des joueurs de moins de six pieds de se faire valoir. Abe Saperstein voudrait rendre le ballon-panier plus intéressant en empruntant quelque chose au hockey. "La zone située derrière les filets, au hockey, nous fournit souvent l'occasion de voir du très beau jeu défensif et offensif. Pourquoi ne pas faire de même au ballon-panier? Avançons le panier d'une quinzaine de pieds vers le centre et nous aurons alors encore plus d'action", déclare-t-il.

Quoiqu'il arrive, Abe Saperstein semble avoir temporairement remisé ses projets d'une seconde ligue professionnelle. Il ne songe qu'à améliorer le jeu de ses Globetrotters qui ont déjà donné une exhibition de leur savoir-faire devant S. S. le pape Pie XII. Nous rappelons à nos lecteurs qui l'auraient oublié cet incident: Saperstein, qui était à Rome avec ses joueurs, avait exprimé le désir de rencontrer le Saint-Père. Sa Sainteté accorda donc une audience privée à Saperstein et à ses joueurs. Le pape, qui avait entendu parler des exploits des Trotters, leur demanda de lui montrer quelques-uns de leurs tours. Et c'est ainsi que pendant une dizaine de minutes la salle d'audience de St-Pierre se transforma en salle de ballon-panier. "Nous étions si émus, de raconter Saperstein, que nous avons oublié la moitié des choses que nous savions faire. Mais le pape a semblé satisfait."

Popularité?

Tandis qu'on parle de la popularité du hockey aux Etats-Unis, on s'interroge au Canada sur l'avenir du hockey mineur professionnel. Le hockey amateur est définitivement en meilleure posture que jamais et il se peut que la ligue professionnelle de l'Ouest soit la seule ligue inférieure à la ligue Nationale qui comptera plus d'un club canadien dans ses rangs la saison prochaine. Dans la ligue Américaine, Québec demeure la grande attraction, tandis que la ligue de l'Est, en dépit de son très fort calibre, agonise rapidement. Il ne reste plus que trois clubs canadiens dans ce circuit et on dit que, l'an prochain, Kingston et Hull seront les deux seuls membres du circuit qui ne comprendrait pas moins de huit villes des Etats-Unis! Même le hockey semi-professionnel jouit d'une grande popularité au pays de l'Oncle Sam. La ligue Eastern attire des foules qui feraient le bonheur de bien des clubs professionnels et on parle de plus en plus de voir la ligue Nationale accorder des franchises à trois autres clubs d'ici une couple de saisons. Or tous ces clubs sont situés aux Etats-Unis!

Nous nous réjouissons cependant de voir que le hockey senior commence à prendre une place qu'il n'aurait jamais dû perdre au Canada. Le hockey amateur mérite l'encouragement de tous et spécialement le hockey tel que pratiqué par nos jeunes de la patinoire du coin. On accuse souvent les jeunes de se montrer trop exigeants, mais cette accusation sonne un peu faux à nos oreilles. Ce sont des adultes avides de gagner à tout prix qui ont gâté les jeunes en leur offrant un équipement de hockey gratuitement, puis des patins, puis de petites sommes d'argent et enfin même des salaires. Les jeunes aiment le jeu et ils ne sont pas aussi exigeants qu'on le dit si on sait leur expliquer les problèmes auxquels les organisateurs ont à faire face. On éprouvera plus de difficultés à convaincre les parents bien souvent! Aidons donc les jeunes à apprendre à jouer avant de leur apprendre à gagner. Ce sera leur rendre un meilleur service et ce sera aussi mieux servir la popularité du hockey.

La résidence du cardinal: des logements pour les pauvres

CARACAS — Son Em. le cardinal Umberto Quintero, archevêque de Caracas, a fait don d'une somme de 280,000 bolivards, soit environ 87,500 dollars, pour la constitution d'un fonds destiné à la construction de logements.

Cette somme avait été mise à la disposition du cardinal par les fidèles de son archidiocèse, en vue de lui permettre la construction ou l'achat d'une nouvelle résidence épiscopale, la résidence actuelle étant un bâtiment déjà ancien, situé sur une rue très bruyante de la capitale.

L'archevêque a renoncé à une résidence située dans un quartier extérieur plus calme et plus tranquille, et a préféré constituer le Fonds Jean XXIII pour la construction de logements destinés à des familles nombreuses de conditions modestes.

Le Vénézuéla compte actuellement 6,600,000 habitants, qui n'ont que 876,000 logements à leur disposition. La moitié de ces logements sont occupés par une ou deux personnes. Selon des estimations très basses, le pays aurait besoin d'au moins un million de logements de plus.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

De deux choses l'une: ou bien ce mouvement vient des hommes et il tombera de lui-même; ou bien il est voulu de Dieu et on ne pourra jamais le détruire. (Act 5, 38)

Le Cinéma — Ma responsabilité

LONGEST DAY, THE — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 180 minutes. Cinémascope. Reconstitution historique réalisée par Ken Annakin, Andrew Marton, Bernard Wicki et Elmo Williams avec le concours de John Wayne, Robert Mitchum, Hans Christian Blech et autres, d'après le livre de Cornélius Ryan.

Le 5 juin 1944, les Alliés s'apprêtent à envahir l'Europe. La mauvaise température porte les Allemands à douter de la possibilité d'un assaut imminent. Des troupes aéroportées sont d'abord lâchées dans l'intérieur près de la côte; l'ennemi croit qu'il ne s'agit que de raids de commandos. Puis des vagues d'assaut débarquent sur les plages de Normandie et finissent par y prendre pied fermement. L'invasion est commencée.

Pour réaliser cette reconstitution de la plus importante manoeuvre militaire des temps modernes, le producteur Darryl Zanuck n'a pas regardé à la dépense et a dirigé personnellement les opérations. Le résultat est impressionnant; c'est une fresque guerrière dont la trame est formée de menus détails, en apparence insignifiants, mais dont l'ensemble est révélateur. Malgré la diversité des réalisateurs, l'unité du film a été conservée, ce qui est déjà un exploit.

Appréciation morale: Ce film fait bien ressortir le côté humain de la guerre et le courage du combattant. La note religieuse n'est pas absente.

• • •

TASTE OF HONEY, A — Adultes

Britannique. 1961. 101 minutes. Drame de moeurs réalisé par Tony Richardson avec Rita Tushingham, Dora Bryan et Murray Melvin, d'après la pièce de Shelagh Delaney.

Ne pouvant payer leur loyer, Helen et sa fille, Jo, une adolescente de dix-sept ans, s'installent dans une chambre minable. A peine arrivée, Helen s'en va retrouver son ami, Peter, laissant Jo toute seule. Celle-ci a alors une aventure avec un jeune marin noir qui reprend bientôt la mer. Helen épouse Peter et Jo se loue une chambre qu'elle partage avec un jeune homosexuel qui en prend soin comme si elle était sa soeur. Abandonnée par son mari, Helen revient auprès de sa fille pour apprendre qu'elle est enceinte du marin. Toutes deux reprennent leur vie de misère.

Ce film est sans doute le meilleur qu'ait réalisé Tony Richardson. Il vaut surtout par la création d'atmosphère et l'étude attentive des relations entre les personnages. La mise en scène, sobre et expressive à la fois, sait faire usage d'un réalisme qui n'est jamais sordide malgré les citations. La jeune Rita Tushingham manifeste un réel talent.

Appréciation morale: Cette peinture de moeurs est de nature à susciter d'utiles réflexions. Le sujet et ses développements font réserver l'ensemble aux adultes seuls.

• • •

HAROLD LLOYD'S WORLD OF COMEDY — Tous (Le monde comique d'Harold Lloyd)

Américain. 1962. 95 minutes. Anthologie comique réalisé par Harold Lloyd.

Grâce à des extraits substantiels de huit films tournés par Harold Lloyd entre 1923 et 1938, on voit ici ce comédien mêlé à une révolution au Mexique, aux prises avec une dinde vivante dans un autobus bondé, embarrassé par l'emprunt involontaire de la redingote d'un illusionniste, et, par deux fois, placé dans une position périlleuse au flanc d'un gratte-ciel. Sans compter de nombreuses poursuites et une partie de football inénarrable.

Harold Lloyd fut un des plus célèbres comédiens des dernières années du cinéma muet et sa carrière s'étendit jusqu'aux premières années du parlant. Il incarna avec bonheur un personnage original et normal à la fois: un jeune homme timide à lunettes qui connaît les pires mésaventures.

Il est heureux que l'on ait songé à ressusciter les meilleurs moments de l'époque du comique purement visuel. Cette nouvelle anthologie centrée sur un seul comédien aligne une cascade de gags d'une grande efficacité et des moments de suspense réussis. On ne pourrait reprocher à l'ensemble qu'un certain manque de chaleur humaine, même si le héros est foncièrement sympathique.

Appréciation morale: Ce film constitue un divertissement pour tous les publics.

• • •

ROSE-MARIE — Adultes

Américain. 1954. 98 minutes. Opérette réalisée par Mervin Le Roy, avec Anne Blyth, Howard Keel, Fernando Lamas, d'après l'opérette de Hammerstein et Friml.

En mourant, un trappeur a confié sa fille à un ami, le sergent Mike, de la Gendarmerie royale canadienne. Elevée au camp, Rose-Marie s'éprend d'un jeune trappeur, Jim, et veut partir avec lui. Mais le jeune homme est accusé de meurtre par une Indienne. Il va être condamné, quand la vraie meurtrière avoue son crime. Et Mike, secrètement amoureux, verra avec tristesse s'éloigner Jim et Rose-Marie tendrement enlacés.

Les splendeurs de la forêt canadienne, le brio de la musique, le mystérieux attrait des coutumes indiennes ne réussissent pas à nous faire oublier l'atmosphère artificielle et factice de l'ensemble. Certains éléments obligent à réserver le film aux adultes.

• • •

TARAS BULBA — Adultes et adolescents

Américain. 1962. 123 minutes. Panavision. Eastmancolor. Drame d'aventures réalisé par J. Lee Thompson avec Yul Brynner, Tony Curtis et Christine Kaufmann, d'après le roman de Nicolai Gogol.

Vers la fin du XVe siècle, les Cosaques sont en conflit avec les Polonais. Leur chef, Taras Bulba, envoie ses deux fils, Andrei et Ostap, étudier à l'université de Kiev. A cette occasion, Andrei s'éprend d'une jeune noble polonaise, Natalia. Revenus dans la steppe, les deux jeunes gens se joignent à leur père pour envahir la Pologne. Les Cosaques triomphent, mais Taras Bulba doit, de sa propre main, tuer Andrei qui a trahi pour sauver Natalia.

Cette reconstitution historique des luttes des héros légendaires de l'Ukraine contre la Pologne constitue, sur le plan des images, une fresque intéressante. Cependant l'auteur n'a pas su étoffer suffisamment, à côté de l'aspect spectaculaire du film, les conflits intérieurs qui animent les personnages et donnent son sens à l'oeuvre. L'interprétation et les mouvements de foule sont réussis dans l'ensemble.

Appréciation morale: Le recul dans le temps atténue la portée des violences contenues dans le film.

• • •

TALES OF TERROR — Adultes

Américain. 1962. 90 minutes. Panavision. Eastmancolor. Film d'horreur réalisé par Roger Corman avec Vincent Price, Peter Lorre et Debra Paget.

1er sketch: Morella: une jeune fille retourne au château de son père qui vit en ermite avec le cadavre de sa femme morte en donnant naissance à sa fille. Durant la nuit, la défunte, pour se venger, prend la place de son enfant endormie. 2e sketch: The Black Cat: un ivrogne, Locke, se lie d'amitié avec un amateur de bons vins qui s'éprend de sa femme. Pour se venger, il emmure les deux coupables dans sa cave. 3e sketch: The Case of M. Valdemar: Valdemar, mourant, voit un charlatan, Carmichael, préparer son mariage avec sa femme, Hélène. Au moment où celle-ci est violentée par Carmichael, Valdemar, apparemment mort, se dresse sur son lit et enserre dans ses bras le médecin qui meurt de frayeur.

L'atmosphère de cauchemar des contes d'Edgar Poe, obsédante et poétique à la fois, n'est pas facile à rendre à l'écran. Malgré des moyens d'importance — grand écran, couleur et artistes de classe —, ces trois histoires n'offrent rien de bien extraordinaire sur le plan de la mise en scène. Les interprètes entrent assez bien dans le jeu.

Appréciation morale: Le film comporte des éléments répréhensibles: cruautés, liaison, basse jalousie, etc. Toutefois les coupables ne s'en tirent pas à bon compte.



L'affaire Caouette

Une déclaration de l'A.C.F.C.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, (l'A.C.F.C.), porte-parole des Franco-Canadiens de la province, a voulu attendre la rencontre des membres de son Exécutif pour prendre formellement connaissance de la déclaration de M. Réal Caouette, chef adjoint du parti créditiste fédéral, au sujet des minorités françaises de l'Ouest.

Le 7 janvier, M. Caouette disait donc aux journalistes: "Les provinces de l'Ouest devraient accorder aux Canadiens français le même traitement que nous donnons aux Anglo-Canadiens du Québec".

Nous ne savons au juste ce que voulait comprendre le mot "traitement" dans l'idée de M. Caouette, mais nous supposons qu'il voulait surtout parler des droits reconnus aux francophones en ce qui touche à l'enseignement du français.

C'est bien ainsi d'ailleurs que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Woodrow Lloyd, semble avoir compris la pensée de M. Caouette, puisque, d'après les journaux du 8 janvier, il disait à son tour: "La langue française reçoit plus d'attention dans les écoles de la Saskatchewan que celle de tout autre groupe ethnique, l'anglais excepté."

Limitons-nous donc à cette question de l'enseignement du français en Saskatchewan, et, en l'occurrence, de l'enseignement du français aux écoliers de langue française.

Ce que dit M. Lloyd est littéralement vrai. Nous allons voir comment. Mais cela ne donne absolument aucune idée de la véritable situation. Voyons un peu ce qu'est cette situation.

En Saskatchewan, la loi permet l'enseignement du français une heure par jour là où les commissaires d'école autorisent cet enseignement. En dehors de cette heure, tout l'enseignement doit se faire en anglais.

Dans les centres où les Canadiens français constituent la majorité, on enseigne le français à l'école, mais une heure par jour seulement. Dans les centres où ils sont la minorité la situation devient donc désespérée.

Au petit Canadien français qui arrive à l'école pour la première fois, l'institutrice, même si elle est de langue française, doit enseigner en anglais toutes les matières au programme. Il reçoit bien sans doute sa petite part de l'heure de français, mais pendant tout le reste de la journée scolaire, il n'entend que de l'anglais.

Dans ces conditions, chez le petit bonhomme, l'anglais a tôt fait de prendre le pas sur le français et de le garder au cours des années qui suivent. Car le vocabulaire de chacune des matières qu'il étudie, le vocabulaire général propre à sa vie d'écolier, c'est en anglais, et uniquement en anglais qu'il l'entend et l'apprend.

Entendant de l'anglais à jets continus de neuf heures du matin à quatre heures du soir, ayant par le fait même de moins en moins l'occasion d'entendre du français, l'écolier devient de moins en moins à l'aise pour s'exprimer dans sa langue maternelle.

Là où la population scolaire de langue française est homogène, les résultats pourront être moins désastreux. Mais nos écoles, hélas!, celles où nous sommes la majorité, deviennent de moins en moins homogènes. Et voici pourquoi.

Nous avons en Saskatchewan le régime des Grandes Unités scolaires. Les petites écoles rurales, les écoles à une ou deux classes sont choses du passé. On les a remplacées par de grandes écoles de 10 à 20 classes auxquelles on conduit chaque matin les écoliers d'un vaste territoire et parlant diverses langues. Nos meilleures écoles perdent ainsi leur homogénéité et leur âme française. Les conséquences de cette centralisation sont déjà bien connues. Et nous ne mentionnons pas les problèmes techniques d'agencement des cours, les problèmes d'élèves qui ne sont pas au même degré dans les deux langues, les problèmes d'élèves anglophones qui veulent apprendre le français eux aussi et forcent le morcellement de l'heure de français. Et que d'autres problèmes!

Si encore notre Ministère de l'Instruction Publique s'intéressait davantage à l'enseignement du français aux Canadiens français! La loi autorise bien cet enseignement, mais elle semble ajouter: "Maintenant, débrouillez-vous"; Car il n'y a ni programme d'études, ni examens officiels, ni inspecteurs, ni école normale du Ministère.

Devant ce défaut d'intérêt des présentes autorités gouvernementales, comme d'ailleurs de toutes celles qui se sont succédé au pouvoir depuis quarante ans, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan se sont vus obligés de pourvoir eux-mêmes à l'enseignement du français à leurs enfants, et ce, par le truchement de leur association, l'ACFC.

C'est donc l'ACFC, et non le Ministère de l'Instruction Publique, qui, depuis 1925, organise et dirige l'enseignement du français aux écoliers de langue française. De la première à la douzième année. Nous avons nos programmes, nos manuels, nos examens, nos diplômes, notre visiteur des écoles. Nous n'avons pas d'école normale.

Notre Ministère de l'Instruction Publique, cependant, s'occupe d'un certain enseignement du français, comme aussi de celui de quelques autres langues, aux degrés supérieurs du cours. Nous l'appelons "French" pour le distinguer du cours de français de l'ACFC destiné aux élèves de langue française.

En ajoutant le français de l'ACFC au "French" du Ministère de l'Instruction Public, il est donc rigoureusement vrai de dire que: "La langue française reçoit plus d'attention dans les écoles de la Saskatchewan que celle de tout autre groupe ethnique, l'anglais excepté." Cela cependant ne constitue pas une réponse à la question posée par M. Caouette. Nous nous étonnons que le Premier Ministre de la Saskatchewan ait ainsi joué sur les mots.

Nous ne blâmons pas particulièrement le présent gouvernement de l'actuel état des choses. (Nous avons même obtenu de lui quelques petites concessions ces dernières années.) Non! Les différents partis politiques qui se sont succédé au pouvoir n'ont guère montré plus d'intérêt à notre endroit les uns que les autres. Et cela beaucoup moins par hostilité que par crainte de l'opinion publique. Ce n'est pas particulièrement courageux. Afin de ne pas s'attirer d'ennuis, pour toutes fins pratiques, on met les Canadiens français sur le même pied que les Néo-Canadiens.

Nous n'acceptons pas cette situation, parce que nous sommes les descendants des premiers Canadiens. Parce que nos ancêtres ont été parmi les premiers blancs à venir dans l'Ouest. Parce que les Canadiens français devaient être des partenaires égaux dans le pacte confédératif. Parce que l'Ouest canadien n'est pas pour nous un pays d'adoption, mais que nous y sommes chez nous, comme partout ailleurs au Canada.

Ce ne sont pas d'ailleurs que les Gouvernements Provinciaux qui sont responsables du présent état de choses! Ottawa a aussi sa grande part de culpabilité. Qu'on se rappelle les luttes héroïques que les Canadiens français ont dû mener pour avoir la radio française dans l'Ouest. Et la télévision française, nous l'avons en vain réclamée jusqu'ici. Quand l'aurons-nous?

Et maintenant quels sont les résultats de ce traitement que nous recevons des pouvoirs publics et qui dure depuis quarante ans? Ils ne peuvent évidemment pas être satisfaisants. Comment pourraient-ils l'être? Nous ne sommes pas libres, ici, de nous épanouir dans le sens de nos meilleures traditions et du génie de notre race, comme le sont, eux, les Anglo-Canadiens du Québec. Peut-il être véritablement question de culture française dans ces conditions? Tout au plus, avons-nous pu survivre jusqu'ici.

M. Caouette n'a certainement pas tort de réclamer, au moins pour les Canadiens français de la Saskatchewan, un traitement égal à celui que reçoivent les Anglo-Canadiens dans le Québec.

L'ACFC tient à déclarer en terminant que par les présentes considérations elle ne s'inféode à aucun parti politique. De par sa constitution elle se tient "en dehors et au-dessus de tout parti politique".

L'Association Catholique
Franco-Canadienne de
la Saskatchewan.

Mise au point

Dans "La Relève", journal de Gravelbourg, numéro du 18 janvier, on trouve ces mots dans un des articles: ". . . le Père Raymond Durocher, franco-américain . . . qui semble être un amateur de l'aplaventrisme". Voici la mise au point que nous avons fait parvenir à ce journal.

• • •

M. le rédacteur,
La Relève,
Gravelbourg, Sask.

Monsieur,

Un de mes amis me fait parvenir une copie de votre journal en date du 18 janvier, où il est question de la déclaration Caouette et des commentaires qu'en ont fait quatre Franco-Manitobains. Je vous demanderais par courtoisie professionnelle de faire la mise au point suivante en ce qui me concerne.

La photographie des "quatre" dans "La Presse" ainsi que le bas de vignette résumaient une dépêche de la Presse canadienne qui, à son tour, dépendait d'un rapport dans la "Tribune" de Winnipeg. (De plus, M. Hervé Sala, vice-président de notre Association, et moi-même, nous avions parlé brièvement au poste de télévision CBWFT.) Les quatre personnes qui ont été interviewées se sont plaintes des omissions dans leurs remarques, mais l'expérience démontre que c'est un risque à prendre dans ces occasions.

Quant à moi, selon ces rapports, j'ai dit que les Canadiens français du Manitoba n'étaient pas si bien traités que les Anglo-Saxons du Québec surtout parce que le français n'était pas reconnu langue d'instruction dans les écoles. J'ai ajouté que la situation manitobaine contribua visiblement à stimuler le mécontentement des Québécois à l'égard de la Confédération. Si vous aviez lu la nouvelle dans "Le Devoir", vous auriez constaté qu'après avoir donné les trois autres opinions, plutôt optimistes, le texte introduisait la mienne par cette tournure "D'autre part". D'ailleurs, le "Winnipeg Free Press", ayant coiffé son rapport du titre "Westerners Cool to Caouette . . .", a cru devoir laisser de côté cette quatrième opinion.

Je remarque en passant que vous me qualifiez de "franco-américain", un peu comme si cela dénotait une infériorité. Je suis heureux de partager ce titre avec le R. P. Thomas Landry, O.P., président de la Vie française, mais je tiendrais surtout à vous faire savoir que les Franco-Manitobains regardent le mérite plutôt que l'origine, chez leurs chefs. Notre archevêque, notre secrétaire de l'Association et l'un de nos visiteurs sont d'origine belge; notre chef de l'opposition d'origine française; notre président des commissaires et notre juge supérieur d'origine suisse; notre rédacteur en chef est québécois; deux de nos anciens ministres, franco-américains. Nous avons même un nouveau médecin, mauricien. Quoi que l'on puisse penser de la politique de la bonne entente avec nos concitoyens anglais, vous admettrez que, parmi nous, la bonne entente qui fait abstraction de la question d'origine nationale ne nuit pas à nos efforts.

Et si vous me connaissiez, de profil, vous n'auriez jamais pu m'accuser d'aplaventrisme.

Bien vôtre,

R. D.

Billet du vendredi

La vie simple et douce de saint François-Xavier

Spécial à La Liberté et le Patriote

Quand il mourut en 1554, saint François-Xavier, apôtre des Indes, fut enveloppé dans quatre sacs de chaux vive. Un Portugais nommé Antoine et deux serviteurs l'ensevelirent ainsi à Sancian, qui alors n'était pas partie de la Chine, dans l'intention de ramener à Goa ses ossements dépouillés de leur chair. On ouvrit la tombe provisoire dix semaines plus tard, mais la chaux n'avait pas eu plus d'effet que du sable. Le corps n'était pas décomposé.

Il était aussi intact qu'au premier jour de l'inhumation, ce qui étonnait d'autant plus qu'on ne l'avait pas embaumé. Ses vêtements même ne portaient aucune trace de moisissure. Ce que notèrent les médecins du temps. Non seulement durent-ils certifier l'absence de la moindre corruption, mais les exhumations successives amenèrent chaque fois les mêmes constatations. Il y eut amputation d'un bras, réclamée par le général de la Compagnie de Jésus, que François avait aidé à fonder et dont il était membre, mais rien d'autre ne changea à ses restes mortels.

• • •

Le corps se momifia avec le temps, le visage s'assombrit, mais la déchéance n'alla pas plus loin. En 1694, cent quarante ans après sa mort, les circonstances voulurent qu'on ouvrit sa tombe. Le corps était dans un si parfait état de conservation qu'un témoin prit la peine de le noter, entrant même dans les détails. "La chevelure du saint, écrivit-il, est noire et légèrement frisée. Le front est large et haut, avec deux veines saillantes, douces au toucher et de teinte rouge, qui descendent vers le milieu, comme on le voit souvent chez les personnes de talent qui se concentrent beaucoup.

Les yeux sont noirs, vivants et doux, avec un regard si pénétrant qu'il paraît en vie et respirant encore. Les lèvres sont rouges et brillantes, la barbe épaisse. Sur les joues une teinte très délicate de vermillon. Le menton est beau et bien proportionné". Pareil texte est curieux, s'appliquant à un cadavre vieux d'un siècle et demi ou près. Il est rappelé, avec maints détails d'intérêt incontestable, dans le petit livre que consacre Marguerite Perroy à **Saint - François - Xavier**, en la collection **Nos amis les saints.** (1) Le livre est plus prenant qu'on ne saurait croire.

• • •

Les biographies contemporaines de saints ne sont pas celles d'autrefois, souvent endormantes comme pluie d'automne. Elles sont vivantes, descriptives autant qu'analytiques, surtout humaines. Elles font comprendre que saints et saintes, avant d'avoir leurs statues sur les autels, ne furent souvent que des hommes et des femmes ordinaires, qui se distinguèrent par leurs mérites et leurs vertus, pas nécessairement le martyre. Ainsi saint François-Xavier, qui fut le grand apôtre de Goa, cette enclave portugaise au flanc gauche de l'immense péninsule indienne — que l'Inde de Nehrue vient d'ailleurs de s'approprier — et qui mourut d'une mauvaise fièvre. Il avait alors 46 ans.

Rappelons que saint François était Espagnol, qu'il avait vu le jour au château de Xavier près de Sangüesa, dans la province de Navarre, et avait étudié à Paris. C'est là qu'il connut Ignace de Loyola, plus âgé que lui, et qui sut voir en lui un homme prédestiné. Il l'envoya missionner aux Indes, quand maître Bobadilla se trouva dans l'impossibilité de s'y rendre, perclus de rhumatismes. Il partit et ne revint jamais. Son navire quitta le Tage et contourna l'Afrique entière, remonta par Mozambique et s'en fut à Goa, où il arriva comme envoyé du Roi et Nonce du Pape. La suite: une vie de pauvreté, de renoncement, d'humiliations, de sérénité dans la satisfaction du devoir accompli. Qu'on lise le livre, si on veut en savoir plus.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Dieu a fait l'homme simple; et c'est lui qui cherche bien des calculs. (Eccle 7, 29)

• • •

Main nonchalante appauvrit, main diligente enrichit. (Prov 10, 4)

• • •

Faute de bois, le feu s'éteint, faute de délateur, la querelle s'apaise. (Prov 26, 20)

Une trentaine d'étudiants de l'Université de Toronto ont passé la dernière fin de semaine à Montréal pour se familiariser avec la langue française. A la descente du train, ils furent "gendarmement" accueillis par des garde-frontières du nouvel Etat du Québec, envoyés spéciaux de l'Université de Montréal qui attendaient "les visiteurs du pays étranger, le Canada" dans la gare Windsor. On voit ci-dessus, au plus vif de l'action, les étudiants montréalais Luce Dionne, Robert Panet-Raymond et Serge Ménard qui exigent des étudiants de Toronto Dawn Magwood et Brian McGratt la présentation de leurs passeports et visas. (Photo La Presse)

La population manitobaine d'origine française

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Au mois d'août dernier, le bureau de la Statistique a publié les chiffres globaux du recensement de 1961 par rapport à l'origine ethnique et à la langue maternelle de la population canadienne. Comme d'habitude, cependant, l'émission de brochures plus détaillées pour chaque province et chaque secteur des provinces se fait plus lentement. A l'heure actuelle, l'analyse de la distribution des citoyens selon la langue maternelle n'est pas encore disponible. Le détail des chiffres sur l'origine ethnique des habitants vient cependant d'être livré au public, offrant ainsi à l'élément français un aperçu de sa situation à l'état idéal. En effet, malheureusement, le total des gens d'origine française est plus élevé généralement que le total des gens dont le français est la langue maternelle. Il faut cependant étudier ces chiffres si l'on veut mesurer, ou bien le terrain perdu, ou bien le terrain à reprendre.

Au Manitoba, sur une population de 921,686 habitants, 83,936 sont d'origine française, 68,368 sont bilingues, 7,954 ne parlent que le français, 825,955 ne parlent que l'anglais, 19,409 ne parlent ni l'une ni l'autre langue. Dans l'interprétation de ces chiffres, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'origine du côté du père de la famille et de l'ancêtre qui a immigré au Canada. Or, dans un foyer où le père est d'origine française et la mère d'une autre souche, l'usage du français comme langue courante est moins assuré. D'autre part, il ne faut pas oublier les foyers où la mère est de langue française et tient à sa langue. A cause du père, cette famille figure dans la colonne des personnes d'origine autre que française, sans nécessairement couper la tradition française. Ces deux facteurs montrent à quel point les chiffres au sujet de l'usage de la langue maternelle sont nécessaires pour l'interprétation exacte des chiffres sur l'origine ethnique.

Remarquons que la comparaison entre les recensements de 1951 et de 1961 revêt une difficulté particulière au Manitoba, à cause des changements qui ont été apportés aux limites des divisions de recensements, dans la province. La brochure d'il y a dix ans indique seize divisions seulement contre vingt en 1961. D'abord, toutes les villes et municipalités dans la région métropolitaine de Winnipeg, éparpillées autrefois dans diverses divisions, ont été concentrées sous un seul titre, soit "Division 20". La partie nord de la province a été dotée aussi d'une répartition plus détaillée, ce qui correspond à l'augmentation de la ppoulation.

La première de ces modifications permet de constater justement que presque la moitié de la population d'origine française se trouve dans la région dite du Grand-Winnipeg. Voici un tableau de ces villes et municipalités, selon leur population d'origine française et leur population totale:

St-Boniface	14,404	37,600
Winnipeg	13,945	265,000
St-Vital	3,683	27,269
Fort Garry	1,947	17,528
St. James	1,558	33,977
Transcona	1,264	14,248
Assiniboia	732	6,088
East Kildonan	734	27,305
West Kildonan	462	20,077
Brooklands	327	4,639
Charleswood	312	6,243
North Kildonan	181	8,888
West St. Paul	91	2,032
Tuxedo	63	1,627
Old Kildonan	48	1,327
East St. Paul	36	1,982
Totaux	39,787	475,830

Ces chiffres sont éloquents. St-Boniface vient en tête avec 14,404 habitants d'origine française, mais une population de même souche, presque aussi nombreuse, habite dans la cité de Winnipeg. De plus il y a 14,400 personnes de ce groupe à St-Boniface contre 25,000 dans le reste de la région métropolitaine. En chiffres approximatifs, 47 pour cent de la population d'origine française manitobaine se trouve dans la région métropolitaine, dont elle constitue 8.4 pour cent des habitants.

Si l'on tient compte des chiffres correspondants pour les autres centres urbains tels que Portage, Brandon, Flin Flon et Le Pas, on constate que la moitié de la population d'origine française est urbaine.

Comme il a été signalé plus haut, l'importance de ces proportions consiste en ceci qu'avec les chiffres correspondants au sujet de la langue maternelle, on peut dépister le degré de fidélité à la langue et le travail de récupération qu'il faut entreprendre. Déjà en 1951 à St-Boniface, on comptait 10,217 personnes d'origine française et 9,945 de langue maternelle française, tandis qu'à Winnipeg (cité) sur 9,898 citoyens d'origine française, 6,181 donnaient le français comme langue maternelle. Si la même proportion de deux tiers (6,000 sur 9,000) se maintient aujourd'hui, dans toute la région métropolitaine, à l'exception de St-Boniface, il y a 17,000 personnes d'expression française. Faut-il d'ailleurs croire que les absents ne seraient pas attirés par un enseignement massif du français dans les écoles neutres?

Poursuivant le thème de la confrontation entre population urbaine et population rurale, on trouve que la population d'origine française de Winnipeg (cité) et de St-Boniface, combinée, est passée de 20,115 âmes à 28,349, avec une augmentation de 4,187 à St-Boniface et de 4,047 à Winnipeg. Elément à ne pas dédaigner en soupesant les possibilités de la conservation de la langue, ces infusions de la campagne apportent du sang nouveau. En même temps, à mesure que l'habitation devient rare dans le vieux St-Boniface, les organismes qui dirigent les nouveaux venus de souche française vers des centres paroissiaux homogènes auront à jouer un rôle de plus en plus efficace.

En dépit des modifications de certaines limites de divisions, il est possible de faire quelques comparaisons à base de population totale. Voici quelques chiffres pris au hasard et cette fois-ci, pour des raisons pratiques, sur une base de 20 ans:

La Broquerie	1,888	1,454
Ritchot	2,624	2,509
Ste-Anne	3,361	2,209
Taché	3,748	3,450
Lorne	4,991	3,978
Cartier	3,590	3,161
St-François	824	1,751
St-Laurent	1,695	1,760
Grey	4,174	3,733
Ste-Rose (M et V)	2,170	2,321

Parmi les vingt divisions de recensement au Manitoba, c'est celle du sud-est qui compte la plus de personnes d'origine française dans la partie rurale, soit 9,110 sur un total de 28,700. Ce territoire englobe La Broquerie, Ritchot, Ste-Anne, Taché, St-Pierre, etc. La deuxième division la plus populeuse dans ce sens porte le numéro 6 (Cartier, Grey, Portage) avec 5,323 sur 30,900. Viennent ensuite les numéros 16, (Churchill, Lynn Lake . . .) avec 4,228 sur 46,700; 19, (Fort Alexander, Lac du Bonnet, Powerview . . .) avec 3,659 sur 19,900; 2, (Dufferin, Winkler et région) avec 2,953 sur 36,100; 12, (St-Laurent . . .) avec 2,817 sur 28,600; 3, (Lorne, la Montagne . . .) avec 2,778 sur 21,900; 7, (Cypress . . .) avec 2,494 sur 49,500; et 17, (Ste-Rose . . .) avec 2,136 sur 21,300.

Les autres divisions vont de 1,730 à 185 (Rossburn . . .). Evidemment, la base de la répartition des divisions n'est pas la même que celle des divisions scolaires, comtés électoraux ou municipalités, mais ces chiffres montrent la région plus spéciale des concentrations françaises avec une indication de l'importance relative de ces groupements par rapport à leur situation concrète. Les possibilités de survie sont plus fortes pour un groupe de 5,000 dans la division numéro 6 que pour 5,000 à Winnipeg.

En conclusion de cette étude intermédiaire, un tableau global offre un intérêt spécial. Voici des comparaisons instructives:

	1951	1961	Différence
Population totale	776,541	921,686	145,145
Origine britannique	362,550	396,445	33,895
Française	66,020	83,936	17,916
Ukrainienne	98,000	105,000	7,000
Allemande	54,000	91,000	37,000
Hollandaise	42,000	47,000	5,000
Polonaise	37,000	44,000	7,000
Scandinave	32,900	37,000	4,100
Autres	84,071	117,305	33,234

Répartition de la population franco-manitobaine 1941-1951-1961

1. Origine française			
Totale	52,996	66,020	83,936
Rurale	35,863	34,996	42,000 (environ)
Urbaine	17,133	31,024	41,000 (environ)
2. Langue maternelle			
Totale	51,546	54,199	60,899
Rurale	37,124	30,816	—
Urbaine	14,417	23,283	—
3. Langue officielle — français seulement ou bilingue			
Totale	60,705	66,310	76,328
	(6,069)	(7,869)	(7,954)
	(54,636)	(58,441)	(68,368)
Rurale	41,230	35,171	—
	(5,475)	(6,172)	—
	(35,765)	(28,991)	—
Urbaine	19,465	31,147	—
	(594)	(29,450)	—
	(18,871)	(1,697)	—

Remarques

Les trois colonnes verticales représentent les trois recensements 1941, 1951, 1961. En lisant de gauche à droite, l'on peut voir la progression par étapes de dix ans.

L'origine française se rapporte à la descendance du côté du père, lors de l'arrivée du premier ancêtre au pays.

La langue maternelle est la langue utilisée en premier lieu au foyer.

La langue officielle comporte trois chiffres, d'abord le total des gens qui parlent le français et l'anglais, ensuite les gens qui parlent le français sans l'anglais, ensuite les deux premiers chiffres ensemble. Il est à remarquer que l'information sous l'en-tête de la langue maternelle, aide à estimer à quel point le français tient la première place chez les bilingues.

Les chiffres pour 1961 ne sont pas encore disponibles dans le détail.

Représentants de 21 dénominations religieuses en congrès à Rome

ROME — L'Université internationale "Pro Deo" de Rome a organisé récemment une Agape interconfessionnelle à laquelle ont participé les représentants de 21 dénominations religieuses différentes, dont l'hindouisme, le bouddhisme et l'islam. Le thème de la discussion était "La vérité dans la charité". Le cardinal Bea, président du Secrétariat pour l'Union des chrétiens, était également présent.

Un télégramme du Souverain Pontife exprimant la grande satisfaction du pape pour de telles manifestations qui facilitent la compréhension entre les hommes des religions les plus diverses, a été lu au début du repas.

Plusieurs orateurs ont successivement pris la parole, dont Mgr Gawlina, archevêque polonais en exil, le professeur Grotoff, de l'Eglise orthodoxe russe en exil, Mgr Cunial, vice-gérant du diocèse de Rome, le Dr Shuster, directeur européen du Comité judéo-américain, l'ambassadeur de Chine près le Saint-Siège, le professeur Rostan, modérateur de l'Eglise vaudoise.

Le cardinal Augustin Bea a ensuite parlé de "L'amour de la vérité, pratiquée dans la charité: moyen d'entente entre les différents groupes". L'amour de la vérité, a-t-il dit en substance, nous fait un devoir de ne pas oublier les limites de notre connaissance et de reconnaître aussi la part de vérité que voient les autres et qui exige de nous que nous reconnaissions cette vérité partout où nous la rencontrons.

Après avoir dit que "l'Eglise est plutôt conservatrice lorsqu'il s'agit des formules dans lesquelles on a condensé son patrimoine doctrinal, le cardinal Bea a rappelé que, lors de l'inauguration du Concile, le pape Jean XXIII a expliqué qu'il fallait proclamer la vérité dont l'Eglise est dépositaire, "dans un langage nouveau, c'est-à-dire le langage des hommes d'aujourd'hui, le seul que ceux-ci peuvent comprendre. Ainsi, tout en conservant fidèlement la doctrine pure, on peut l'exprimer par d'autres idées, suivant la mentalité et le langage des hommes".

Ayant ensuite parlé de "l'aberration provoquée par un amour de la vérité mal comprise et qui entraîna les guerres de religion", le cardinal a ajouté: "On voulut imposer par la force certaines convictions aux autres hommes en oubliant un fait non moins fondamental que l'amour de la vérité, la liberté de l'homme. Cette liberté veut dire le droit pour l'homme de décider librement de son destin, suivant sa conscience. C'est pourquoi le moyen le meilleur d'éviter les dangers qui menacent l'amour et la recherche de la vérité est la charité véritable envers le prochain".

Rappelant, enfin, les paroles du pape en faveur de la paix, le cardinal Bea a conclu: "Cette paix ne dépend pas seulement des gouvernants, aujourd'hui, mais de larges couches des peuples eux-mêmes. Il faut donc bâtir cette paix avec amour, de toute urgence, en pratiquant l'amour de la vérité dans la charité et rechercher pour cela l'aide et la lumière de Dieu".

L'Europe est déçue et s'en prend à la France

BRUXELLES — Une vague de désappointement et d'inquiétude a gagné les capitales du monde occidental à la suite de l'échec des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun européen. L'intransigeance de la France a provoqué de la confusion et de la colère dans le reste de l'Europe.

L'Allemagne occidentale aurait commencé à rallier les forces contre la France en vue d'empêcher le président Charles de Gaulle d'affaiblir davantage l'alliance atlantique.

La Grande-Bretagne qui n'avait apparemment préparé aucune solution de rechange efficace, recherchera sans doute les moyens d'améliorer ses relations économiques avec les autres pays européens sans s'aliéner les cinq membres du marché commun qui ont soutenu sa demande d'admission à la CEE.

L'Office des Techniques appuie la souscription en faveur de L'Evangéline

MONTREAL — Une déclaration conjointe du président et du directeur de l'Office catholique national des Techniques de diffusion, M. Paul Sauriol et M. l'abbé Lucien Labelle, a fait part de l'intention d'appuyer la campagne de souscription en faveur du quotidien national des Acadiens, "L'Evangéline".

Cette campagne, indispensable à la survie du seul quotidien d'expression française dans les Provinces Maritimes, est organisée par l'Asssociation des hebdomadaires de langue française du Canada. Son objectif est de l'ordre de $150,000.

En appuyant la campagne d'aide à "L'Evangéline", l'Office catholique national des techniques de diffusion ne fait que poursuivre les buts assignés à sa Commission de l'Imprimé, récemment créée.

Ces buts sont la coordination et l'orientation des efforts des diocèses français pour la solution des problèmes spirituels et moraux posés par les techniques de l'imprimé. D'où le triple rôle d'information et d'éducation du public et de collaboration avec les responsables des techniques elles-mêmes comme aussi avec les divers organismes qui s'y intéressent.

La propagande anti-religieuse en Russie

MOSCOU — Malgré les dures persécutions auxquelles elle est exposée, la religion semble avoir surmonté victorieusement les campagnes antireligieuses en Russie blanche. Cela ressort d'un article publié récemment par la "Prawda" de Moscou.

L'organe officiel du parti communiste écrit en effet que, dans de nombreuses localités, l'Eglise catholique-romaine et l'Eglise baptiste exercent une attraction considérable, non seulement sur les personnes âgées, mais également sur la jeunesse. Le journal cite comme exemple l'activité d'un jeune prêtre catholique qui, à Odelsk, gagne les jeunes en organisant des manifestations sportives. A Brest, près de la frontière polonaise, la communauté baptiste possède sa propre fanfare, qui accepte même des enfants d'âge scolaire; et les candidatures sont nombreuses!

La "Prawda" poursuit en reprochant aux membres du parti communiste et aux chefs de l'organisation des jeunesses communistes, "Komsomol", d'avoir échoué dans leur campagne antireligieuse. Ils n'ont pas été capables de convertir les gens à l'athéisme. L'article ajoute que les athées militants doivent se rendre dans les ménages, afin de gagner les fidèles croyants au Mouvement athée.

Le journal relève encore que, au cours de la seule année 1962, quelque 20,000 conférences communistes ont été organisées, mais qu'elles n'ont remporté que peu de succès; la lutte antireligieuse semble donc vouée à l'échec. On peut encore voir des icônes chez la plupart des communistes, mais on n'y trouve jamais les photographies des coryphées du parti. Il faut agir avec patience et tact, conclut la "Prawda", mais la plupart des propagandistes de l'athéisme en sont incapables.

Des protestants écrivent dans un bulletin missionnaire japonais

TOKYO — Pour la première fois, un numéro de la Revue Missionnaire du Japon ("The Japan Missionary Bulletin") consacré à "l'Oecuménisme et le Concile" a été rédigé en grande partie par d'éminents non-catholiques "pour dire à nos amis catholiques ce que nous désirons qu'ils sachent sur notre compte". Citons parmi les auteurs de ces pages: le théologien protestant renommé Kazo Kitamori, M. Goro Mayeda, professeur à l'Université de Tokyo et leader du "Non-Church movement", le Dr Chitose Kishi, modérateur de l'Eglise évangélique luthérienne du Japon.

Le numéro en question de la Revue Missionnaire a été présenté par son éditeur, le R. P. Joseph J. Spae, C.I.C.M., comme étant "une marque de notre respect, amour et gratitude envers nos frères non-catholiques". Il est évident que les protestants japonais ont joué un rôle remarquable en attirant l'attention de leurs concitoyens sur le christianisme. L'Eglise catholique a, directement ou non, profité de leurs efforts. De nombreuses réunions oecuméniques ont lieu. Le "National Christian Council of Japan" a prié officiellement pour le succès de Vatican II. Enfin, l'affiche imprimée par les soins de l'Institut Oriental de Recherches Religieuses pour l'Octave de Prières en faveur de l'Unité a été adoptée par beaucoup d'Eglises protestantes à travers tout le pays.

La grâce: . . . une impatience de Dieu. Il veut avoir à Lui ses enfants, au plus vite, avant tout, et malgré tout.

Vladimir GHIKA.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 28 janvier avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. L'échevin Joseph St-Hilaire présidait la réunion en l'absence du maire, qui était à Ottawa pour appuyer la délégation manitobaine dans l'affaire du transfer des employés d'Air Canada. Parmi l'auditoire de quatre personnes, on pouvait remarquer le fils de l'échevin St-Hilaire et un de ses amis, qui étaient venus s'initier aux affaires municipales malgré leur tout jeune âge.

Le Métro avise de la formation d'un comité vérificateur de spécifications, qui se compose de cinq ingénieurs, dont M. J. Bockstael, ingénieur de la ville de St-Boniface. Le Métro avise aussi que la ville devra payer 50 pour cent de sa redevance sur la taxe d'affaire, soit $99,995, avant la fin de juillet, 25 pour cent avant la fin de septembre, et la dernière tranche, 25 pour cent avant le 31 décembre; ceci fut remis aux comités de finances et de prévisions budgétaires.

L'Association médicale du Manitoba s'inquiète du grand nombre de mortalités dans les accidents de la route et demande que les villes et municipalités donnent l'exemple en pourvoyant leurs automobiles, telles que celles de la police, etc., de ceintures de sûreté. Si un tel programme était mis en force, le Manitoba serait la première province à donner l'exemple au Canada dans cette mesure de protection.

Le Canadian Council of Christians and Jews avise que la Semaine de la Fraternité aura lieu du 17 au 24 février et demande à la ville de bien vouloir proclamer cette semaine.

La commission de police a choisi M. le maire comme son président pour 1963.

L'échevin C. Ursel a été choisi président et M. Léo Collette, vice-président de la commission des parcs.

L'échevin Hart présidera la commission du musée, et M. Joseph Vermander en devient le vice-président.

L'échevin Hart présidera aussi la commission consultative sur la planification, et M. H. D. Till en sera le vice-président.

A propos d'une liste de noms de rues à soumettre au Métro, l'échevin Lonergan conseille de veiller afin de ne pas voir disparaitre les vieux noms de rues tel que Cathédrale, Berry, etc.

Le Métro avise l'avocat de la ville que leur avocat est à clarifier la définition d'occupations à la maison et qu'il considère proposer un règlement qui éliminerait tout genre d'affaires dans les maisons des quartiers résidentiels.

Le Conseil, après avoir examiné les soumissions faites par Nelson River Construction, Simkins Construction et Borger Brothers, pour la pose d'égouts sur les rues Enfield Crescent, Bertrand, Goulet et Horace, accorda le contrat à la Nelson River Construction, de St-Boniface, au montant de $89,587.

L'échevin St-Hilaire attire l'attention sur certaines protestations qu'il a reçues du fait que bien que nos bibliothèques publiques du Norwood et du Windsor Park attestent du bilinguisme de notre ville, qu'il n'y a pas d'employés dans ces deux bibliothèques qui parlent français; l'échevin Ursel se demande pourquoi il y en aurait puisqu'il n'y a pas de livres français dans ces bibliothèques.

Il me semble que la ville de St-Boniface, centre culturel de l'Ouest canadien et château fort des Canadiens français, devrait donner l'exemple du bilinguisme à tout le reste du Canada et que cet exemple ne soit pas seulement à la surface, tel qu'affiches bilingues sur nos bibliothèques.

L'échevin Guilbault, président de la commission des bibliothèques, sera saisi de cette affaire.

L'échevin McGurran, secondé par l'échevin McKall, propose que permission soit accordée à M. Charles S. Boone pour opérer un salon de billiard au numéro 140 de la rue Provencher. Accordée.

L'échevin McKall s'oppose au changement de zone R1 à R2 pour certains terrains situés au sud du chemin Elisabeth, dans le Windsor Park.

L'échevin Lonergan propose des votes de sympathie aux familles Suarez, Mager et Asselin, qui ont été affligées par des deuils récents.

Des 71 résolutions des comités, nous relevons que le comité spécial qui étudie la question du stationnement aux environs de la cathédrale s'est réuni avec M. le curé, le chef de police, etc. On étudie la possibilité d'établir un terrain de stationnement entre le collège et la cathédrale et de prolonger la ruelle actuelle pour rejoindre la ruelle entre la cathédrale et l'hôpital Taché. Ce projet sera étudié plus longuement.

La recommendation de la commission des parcs et du comité du personnel d'embaucher 10 employés qui étaient à temps partiel et de les classer comme employés permanents à $1.70 de l'heure, suscita plusieurs objections de la part de l'échevin Guilbault. Normalement, disait-il, la ville n'emploie que deux hommes à titre permanent et les autres sont employés à temps partiel. Les échevins Hart et Softley défendirent très bien leur point de vue, disant que la commission et le comité avaient étudié la requête de l'administrateur des parcs et étaient arrivé à la solution que c'était à l'avantage de la ville d'employer ces hommes sur une base permanente; la ville s'occupe actuellement de 57 patinoires, etc. Le Conseil vota en faveur de la motion du comité.

Le sujet de la redistribution des quartiers électoraux de notre ville est toujours à l'étude.

Mme Lucille Bibeau

Réunion des anciennes élèves de l'Académie

Les anciennes élèves de l'Académie St-Joseph de St-Boniface sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose, qui aura lieu le dimanche 3 février.

L'inscription des membres commencera à 2 h. 30 p.m. Il y aura messe à 5 h. p.m., célébrée par Son Exc. Mgr M. Baudoux, suivie du souper vers 6 h.

Que toutes nos anciennes profitent donc de cette occasion pour renouveler leurs amitiés d'autrefois; elles seront chaleureusement accueillies par la présidente, Mme Lucille Bibeau, et son comité exécutif.

LA SECRETAIRE.

La Société d'Habitation approuve un plan quinquennal d'action

Les directeurs de la Société d'Habitations Ltée ont tenu leur deuxième assemblée annuelle le jeudi 24 janvier. Etaient présents: MM. Roland Couture, président, Laurent Marcoux, secrétaire-trésorier, Henri Gaudet, gérant, Clément Benjamin, Gabriel Cloutier, Georges Boisjoli et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I.; M. Raynald Labossière était absent.

Il ressort des longues discussions que la deuxième année d'existence de la Société a été couronnée de succès, tant par le nombre de maisons construites que par le chiffre d'affaires atteint, grâce surtout à l'activité incessante du gérant et à l'esprit progressif des directeurs. Ceux-ci en sont venus à la conclusion qu'il faut plus que jamais continuer à diriger leurs efforts à grouper des familles franco-manitobaines dans nos centres avoisinants le Grand-Winnipeg: St-Norbert, Ile-de-Chênes, etc. Jusqu'ici environ dix foyers de langue française se sont ajoutés à la seule paroisse de St-Norbert, grâce à la société.

En fonction de l'avenir, ils ont nommé un comité spécial qui aura à établir un plan quinquennal, c'est-à-dire à faire une étude du potentiel des développements résidentiels dans nos paroisses, à établir comment on peut obtenir des options sur terrains bien choisis, tout en accélérant une campagne de publicité chez les nôtres et en augmentant le volume des ventes.

Cette entreprise franco-manitobaine est entre bonnes mains, et certaines décisions concrètes prises au cours de cette assemblée permettent d'entrevoir un brillant avenir. Ne croit-on pas par exemple que son bilan d'opérations de $125,000 en 1962, peut atteindre le quart de million au cours des 12 prochains mois.

Lors des élections, M. Clément Benjamin a été élu président pour l'année 1963, à la place de M. Roland Couture; M. Georges Boisjoli est le nouveau vice-président; MM. Laurent Marcoux et Henri Daudet gardent leurs fonctions respectives.

M. Clément Benjamin,

Festival des Glaces au Collège de St-Boniface

A 1 h. 30, le dimanche 27 janvier, le R. P. Demers, préfet de discipline au Collège de St-Boniface, inaugurait le Festival des Glaces que les collégiens lui avalent dédié. Le Père Demers mit la rondelle au jeu où s'affrontaient les Atomes du collège et une équipe de St-Pierre. Cette dernière équipe l'emporta sur les Atomes par le compte de 3 à 1.

Après cette première joute, un concours de saut à barils attira les spectateurs. Roméo Thévenot, de la 2e année de philosophie, sortit vainqueur de l'épreuve en sautant sept barils. Puis, un groupe de douze collégiens démontrèrent leurs talents de patineurs en jouant à la crosse en patins. Cette partie fut nulle, se terminant par un pointage de 4 à 4.

Les collégiennes contribuèrent à la gaieté du festival en jouant une partie de hockey des plus humoristiques. Les Philosophes — très expérimentées dans ce sport (!) — blanchirent les Rhétoriciennes en plaçant trois fois la rondelle dans les filets des adversaires. On doit remercier les filles d'avoir si bien nettoyé la glace avec leurs pantalons!

Les élèves de Syntaxe et des Eléments reprirent ensuite la glace pour une partie de football en patins. Le pointage fut de 22 à 15 en faveur des élèves de Syntaxe. On revint au hockey avec les Midgets du collège qui remportèrent la victoire en battant l'équipe d'Assiniboia par 4 à 2.

Enfin, vers 5 h. 30, alors qu'on servait un souper au restaurant collégial "Le Petit Chaudron", le quintet des Nomades et le groupe des Impromptus ont récréé le public par leur musique et leurs chants. Il paraît que les commis du "Petit Chaudron" ont vendu 2,000 chiens-chauds. On doit remercier les filles de Philo I et les gars qui se sont tenus si fidèlement au restaurant pendant de longues heures.

Le couronnement de la journée fut la partie de hockey entre l'équipe C.S.B. I et une équipe du Parc Windsor. Malgré qu'ils aient livré une lutte énergique, les collégiens se sont fait vaincre par le compte de 3 à 2.

Au cours de la journée, les spectateurs purent admirer les chefs-d'oeuvre de glace fabriqués par les collégiens. De nombreux prix furent décernés aux différentes classes. Les classes de Philo II remportèrent le premier prix de la catégorie universitaire avec leur sculpture, le Golden Boy. La classe de Belles-Lettres mérita le deuxième prix avec une automobile modèle T. Les Rhétoriciens, grâce à leur imagination fertile, eurent un prix pour l'originalité de leur abri contre la bombe atomique et un prix d'humour pour avoir érigé un parkomètre près de l'automobile des Humanistes et pour avoir posé un billet de stationnement sur le pare-brise.

Dans la catégorie du cours secondaire, le char d'assaut des élèves de Syntaxe mérita le premier prix aux artistes. Les Versificateurs remportèrent le deuxième prix avec l'édifice de l'O.N.U. Le prix de la sculpture la plus dangereuse fut décerné aux Eléments qui avaient construit une fusée.

Somme toute, la journée fut agréable pour tous, participants et spectateurs. Bientôt, le festival des jeux intérieurs vous sera annoncé. Ne manquez pas d'y assister tous!

St-Boniface, OUI — Winnipeg, NON

(Suite de la première page)

veur du zonage numéroté. Il fallait alors insister sur l'usage de "St-Boniface" exclusivement.)

La décision favorable de Mme Fairclough semble garantir que du côté des service fédéraux au moins, on ne verra plus l'adresse "Winnipeg 6". (Nous avons en filière une enveloppe portant cette adresse et expédiée par le bureau des postes de Winnipeg.) L'opinion publique qui a été soulevée appuiera sans doute ses bonnes dispositions. Et cependant dans une nouvelle d'Ottawa, on semblait dire que le courrier portant l'adresse "Winnipeg 6" sera toujours livré à St-Boniface. Ce n'est pas là le sens de la pétition que l'on vient de présenter.

En un mot, il faut continuer à employer tous les moyens nécessaires pour garantir le succès de ce mouvement de protestation. Plusieurs établissements de St-Boniface, par exemple, dépendent d'un siège social de Toronto ou de Montréal, et il faut que les St-Boniface—Oui, exprimés par des clients, aident les gérants locaux à faire comprendre qu'il faut enlever Winnipeg 6. Les gens qui réussissent comme clients mécontents à se faire adresser des factures comme il le faut feront bien de nous communiquer leurs expériences afin que d'autres en prennent l'exemple.

Il ne faut pas croire, en effet, que les bureaucraties et les grosses entreprises, éprises d'efficacité, cèdent facilement et d'une façon durable aux pressions passagères.

De plus, il y a toute la question qui a été soulevée dans la pétition au sujet de la centralisation des services pour St-Boniface, dans un bureau des postes de St-Boniface.

Sainte-Marie

Partie de gouret

Le dimanche 27 janvier avait lieu la première partie de gouret de la saison d'hiver. Ste-Marie I, les grands, jouait contre le club de l'école du Précieux-Sang, à Ste-Marie. M. l'abbé R. Bélanger, curé, agissait comme arbitre. Cela explique peut-être pourquoi il n'y eut qu'une pénalité. En dépit du fait que leur gardien de but fut coupé à l'oeil par un coup de gouret, Ste-Marie remporta la partie par un pointage de 5 à 1. On a entendu la remarque "Il a presque fallu qu'ils assomment notre "goalie" pour "scorer"! Français qui laisse à désirer, remarque un peu exagérée, puisque le Précieux-Sang était enthousiasmé mais pas brutal; toutefois, remarque qui démontre aussi la confiance et l'admiration que les petits ont pour leur club de grands. Aux vainqueurs la palme; aux vaincus, meilleure chance la prochaine fois!

Election d'un syndic

Le dimanche 27 janvier eut aussi lieu un autre événement d'importance, l'élection d'un syndic pour remplacer M. Edouard Dorge. Il faut dire que M. Dorge n'est pas facile à remplacer. Depuis nombre d'années il se donne sans compter aux oeuvres paroissiales, aux soirées de bingo, au Club Social, comme huissier et de plus, durant les trois dernières années comme syndic, ou son travail est toujours consciencieux. Il montre grand intérêt à la disposition la plus profitable des argents paroissiales ainsi qu'au maintien et à la réparation des propriétés. La paroisse et les paroissiens le remercient sincèrement de ce grand dévouement.

Le nouvel élu, que nous félicitons, est M. Joseph Caron, 110, rue Haig. M. Caron est relativement nouveau dans la paroisse, n'étant ici que depuis deux ans.

Partie de cartes

Le dimanche 27 décembre eut lieu la deuxième partie de cartes de la série courante. Ce fut un éclatant succès rapportant le meilleur montant que nous ayons eu depuis plusieurs années pour une seule partie. Il y avait 21 tables de joueurs. Nos sincères félicitations aux paroissiens de ce groupe et surtout aux dames en charge. Ici, il faut rectifier une erreur faite la semaine dernière dans la chronique. Ce n'était pas Mme Claude Guay qui était organisatrice avec Mmes René LaRivière et Léonard Joyal, mais bien sa belle-soeur, Mme François Pambrun. Nous nous excusons.

Les organisatrices et la paroisse remercient donc tous ceux qui leur ont prêté main-forte soit en donnant des prix ou en assistant à la partie. La prochaine aura lieu le 24 février.

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

La première phase de l'année scoute se termine actuellement, avec le jugement des coins de patrouilles. Comme on le sait, chacune de nos troupes organise en patrouilles un concours de coins qui porte sur les techniques scoutes, et où la religion occupe la place d'honneur. Deux de nos troupes de St-Boniface nous ont fait connaître cette semaine les résultats de ce concours chez elles.

La troupe Taché, 2e St-Boniface, avait retenu la date du 15 janvier à cette fin. M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé de la paroisse-cathédrale, le C.S. Dominique Renaud, S.M. de la troupe du Précieux-Sang, et le S.M. René Bazinet, S.M. de la troupe St-Louis, agissaient en qualité de juges.

Tandis qu'ils délibéraient en Cour d'honneur, un autre concours de saynètes improvisées fut dirigé par le S.M. René Bérubé, au grand amusement des parents. Une surprise pour les gars: le chef avait secrètement nommé des juges parmi les parents. Après quelques instants de consultation, les juges, MM. A. Raimbault et Maurice Gauthier, annoncent les vainqueurs: la patrouille des Cariboux avec le C.P. Roger Champagne, qui présentèrent "Le bon samaritain"; ensuite, la patrouille des Panthères, avec le C.P. Richard Ayotte, puis les Ours, avec le C.P. Marcel Ayotte, et enfin les Cerfs, avec le C.P. Roger Raimbault.

Les juges du concours de coins reviennent dans la salle, et le chef annonce les gagnants de ce concours passionnant:: 1) Patrouille des Cerfs: C.P. Roger Raimbault; 2) Patrouille des Panthères: C.P. Richard Ayotte; 3) Patrouille des Ours: C.P. Marcel Ayotte; 4) Patrouille des Cariboux: C.P. Roger Champagne.

Le même soir eut lieu une promesse scoute d'un futur chef, Rudolph Comeault, qui a déjà réussi à se gagner l'estime de tous. Mieux vaut ne pas trop parler de l'initiation qui suivit . . . Un goûter fut ensuite servi à tous.

La scoutmaîtrise désire remercier tout spécialement Mme Carrière, pour le beau travail qu'elle fit en vue d'encourager les parents à participer à cette soirée. Merci aussi à tous les parents, juges et invités, dont la présence fut un précieux encouragement.

Le 25 janvier, c'était au tour de la fameuse troupe Langevin, 3e St-Boniface, à procéder à son concours des "Coins de patrouilles". La C.M. Marie-Jeanne Marion, M. l'abbé G. Toupin, aumônier de la troupe Notre-Dame du Cap, et le C.S. D. Renaud, du Précieux-Sang, avaient été priés de départager les concurrents. Pendant qu'ils inspectaient soigneusement les différents coins, la patrouille des Antilopes remporta un concours de chants.

L'heure H. étant arrivée, l'A.-S.M. Robert Lambert rassembla la troupe en rectangle, puis le porte-parole des trois juges, M. l'abbé G. Toupin, annonça les résultats: 1) Patrouille des Aigles: C.P. Paul Desrochers; 2) Patrouille des Antilopes: C.P. Cyrille Barnabé; 3) Patrouille des Castors: C.P. René Nault.

Des prix furent remis aux C.P. des trois patrouilles, dans l'ordre suivant: le C.D.E. Arthur Proulx remit au C.P. P. Desrochers, des Aigles, le trophée du concours et un seau pour la patrouille; le C.D. Renaud présenta une marmite au C.P. des Antilopes, et la C.M. M.-J. Marion en offrit un autre au C.P. des Castors. Le chef par intérim de la troupe Langevin, le C.-D.E. A. Proulx, présenta à la troupe l'A.S.M. G. Dufault, qui fait maintenant partie de la scoutmaîtrise de la troupe Langevin. Des barres de chefs de patrouilles furent ensuite remises aux C.P. par le commissaire Proulx, ainsi que des étoiles de service et des badges de capacité à plusieurs scouts de la troupe.

Dans la chronique scoute de la semaine dernière, il fut question d'un ralliement scout; il s'agit d'une erreur. Ce "ralliement" concerne uniquement les troupes du secteur Ritchot.

TOUJOURS PRET.

Sainte-Famille

Baptêmes

M. et Mme Bernard Lussier ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née à l'hôpital général de St-Boniface, le 16 janvier. Elle fut baptisée le 27 janvier par M. l'abbé M. Bonneville, et reçut les noms de Marie-Yvonne-Eva-Louise. Les parrain et marraine sont M. Raymond L'Heureux et Mme Joseph L'Heureux, amis de la famille. Une petite soeur pour Louis et Jean-Claude. Cette dernière est née à la même date que son frère aîné. Félicitations aux heureux parents.

Partie de cartes

N'oubliez pas la partie de cartes qui aura lieu le 10 février à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale.

La réunion plénière de la Société Historique

La prochaine réunion plénière de la Société Historique aura lieu le mardi 5 février, à 8 h. p.m., au Collège de St-Boniface — dans le nouveau pavillon, l'entrée du côté est, avenue de la Cathédrale.

Il y aura une causerie qui a trait aux forts de La Vérendrye, surtout à Grand Rapide.

Le conférencier sera le R. P. Antonio Champagne, C.R.I.C. Celui-ci fait des recherches spécialisées sur le régime français au Manitoba — sujet qui nous est cher — nous espérons que vous viendrez nombreux à cette réunion.

Il y aura des photos aériennes d'endroits historiques ainsi que des diapositives en couleur.

"J'AURAIS AIME ETRE JOURNALISTE"

(suite de la première page)

CITE DU VATICAN — Au cours de son allocution aux journalistes, Jean XXIII leur a confié qu'il avait failli devenir un des leurs.

"Le journalisme, a-t-il dit, constitue l'un des meilleurs moyens d'avoir des contacts cordiaux avec les gens."

Le pape était de la meilleure humeur qui soit. Il semblait en parfaite santé quoique légèrement amaigri à la suite de sa maladie d'il y a quelques semaines.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ville ouverte, sans remparts: tel est l'homme qui ne se possède pas. (Prov 25, 28)

* * *

Regarde l'oeuvre de Dieu: qui pourra redresser ce qu'il a courbé? (Ecclé 7, 13)

Une Franco-Manitobaine a su faire rayonner la culture française dans maints milieux

Mme Simone Etsell est une de nos compatriotes qui se sont distinguées au cours des années par une participation active dans plusieurs associations de la métropole manitobaine: soit religieuses, humanitaires, culturelles et de bienfaisance. Certaines de ces associations sont d'expression française. Plusieurs sont d'expression anglaise, mais même au sein de celles-ci Mme Etsell a eu le grand mérite de faire rayonner la présence française. Elle y fut pour ainsi dire l'ambassadrice des Canadiennes françaises auprès des dames de langue anglaise.

L'oeuvre qui a probablement exigé le plus de Mme Etsell est la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, qui avait été fondée sous Mgr Langevin par Mme Marchand, la présidente nationale. Mme Etsell fut présidente de la fédération manitobaine de 1935 à 1937. Elle abandonna cette fonction en 1937 pour se rendre en France avec son mari, M. le Dr E. T. Etsell. A son retour elle fut de nouveau au gouvernail de la Fédération laquelle comportait quelques comités, dont le comité de l'hôpital, qui s'occupait de visiter les malades, et le comité d'éducation qui encourageait des élèves méritants en leur donnant des bourses ou des prix.

Jeunes Filles de France

Mme Etsell fut la fondatrice et la présidente des Jeunes Filles de France. Elle fonda ce cercle en réponse à une demande qu'on lui avait faite de trouver pour le comptoir français d'une exposition quelques jeunes filles françaises, qui présenteraient sur elles-mêmes des modèles. On en avait demandé quelques-unes seulement, mais Mme Etsell trouva trente aspirantes. Après l'exposition, le cercle continua ses réunions. Pendant la guerre les membres confectionnèrent des foulards pour les soldats, des vêtements pour enfants, et envoyaient autant de secours possible en France. Mais d'année en année les rangs se décimaient. Plusieurs des jeunes filles se marièrent. Bientôt il n'en resta que cinq ou six.

Cependant Mme Etsell sut diriger leur activité de sorte qu'elles firent immensément de bien. C'était alors l'après-guerre. Certaines régions de France éprouvaient beaucoup de difficultés à se relever. Une de celles-ci était la ville d'Auchel.

M. Jules Fréville, de cet endroit, brigua les suffrages au poste de la mairie en promettant aux électeurs que s'il était élu il obtiendrait de l'aide du Canada. Il remporta la victoire et tint sa promesse. Sa soeur, Rose Fréville, avait épousé un homme d'affaires de St-Boniface, M. Walsh. C'est par l'entremise de Mme Walsh que Mme Etsell fut mise au courant de la situation à Auchel. Le Cercle des Jeunes Filles de France se mit de nouveau à l'oeuvre et ce fut le mouvement d'Auchel. Le cercle reçut l'encouragement de M. Georges MacLean, maire de St-Boniface, et réussit à faire parvenir à Auchel la somme considérable de deux tonnes de vêtements.

L'Alliance Française

Une autre association qui est redevable à Mme Etsell pour ses années de service est l'Alliance Française. Le but de l'Alliance est de réunir des personnes intéressées à la culture française. L'Alliance permet à ses membres d'entendre des conférenciers de grande renommée. Elle leur donne aussi l'occasion de prendre contact avec des gens de plusieurs origines ethniques différentes, qui aiment la culture française. L'Alliance fut fondée à Winnipeg vers 1916 par le professeur Osborne, de l'Université de Manitoba. Au début les réunions se tenaient dans l'édifice des Arts sur la rue Broadway, qui fut démoli en 1960.

Mme Etsell n'avait que quatorze ans quand elle commença à assister aux réunions de l'Alliance. Elle ne s'est jamais désintéressée de cette association depuis ce temps lointain. En 1958 elle assuma la responsabilité de présidente et exerça cette charge pendant trois ans. Elle est présentement membre du Conseil des Alliances Françaises du Canada, où elle remplace feu le juge E. K. Williams.

Mme Etsell est de plus membre du Rendez-vous Français. C'est un groupe de dames, en majorité anglaises, qui elles aussi s'intéressent à la culture française. Elles se réunissent tous les quinze jours, le mardi après-midi plus précisément. Les membres agissent comme hôtesses à tour de rôle. Deux membres sont en charge de chaque réunion, à laquelle un conférencier est généralement invité.

Mme Etsell a enfin collaboré avec d'autres associations. Elle n'a cessé de rendre service à l'Institut Canadien des Aveugles. Elle est une des officières du Women's Musical Club et du Wednesday Morning Club.

Son activité dans la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises l'a conduite à une participation active dans d'autres agences, telles que le Home Welfare et le Central Council of Social Agencies, qui s'occupent d'habitation, d'hygiène et d'autres problèmes connexes. Elle a été très active dans le Winnipeg Council of Women, dont elle fut longtemps vice-présidente, et dont elle est maintenant membre à vie. C'est elle qui fut la déléguée de cette association à la XVIe Assemblée Triennale du Congrès International des Femmes, qui se déroulait du 22 août au 1er septembre 1960 à Istanbul, en Turquie.

En causant avec Mme Etsell, on s'aperçoit que c'est au sein de sa famille qu'elle a puisé son zèle pour la cause française et catholique, et les causes humanitaires, civiques et culturelles. En 1906, alors qu'elle n'était qu'une petite fille, ses parents, M. et Mme René Chauvrière, quittèrent Paris pour venir habiter Winnipeg dans la paroisse du Sacré-Coeur qui n'avait été fondée que depuis deux ans. Son père était un diplômé de l'Institut Michelet, sa mère, de l'école normale. Son frère, Guy, qui est maintenant professeur à Beauséjour, Man., n'avait alors que trois ans.

Les grands-parents maternels, M. et Mme Collon, immigrèrent en même temps. La famille Collon avait sans doute la soif des pays nouveaux. Une branche de cette famille s'était fixée à Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane, où elle s'occupait de commerce entre le Mexique et la France. C'est à Nouvelle-Orléans que naquit le grand-père de Mme Etsell. Il fit cependant ses études à Paris, et vint un jour à Winnipeg où il exerça diverses fonctions, dont celle de chancelier, de consul belge lors de l'absence de M. Joseph Dubuc, qui était retenu en Europe à cause de la guerre. Il mit pour un certain temps ses services à la disposition de **La Liberté et le Patriote.** Il fut président de la Commission scolaire du Sacré-Coeur, de 1910 à 1924.

Le père de Mme Etsell naquit à Paris. Il eut de la difficulté à s'adapter à l'Ouest canadien. Il fut employé dans le département de la comptabilité du Pacifique Canadien. Sa mort survint en 1918. Il fut victime comme tant d'autres de l'influenza.

Formation scolaire

Mme Etsell avait commencé ses études en France. Quand elle débuta à l'école du Sacré-Coeur, elle avait déjà plusieurs connaissances élémentaires, mais elle n'avait jamais étudié l'anglais. Certains de ses compagnons et compagnes de classes étaient les Sala, les Léveillé, les Aubin, les Piédalue. Après son cours au Sacré-Coeur, elle fréquenta l'Académie Ste-Marie trois ans et l'école de Somerset un an. Elle conserve un bon souvenir de ses institutrices, entre autres Soeurs Marie-Diomède, Thomas et Agnès. Ses études se terminaient apparemment avec son cours supérieur.

Mais Mme Etsell n'a vraiment jamais cessé de développer ses talents. Elle avait surtout un penchant pour les arts. Le Cercle Molière bénéficia de ses talents d'interprète. Sa diction excellente lui vaut de prendre part depuis 1948 à l'émission radiophonique "Le Quart d'Heure Français", radiodiffusée de Winnipeg par Radio-Canada à l'intention des élèves de langue anglaise qui apprennent le français.

Il y a trois ans, elle s'inscrivait comme étudiante au Collège de St-Boniface durant les cours d'été. En 1961, elle s'embarquait pour la France où elle fit un stage d'un an à la Sorbonne. A l'examen préliminaire pour déterminer l'habileté linguistique, elle se classe avec le premier groupe. Elle s'inscrit ensuite au cours de civilisation française, comprenant l'étude de la littérature des 19e et 20e siècles et l'étude des régions de la France. A la fin du cours, Mme Etsell obtint son diplôme en civilisation française. Un de ses professeurs, Guy Willy Schmeltz, auteur du livre "Bilan de l'Occident", est le cousin de la famille Marchand, de St-Boniface, et de Mme Léon Gauthier, de St-Vital. Mme Etsell suivait également des cours donnés par huit autres professeurs.

Son année à la Sorbonne n'est sans doute pas sa dernière incursion formelle dans le domaine intellectuel. Pour le moment elle demeure rue Stradbrook à Winnipeg. Son intérieur charmant témoigne de ses goûts artistiques. Elle collectionne les belles choses. On y remarque une horloge Boule, des chandeliers Louis XV, les santons de sa crèche de Noël. Plusieurs objets qui décorent son salon sont des souvenirs exotiques des pays qu'elle a visités.

Le docteur Etsell

L'interview aurait été incomplète sans l'évocation du souvenir du Dr Etsell. Né à Virden, Man., il était un des neuf enfants d'une famille originaire de Glasgow. C'était une famille très convenable avec de profondes convictions religieuses.

Alors que le Dr Etsell faisait ses études médicales au Manitoba College, il se lia d'amitié avec le Dr Prendergast, auquel il confia son désir d'apprendre le français. Le Dr Prendergast lui suggéra de prendre des cours de Mme René Chauvière, la mère de Mme Etsell. Mme Chauvière le trouva sympathique et l'invita à souper. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de celle qui deviendrait un jour son épouse.

L'histoire de la carrière médicale du Dr Etsell est un récit de dévouement rare à la profession. En 1918, alors qu'il ne détenait pas encore son diplôme, il se rendit dans le Nord ontarien où sévissait l'influenza. Il fit de son mieux pour soulager avec des moyens fort rudimentaires la grande détresse des malades atteints de cette grippe violente. Après sa graduation, il fit un stage au Sanatorium de Ninette. Il exerça ensuite sa profession à Jasper, Alberta, puis à Melfort, Saskatchewan, avant de s'installer définitivement à Winnipeg.

Il convient de rappeler ici sa grande générosité envers les pauvres et les communautés religieuses. On se souvient qu'il passait souvent de longues nuits, parfois en compagnie de Mgr Jubinville, au chevet des malades. Il faisait la charité avec tant de tact et de discrétion qu'il soigna les religieuses franciscaines de St-Laurent et de la rue Jarvis pendant trente-cinq ans, mais ces religieuses n'apprirent qu'après sa mort qu'il n'était pas catholique.

Le docteur était un homme cultivé. Il était amateur de langues. Il avait une connaissance approfondie du français et de l'anglais. Il se tirait d'affaire en italien et en ukrainien. Il causait bien sur une foule de sujets, y compris la philosophie. Le souvenir de ce philanthrope est encore vivant chez ses amis et chez les malades auxquels il a dispensé des soins. Quoiqu'il fut Anglais et protestant, il manifestait beaucoup de sympathie pour les catholiques et les Canadiens français. Il est un bel exemple de l'unité qui peut exister entre gens de différentes religions et de différentes origines ethniques.

Quant à Mme Etsell, elle est un modèle pour les dames et les jeunes filles de nos paroisses et aux associations françaises. Mais elle a su démontrer que la présence française est non seulement acceptée, mais désirée dans des milieux autres que les nôtres. Elle a su prendre ses responsabilités envers ces associations tout en gardant jalousement les richesses de la culture française et en répandant autour d'elle la compréhension de cette culture, qui est une des plus merveilleuses qui aient vu le jour.

Lucille FREYNET.

Sts-Martyrs-Canadiens

Malade

Prompt rétablissement à Mme Jean-Marc Champoux, convalescente à l'hôpital Grace de Winnipeg.

Partie de cartes

La première partie de cartes a été un grand succès. Merci aux organisateurs. Les prix d'entrée ont été gagnés par Mme Lorraine Allard et M. Léo Bruneau; prix des cartes, Mme A. Jeanson et M. H.-G. Parent; prix de consolation, Mme Lucie Aubry et M. G. Boissonneault. Les gagnants au tirage furent MM. André Desrochers et R.-A. Carrière.

Syndic

M. Roger Vadeboncoeur remplace M. Pierre Brunet comme syndic.

Initiation des Equipes de Foyers

La première réunion d'initiation des Equipes de Foyers eut lieu le 25 janvier chez Aline et Pierre Brunet. Cette rencontre fraternelle de huit couples avait pour but de préciser ce que sont les Equipes de Foyers, les moyens pour réussir les réunions et comment organiser son équipe. Les couples désireux de se renseigner sur ce mouvement familial sont priés de signaler 256-8219.

Mlle Rita François est la nouvelle caissière à la Caisse Populaire de St-Boniface depuis le 1er janvier 1963. Elle a fait ses études à l'école secondaire de Ste-Anne-des-Chênes et a travaillé auparavant comme caissière-commis au magasin Red & White de Ste-Anne.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

La chronique hebdomadaire de votre Conseil doit, en toute sincérité, communiquer à tous ses membres, les grandes lignes des nouvelles courantes, mais dans cet article du journal, tout membre doit s'attendre à ce que les faits soient vrais, corrects, bien que parfois le chroniqueur se permette de broder, d'enjoliver les choses. Ce dernier, cependant, ne doit jamais conduire qui que ce soit en erreur. Il peut arriver parfois que cela se produise involontairement, tel que dans le dernier paragraphe de la chronique de la semaine dernière. Le blâme pour toute erreur doit être accepté par le chroniqueur, et celui-ci, comme tous les autres qui acceptent cette charge volontairement, ne peut et ne doit jamais rejeter le blâme sur son frère. Un homme averti cependant en vaut deux, et Après Tout se promet bien qu'à l'avenir, toute nouvelle ou annonce qui sera communiquée dans sa chronique sera, en bonne et due forme, confirmée. Il ne promet pas cependant de ne jamais commettre d'autre erreur, car, Après Tout, il ne serait pas un habitant de cette planète si tel était le cas.

Avant de faire la correction qui s'impose, suite au premier paragraphe, disons que la prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 4 février. Nous ne pouvons appuyer trop sur le fait que nous aimerions avoir salle comble ce soir-là, puisque notre archevêque, Mgr Maurice Baudoux, sera notre invité d'honneur. Nous sommes certains que Son Excellence saura garder l'attention de tous, et il éclaircira bien des esprits sur une question courante: le Concile oecuménique. Ne manquez pas cette assemblée qui sera non seulement intéressante, mais des plus instructives.

Un de nos membres, le frère Jean Mager, nous quittait subitement la semaine dernière. Nous assurons la famille de notre vive sympathie et d'un souvenir dans nos prières pour le regretté défunt.

La même semaine, plus précisément le 8 février, vous êtes cordialement invités à une soirée sociale au Club St-Michel. En effet, c'est la date qui a été choisie pour lancer publiquement le grand projet de construction d'une église sur le continent africain, projet qui est à l'étude depuis plusieurs mois déjà, et dont nous avons fait mention dans nos chroniques antérieures. Encore ici, frères chevaliers, nous comptons sur votre présence et votre appui. Amenez vos amis. L'orateur invité pour l'inauguration de cette campagne, est un des nôtres, le frère Roland Couture. Faisons de cette soirée le point culminant de nos activités sociales. Pour piquer quelque peu la curiosité de nos membres, on pourrait appeler cette soirée: "Monte Carlo en miniature". (En passant, ce dernier paragraphe sert de correction au dernier paragraphe de notre chronique antérieure, vous y comprenez quelque chose? Si non, prière de vous adresser au frère P. M. Il est très versé en matière de publicité.)

La perle de la semaine: "Les aiguilles tiennent bien mieux dans les vieux trous".

APRES TOUT.

Décès

M. J. MAGER

M. J. Mager, de St-Boniface, est décédé subitement le jeudi 24 janvier, à l'âge de 58 ans.

Le service funèbre fut chanté le lundi 28 janvier dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par Mgr J. Bellavance, D.P. V.M., frère de Mme Mager, assisté de MM. les abbés Bernard et Roland Bélanger, curés des Sts-Martyrs-Canadiens et de Ste-Marie respectivement, comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr M. Baudoux fit la levée du corps assisté de M. l'abbé L. Turcot. La chorale de la paroisse fit les frais du chant.

Les porteurs étaient MM. Paul Bergeron, A.-O. Beaudry, Louis Mager, A. Brissette, Maurice Noël et Hector Montsion. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres. La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funèbres.

M. Mager fit ses études au collège de St-Boniface faisant partie du Conventum de Rhétorique 1923.

Remerciements

Mme J. Mager et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de quelque autre manière à l'occasion du décès de leur époux et père.

Expérience de bilinguisme éclairé au Précieux-Sang

La paroisse du Précieux-Sang, après avoir cherché pendant près de douze ans une solution concrète et positive au problème du français dans son école, tente présentement une expérience qui semble devoir porter fruit.

Le 20 janvier, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, présentait à ses paroissiens son nouveau programme de refrancisation. Il énuméra, en premier lieu, les problèmes qui l'ont poussé à prendre une décision définitive: l'influence du milieu, non seulement chez les élèves, mais aussi auprès des parents, les restrictions du département sur les heures d'enseignement de notre langue, etc. A l'heure actuelle, les élèves savent si peu le français qu'ils ne peuvent plus s'exprimer dans leur langue maternelle et doivent avoir recours à l'anglais pour se faire comprendre. "Donc, ils parlent anglais, partout, toujours", dit-il, "une situation très pénible, surtout dans une école paroissiale où les parents doivent faire des sacrifices énormes pour maintenir une école séparée, dont le but est l'éducation non seulement religieuse mais aussi française."

Le remède suggéré par le R. P. curé fut présenté à la réunion des professeurs, le mercredi 9 janvier. Dorénavant, on fera un effort pour traduire et expliquer en français, dans les classes, les matières qui sont présentement données en anglais, telles que le "spelling", les sciences, les mathématiques, etc. Les élèves de tous les grades pourront ainsi apprendre le mot technique français correspondant à l'expression anglaise. Au "spelling", ils apprendront à associer le mot français au mot anglais, et même à l'épeler. De cette façon, ils pourront enrichir leur vocabulaire, pour ensuite pouvoir s'en servir dans leurs compositions françaises, et surtout dans leur conversation, au lieu de toujours penser en anglais et ensuite traduire leur pensée.

Le P. Lemoine se dit ensuite émerveillé de l'effort que les professeurs de l'école ont mis depuis la réunion à appliquer cette méthode. "Il ne faudrait pas croire, cependant, que l'on enseignera le français à un tel point que les élèves pourraient en souffrir dans leurs contacts avec leurs compatriotes anglais, dit-il. Nous n'allons pas à un tel extrême, restons dans un juste milieu."

Il demanda ensuite le support de ses paroissiens, un appui de leur part pour faire comprendre à leurs enfants le but de cet effort commun de francisation en les encourageant à regarder la télévision française, à écouter CKSB, et surtout à parler français au foyer, au téléphone, etc. Si l'école leur impose de grands sacrifices pécuniaires, qu'ils exigent de leurs enfants des résultats pour la valeur de cet argent.

Il termina son sermon en rappelant que le fait du bilinguisme au Canada est à l'heure actuelle le problème le plus discuté et étudié dans tous les coins du pays, et que leurs enfants pourront profiter de cet effort en voyant s'ouvrir des positions d'avenir où la connaissance des deux langues est de plus en plus recherchée.

Les fruits de cette entreprise ne peuvent être évalués en un temps si bref, mais on en voit déjà quelques répercussions à l'école.

La Rév. Sr Suzanne, institutrice du grade 6, cherche continuellement de nouveaux moyens pour éveiller l'enthousiasme des élèves. Les classes de mathématiques sont présentées tantôt en français, tantôt en anglais. Les termes de grammaire anglaise sont traduits en français au fur et à mesure, sans occasionner aucun retard dans l'enseignement de la matière elle-même. Cette institutrice a tenté de démontrer aux enfants à quel point ils avaient oublié leur français, en enregistrant sur rubans sonores ce qu'ils avaient fait durant les vacances de Noël. Elle fut émerveillée de voir l'intérêt que ce renouveau de français a suscité dans ses classes. Les enfants vont jusqu'à suggérer des solutions au problème: jetons pour le bon parler, etc. L'un d'eux a même suggéré qu'on devrait ajouter une heure supplémentaire à la fin des classes où l'on donnerait strictement du français. Reste à voir qui y assisteraient.

Les professeurs sont presque tous d'avis qu'il y a moyen d'appliquer cette méthode sans créer un surcroit de travail préparatoire. Ils croient franchement que l'effort en vaut la peine et que, même si les résultats ne se feront pas sentir avant quelques années, c'est tout de même un pas en avant, un acte positif qui peut réussir.

Le Père Lemoine fit ensuite un appel spécial aux parents de suivre un programme de télévision qui sera présenté au poste CBWFT, le mercredi 13 février, à 9 h. 30, où l'on déroulera un film pris à l'école du Précieux-Sang, les jeudi et vendredi 17 et 18 janvier.

Docteur en Ecriture sainte

ROME — Le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., autrefois professeur d'Ecriture Sainte au scolasticat oblat de Lebret, Sask., défendra sa thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences bibliques à Rome le 7 février. Le titre de cette thèse est "La structure-type à l'origine des Synoptiques".

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

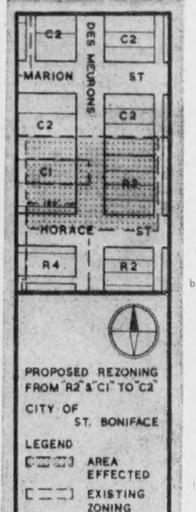
Avis de règlements d'urbanisme

PRENEZ AVIS que le comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audition publique à 2 h. p.m. le lundi 4 février 1963 dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but d'étudier les amendements aux Règlements et/ou aux Plans d'Urbanisme indiqués ci-dessous et les demandes du Conseil Métropolitain pour l'approbation de certains usages spécifiques, tels que:

1. **Cité de St-Boniface**

L'amendement du Plan d'Urbanisme de St-Boniface 1957 par:

a) Le changement de zone de la propriété suivante, de "R2" ou district de propriétés à deux familles et "C1" ou district limité aux établissements commerciaux à "C2" ou district commercial:



Les lots 3, 4, 5 et les 17 pieds au nord du lot 6, bloc 26, plan 386, sur une profondeur de 120 pieds; les lots 1 à 4 inclusivement, bloc 3, plan 2005; le lot 4, bloc 2, plan 1930; Arpentage du Gouvernement Fédéral, 89, Paroisse de St-Boniface.

Cette propriété est située dans la rue Des Meurons, immédiatement au nord de la rue Horace, limitée à l'est par la première ruelle à l'est de Des Meurons et à l'ouest par une ligne parallèle à et perpendiculairement distante de 120 pieds du côté ouest de Des Meurons et au nord par la ligne de démarcation entre la zone commerciale "C2" et la présente zone "R2" pour deux familles, tel qu'indiqué dans le dessin ci-joint.

b) le changement de zone de "C1" ou district limité aux établissements commerciaux à "C2" ou district commercial pour la propriété suivante:

Morceaux 3 et 4, plan 7426, plan d'arpentage d'une partie du lot 320 de la Gendarmerie Royale.

Ce terrain est situé du côté nord de la route Trans-Canada entre la rue Archibald à l'ouest, la subdivision Emerson du Canadien Pacifique à l'est et, au nord, par la continuation du chemin Comanche vers l'est.

S. G. Rich,
directeur,
Département d'Urbanisme.

Pour plus amples informations à ce sujet, adressez-vous au bureau de l'Administrateur du Répartissement des Zones à 100, rue Main, Winnipeg.

M. Gratien Gélinas joue à St-Boniface le rôle de "professeur" de théâtre

M. Gratien Gélinas, ancien président national de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, est venu aider samedi et dimanche derniers le centre de St-Boniface, à la demande de sa présidente, Mme Regine Marsh. Ce centre de l'ACTA à St-Boniface a été fondé en 1962 pour les quatre provinces de l'Ouest, et le Cercle Molière en fait partie. Aussi le Cercle Molière offrit son local au soubassement de la basilique de St-Boniface pour les diverses réunions du séminar. M. Léo Rémillard accepta de présider les trois réunions.

Réceptions

A l'occasion de cette visite au Manitoba, M. Gélinas, qui était accompagné de son épouse, était l'invité d'honneur à une réception donnée par Son Hon. le maire et Mme Joseph Guay, et à un dîner chez M. le Dr et Mme Regine Marsh. Le samedi soir, il a rencontré plusieurs chefs du Mouvement dramatique manitobain de langue anglaise et il a assisté à une représentation par le Manitoba Theatre Centre. Il profita de ces occasions pour insister encore une fois sur le rôle du théâtre comme lien de compréhension entre les deux principales races canadiennes.

Sa plus récente comédie "Bousille", par exemple, a été traduite en anglais et présentée à la télévision par la CBC. M. Gélinas signale qu'il a laissé toute la responsabilité de cette entreprise à l'équipe de Toronto et que c'est le directeur anglais qui, après avoir "donné" le rôle principal à M. Gélinas, l'a dirigé au cours de la mise sur ruban. D'autre part, il a fallu, comme auteur de la pièce et comme interprète de la mentalité canadienne-française, intervenir pour aider l'équipe anglaise à comprendre le rôle du Frère Anselme. La production de "Bousille" pour la CBC a été par conséquent une expérience enrichissante des deux côtés et surtout pour l'auditoire anglais.

Programme bien rempli

La première réunion du samedi matin 26 janvier permit de discuter "des problèmes d'organisation et d'administration dans les troupes". Le Cercle Molière a en effet pris tellement d'essor cette année que de tels problèmes se posent. Par exemple il présenta de grandes pièces, dont "Confucius" de Jacques Ouvrard; il offrira au public à Winnipeg et autres endroits de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan trois pièces en un acte sous la direction de Mme Pauline Boutal; l'Atelier des Jeunes du Cercle Molière, fondé en septembre 1962 par Mme Marsh, présentera sa pièce le 26 mars; M. Robert Séguier prépare "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas. Problèmes d'organisation et d'administration furent donc discutés en commun par les membres présents sous la direction de M. Gélinas. Ce dernier, on peut le dire, sait saisir rapidement le sens d'une question posée, et sa réponse est toujours à la fois éclairée et adaptée aux circonstances concrètes qu'on lui expose ou qu'il soupçonne.

Heures des responsables

La deuxième réunion dans l'après-midi du même jour réunit, en plus des participants du matin, des instituteurs et des élèves des maisons d'éducation de St-Boniface: Collège, Juniorat, Académie St-Joseph, etc. Il importe de mentionner que MM. Robert Roy et Louis Maurice, responsables de l'enseignement du français dans tout Winnipeg et spécialement au Churchill High School, étaient présents avec quelque 10 étudiants d'origine anglaise de la ville voisine qui écoutèrent avec attention et intérêt toutes les explications de M. Gélinas. Car de fait M. Gélinas sut parler avec clarté des problèmes d'éducation théâtrale dans les écoles primaires et secondaires ou collèges. Il appuya particulièrement sur la nécessité d'apprendre d'abord à parler correctement le français et à bien s'exprimer dans cette langue, avant de vouloir faire le grand théâtre qui ne devient praticable de fait qu'au collège.

A 3 h. p.m., la discussion aborda le Théâtre Canadien, ses auteurs, ses pièces. Le distingué visiteur sut dire qu'il n'est pas plus facile de jouer une pièce "canadienne-française" que "française", mais qu'il convient d'en donner parfois, car elles ont chance d'intéresser particulièrement l'auditoire qui y reconnait les qualités ou travers de son milieu, de son langage, de ses moeurs, etc. Cette discussion fut agrémentée par la représentation, sans décors ni costumes, du deuxième acte de la pièce "Confucius" qui sera jouée au festival régional du Festival Dramatique National en mars prochain.



M. Gratien Gélinas

Les jeunes en vedette

Dimanche matin, après un déjeuner à la salle Jubinville, il y eut une autre réunion. Cette journée était consacrée aux jeunes de l'Atelier du Cercle Molière. On y parla des "individus" du théâtre: le comédien, le metteur en scène, le régisseur, le directeur technique, c'est-à-dire des rôles individuels qui doivent former le travail d'équipe.

M. Gélinas a ensuite fait un résumé des diverses discussions. Son plus grand et premier conseil au Cercle Molière et aux amateurs: "Trouvez-vous une salle propice à la représentation. Pas une salle de 1,400 places, c'est beaucoup trop grand. Mais un endroit plus petit, plus approprié. Un théâtre de poche. Au lieu de jouer une seule fois devant 600 personnes dans un théâtre de 1,400 places, il est préférable de jouer trois fois devant 200 personnes. C'est ça faire du théâtre, c'est-à-dire avoir la chance de faire des répétitions en public et de s'améliorer". Il conseilla aussi de se trouver un administrateur. Enfin, on peut dire qu'il trouva lui-même très fructueuses et constructives ces réunions.

La soixantaine de participants se disent très heureux d'avoir pu rencontrer ainsi M. Gélinas. Tout se fit de façon intime, tel que l'avait demandé ce dernier.

Le théâtre au Canada

En plus de se dépenser au profit des amateurs du théâtre à St-Boniface, M. Gélinas s'est prêté à une session d'interviews, dimanche matin.

"La petite tornade humaine", selon la Tribune, a loué les activités du Manitoba Theatre Centre et du Cercle Molière au Manitoba. Invité à comparer le théâtre canadien de langue anglaise et de langue française, il a dit que la proximité des Etats-Unis donnait aux comédiens anglais plus d'occasions de se produire, mais en même temps vidait un peu les rangs des acteurs canadiens, tandis que l'éloignement de la France obligeait les comédiens français à concentrer leurs efforts au Canada, surtout à Montréal, ce qui leur donne un sentiment plus intense de leur utilité au pays. M. Gélinas a avoué modestement que "Bousille" a été un grand succès à l'exposition mondiale de Seattle. Il travaille actuellement à la composition d'une autre pièce.

Décès

M. A. PELLETIER

A l'hôpital Taché, le 24 janvier est décédé après une courte maladie M. Arthur Pelletier, âgé de 91 ans et 8 mois. Né à St-Louis-de-Gonzague, Qué., il vint au Manitoba et résida à La Broquerie et à Ste-Geneviève et pendant les 14 dernières années de sa vie à St-Boniface.

De nombreux parents et amis se réunirent pour réciter les prières le lundi soir à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le mardi matin 29 janvier. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. Jean, Gérard, Raymond et Robert Pelletier et Gérald Bruce, petits-fils, et Albert Pelletier, neveu. La quête fut faite par MM. Jean et Gérard Pelletier. Les enfants du défunt étaient tous présents aux funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Arthur, de St-Boniface, Hormidas et Alphonse, de Ste-Catherines, Ont.; quatre filles, Anna (Mme Albert Pelletier) et Eugénie (Mme Joseph Bruce), de St-Vital, Marie-Louise (Mme Robert Dornez), de St-Boniface, et Solia (Mme Victor Kustush), de Chicago, Illinois; 47 petits-enfants et 83 arrière-petits-enfants. Son épouse, Marie, le précéda dans la tombe en 1950, ainsi que trois fils: Joseph, sur le champ de bataille lors de la deuxième guerre mondiale, Wilfrid, à St. Catharines, Ont., et Napoléon, à St-Boniface.

Remerciements

Les familles Pelletier, Dornez et Bruce, de St-Boniface, désirent exprimer leur plus vive reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de ce deuil, surtout aux nombreuses personnes qui ont assisté aux prières et aux funérailles.

• • •

MME M.-L. LEVEQUE

Mme Marie-Louise Lévêque est décédée le mardi 22 janvier à l'hôpital général de St-Boniface. Elle était âgée de 87 ans. Mme Lévêque résidait à 440, rue Aulneau.

Née à Rhode Island, E.-U., elle demeurait à St-Boniface depuis 85 ans et était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Alphonse, de San Diego, Californie, Wilfrid et Armand, de St-Boniface; deux filles, Mme Charles Lanthier, de St-Boniface, et Mme Blanche Bourbon, de [illegible] Nuys, Californie; un frère [illegible] Odias Roy; trois soeurs, [illegible] Camilla Phaneuf, Léonida L[illegible] et Blanche Leclerc, tous de St-Boniface; 13 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Son époux, Georges, l'a précédée dans la tombe en 1926.

Les prières furent dites à la chapelle funéraire P. Coutu le jeudi 24 janvier et le service funèbre fut chanté le lendemain en la cathédrale de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière paroissial.

"Ne mettez pas vos prêtres dans l'embarras"

QUEBEC — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a fait part de mesures prises pour éviter que les catholiques ne réclament des reçus de charité trop élevés pour fins d'impôt sur le revenu.

Dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse de Québec, l'archevêque demande à ses diocésains de ne pas mettre les prêtres dans l'embarras en demandant des reçus dont les montants excèdent les sommes versées durant l'année pour des fins charitables et ecclésiastiques.

Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux. (Mt 19, 24)



Du 23 au 25 janvier, 130 Soeurs Grises de Montréal, dont quelques-unes ont parcouru une distance de plus de 3,000 milles, ont participé à des journées d'étude, au cours desquelles furent proposés des plans d'action en rapport avec les tendances actuelles de la spiritualité et de l'apostolat dans l'Eglise.

Les Soeurs Grises dirigent des hôpitaux, des écoles d'infirmières, des écoles aux niveaux primaire et secondaire; de plus, elles font du service social dans les institutions pour le soin des personnes âgées ou infirmes, des enfants exceptionnels: aveugles, orphelins, épileptiques, etc. En effet, l'héritage spirituel que leur a légué leur fondatrice, la Bienheureuse Mère d'Youville, les porte à se pencher vers tous ceux qui ont besoin d'une main secourable.

La Très Révérende Mère Georgette Leduc, supérieure générale, qui a présidé ces sessions, a insisté sur l'importance des bonnes relations humaines dans le travail apostolique confié aux religieuses d'aujourd'hui et de demain. En terminant les réunions, elle a souligné la nécessité urgente pour les supérieures d'intensifier le programme de base des aspirantes, d'accélérer la préparation professionnelle de celles qui sont déjà engagées dans les oeuvres, d'élaborer une stratégie efficace pour le placement du personnel religieux, et surtout d'étendre leur vision d'apostolat à la dimension même de celle de l'Eglise universelle.

L'assemblée était composée de toutes les supérieures majeures et de leurs conseils, de quelque quatre-vingt supérieures des hôpitaux, des écoles et des autres institutions à travers le Canada et les Etats-Unis, des soeurs préposées à la formation des novices et des jeunes professes, et d'autres éducatrices spécialisées dans le nursing, l'éducation et le travail social.

Dans la photo ci-dessus on voit le groupe de la province de St-Boniface: première rangée de gauche à droite, **Soeurs M.-Rose Tougas** et **C. Rioux**, **Rév. Mère Rita Fortier**, supérieure provinciale, St-Boniface, **Très Rév. Mère Georgette Leduc**, supérieure générale, Montréal, **Soeurs E. Vachon, Ann Ell** et **M.-J. Marcotte**; deuxième rangée: **Soeurs B. Forest, A. Caron, M.-R. Constantin, E. Winter, T. Cloutier** et **T. Legal**; dernière rangée: **Soeurs Edna Chabot, T. Boulet, C. Maurice, R. Robidoux, A. Gaudette, A. Boisvert** et **M. Trottier.** Ne sont pas dans la photo: Soeurs R. Veilleux, Marie Garneau, Alice Brodeur et Lucille Gosselin.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Intermède avec Georges Guénette

Nez retroussé, col impeccable, sifflotant un air à la mode, voici Georges Guénette, le plus jeune annonceur à CKSB et le plus affairé. Entre le collège et le poste, il a pratiqué deux ou trois métiers, mais voici plutôt le dialogue sur le vif.

— Georges, tu es dans l'illustre famille des anciens du collège?

— J'ai fait ma Rhétorique. J'étais dans la classe d'André M., de Jules F., etc.

— Ensuite?

— J'ai enseigné durant trois ans et demi, le français et l'anglais à Fisher Branch, Binscarth et Rossburn. Je m'y plaisais. J'ai toujours mon certificat d'enseignement, d'ailleurs, et je continue des cours par correspondance. Il y avait une difficulté à cause de mon âge. Dans les classes de 9e à 12e années, j'avais des élèves plus âgés que moi!

— Tu as donc de bonnes possibilités dans la carrière de l'enseignement.

— Et dans l'embaumage.

— Dans l'embaumage?

— J'ai été embaumeur durant six mois avant de commencer ici.

— Entrepreneur de pompes funèbres?

— Presque. J'avais été engagé d'abord par une entreprise funéraire pour être directeur de cérémonies. Bientôt j'ai participé aux travaux d'embaumage.

— Tu as passé combien de morts, à peu près?

— J'ai participé à plus d'une centaine d'embaumages.

— Tu as un talent d'embaumeur, en somme.

— Il y a un apprentissage comme dans tout métier. Je réussissais bien dans la toilette et le maquillage. J'ai déjà suivi des cours de dessin commercial et de peinture, et cela m'a aidé.

— Où et quand?

— A la "Manitoba School of Art" durant mes vacances.

— Au salon mortuaire, cela va-t-il jusqu'à la chirurgie plastique?

— En certains cas d'accidentés, oui. Je m'en souviens d'un, en particulier . . .

— Ce genre de travail ne t'affectait en aucune manière?

— Non. Je ne suis pas attaché à la vie, c'est peut-être pour cela. D'ailleurs, je ne cherchais pas à consoler les parents. Je crois qu'une personne ne peut pas en consoler une autre. On se console soi-même. Moi, ce que j'aimais, c'était de redonner aux morts une apparence de vie, de les rendre beaux.

— C'est un peu inquiétant, ce détachement de la vie, tu ne trouves pas? Romantisme de jeunesse, épreuves, ou convictions métaphysiques?

— Comme tu voudras . . . Sortir de la jeunesse est quelque chose qui se passe différemment selon chacun, je suppose . . .

(Nous continuons à parler d'embaumage, ce qui nous conduit à la science-fiction . . .)

— Comme tu es familier avec les morts, as-tu déjà eu quelque chose à leur reprocher dans leur conduite?

— Pas du tout. Mais j'aime en imaginer. La science-fiction m'intéresse beaucoup. J'en ai déjà écrites.

— En français?

— Non, en anglais. Je suis meilleur en anglais.

— En as-tu publiées?

— Oui, dans la série "Marathon Publications". J'ai eu aussi une nouvelle publiée dans "Atlantic". J'avais d'abord participé à un concours du "Writers' Digest", à la suggestion d'une dame professeur. J'ai été classé deuxième. Cela m'a encouragé à continuer, tu comprends.

— Tu envoies des textes directement aux revues?

— Non, il faut les envoyer à des agents intermédiaires, qui les approuvent ou les rejettent.

— Une revue comme "Atlantic" doit bien payer?

— Mon histoire m'a valu environ $2,000.

— J'ai hâte de la voir . . . Ici, à la radio, que préfères-tu entre les nouvelles et les programmes populaires?

— Les programmes. J'aime la musique populaire moderne. J'aime aussi les reportages.

— Tu as déjà fait quelque chose pour introduire des succès français dans les "juke-box" des restaurants, n'est-ce pas?

— Oui. "Milord" a été un succès fantastique au Café Chez Yvonne. Le disque était usé à la corde lorsque l'inspecteur a rouvert la boîte. Mais en général, l'expérience a été décevante. Il semble que les chansons françaises ne "prennent" pas à St-Boniface. Il faut dire aussi que le choix fait par M. Savage, le distributeur, était discutable.

— L'expérience est peut-être à reprendre. Et quelle est ta chanteuse préférée?

— Dalida.

— Entre "Chinese Twist", "Un clair de lune à St-Tite" et "Milord", qu'est-ce que tu préfères?

— St-Tite pour le clair de lune, Edith Piaf pour la chanson et Hong Kong pour le reste.

R. V.

Récital

A "Récital du lundi soir" la semaine prochaine, Diana McIntosh présentera à 7 h. 30 les oeuvres suivantes: Sarabande de Bach; Mazurka Op. 7 no 1 de Chopin; Rosemary de Frank Bridge; Valse en C bémol de Chopin.

Le ministère du Tourisme naîtra le premier avril

QUEBEC — C'est le 1er avril prochain que le nouveau ministère du Tourisme entrera en activité sous la direction de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne.

La date du 1er avril a été choisie dans les deux cas parce que l'exercice financier 1963 - 1964 commencera ce jour-là. On évite ainsi toute complication au point de vue budgétaire.

Le nouveau ministère englobera le Conseil du tourisme et différents services administratifs qui s'occupent de problèmes touristiques, mais qui relèvent actuellement du Secrétariat de la province, du ministère de la Chasse et des Pêcheries et du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Collation des diplômes aux clercs-servants

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux préside la cérémonie de collation des diplômes aux clercs-servants de la paroisse cathédrale de St-Boniface et de la paroisse Ste-Marie de St-Vital, dans la basilique, ce jeudi soir 31 janvier, à 7 h. 30, en la fête de saint Jean Bosco, patron de la jeunesse. Le grand responsable de cette "veillée de prières pour les vocations" est M. l'abbé Yvon Boisvenue, premier vicaire de la paroisse cathédrale.

Son Excellence remet aussi des diplômes à quatre adultes qui servent souvent la messe: MM. Napoléon Boily, Normand Ducharme, Alexandre Allaire et Edouard Lafrenière.

M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, donne le sermon de circonstance sur les vocations. Mgr Baudoux adresse lui aussi la parole aux "diplômés" et autres servants (venus des paroisses du Précieux-Sang, St-Eugène, Sts-Martyrs-Canadiens, Assomption, etc.), ainsi qu'à la foule des parents et des représentants des communautés religieuses.

La chorale des Petits Servants, sous la direction de M. l'abbé Léo Couture, est responsable du chant au cours de cette imposante cérémonie.

MM. Gabriel Soulodre, Germain Champagne, Claude Gagné et Aurèle Désaulniers font la lecture de textes bibliques, accompagnés des "acolytes", MM. Gérard Pelland et Guy Morier.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

St-Boniface, Man.

Quand vous aurez lu le bulletin du mois de février, chose que chacun de nous fait assidûment, j'en suis certain, vous pourrez remarquer que cette fois-ci, les différents comités se sont vraiment mis en évidence. Et je puis vous assurer que tout n'est pas là! Le mois de mars, paraît-il, sera tout aussi rempli.

Comme il a déjà été mentionné auparavant, tout ceci a pour but de garder l'intérêt des membres dans les activités du Conseil. De notre part il est donc naturel de participer à ces activités afin de montrer aux divers comités que leurs efforts ne sont pas en vain.

Comme de coutume, il y aura une assemblée sociale le lundi 4 février à 8 h. 15 p.m. Cela n'a rien d'extraordinaire, mais comme je le disais la semaine dernière, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Ainsi donc, venons à cette assemblée! Surtout que ce sera la seule chance de se procurer des billets pour la soirée du 8 février. Et je crois qu'il faudrait bien en profiter car, avec le carême juste derrière le coin, les activités de nature "joyeuse" seront plutôt maigres.

Avant de conclure, une note au frère C. L.: Le Conseil décline toute responsabilité dans les récents événements familiaux! Peut-être y a-t-il eu des mentions ou commentaires irréguliers, mais franchement on ne voit pas ce que le Conseil a à voir là-dedans!

FIGARO.

Le supérieur général participera au Concile

ROME — Le T. R. P. Léon Volker, supérieur général des Pères Blancs d'Afrique, vient d'être nommé membre du Concile du Vatican. La lettre de nomination émise par la Secrétairerie d'Etat du Vatican indique que le Père Volker participera à la seconde session du Concile. Il aura droit de vote comme les autres Pères.

On vient également d'apprendre que plusieurs autres supérieurs généraux de sociétés missionnaires viennent d'être nommés membres de plein droit du Concile.

Retraite conjugale à Villa Maria du 26 au 28 février

Le rapport du Congrès national des retraites (National Lay Retreat Conference) tenu au Collège St-Paul il y a quelques mois vient tout juste d'être mis en circulation. Ayant groupé quelque 200 délégués laïques venant tant des Maritimes et des provinces de l'Est que des Prairies, ce congrès peut être à juste titre considéré comme le porte-parole des mouvements laïques consacrés aux oeuvres des retraites fermées. Or, parmi les résolutions proposées et adoptées par l'assemblée, on souligne la suivante:

"Attendu que la famille est la cellule-mère de la société;

"Attendu que les parents — étant le noyau de cette cellule — portent la responsabilité de pourvoir aux besoins moraux, spirituels et émotifs de ses membres;

"Et attendu que notre sainte mère l'Eglise nous a rappelé en nombre d'occasions que le monde sera restauré dans le Christ par la famille;

"Qu'il soit résolu que les organisateurs et directeurs de retraites pour laïques s'efforcent — là où les conditions et les facilités de logement le permettent — à promouvoir et encourager les retraites pour couples mariés."

Déjà, depuis cette expression non équivoque du désir des fidèles, Villa Maria a dispensé trois retraites pour couples — chacune créant un enthousiasme nouveau et débordant, si bien que le programme des retraites pour 1963 en comprend quatre du genre.

Pour les couples de langue française, deux de ces retraites auront lieu tout prochainement. La première (dont nous vous parlions récemment), pour la paroisse-basilique, est organisée par M. et Mme A. Desaulniers (CE 3-4051) et M. et Mme D. Bilodeau (CH 7-1814); la seconde aura lieu en semaine — soit **du mardi 26 février (2 h. p.m.) au jeudi 28 février (1 h. p.m.)** — et est particulièrement destinée aux couples des paroisses suivantes: Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève, La Broquerie, Ile-de-Chênes, Richer et Otterburne. Il est possible aussi — et même probable — qu'une autre retraite conjugale sera ajoutée au programme de mars, en mi-semaine. On voudra bien s'enregistrer en s'adressant à Villa Maria — GL 3-8025.

"Nombre de parents échouent à la tâche — sur le plan moral, spirituel et émotif — parce qu'ils ne savent pas appliquer dans leur vie de chaque jour les principes du véritable amour — conjugal, paternel ou fraternel". Telle est l'une des conclusions tirées des discussions en groupes auxquelles 200 délégués participèrent. La retraite conjugale est un moyen efficace de vous éclairer sur ces divers aspects de votre amour. Elle vous promet donc un plus grand bonheur . . . et en cette vie et en l'autre! A vous d'en profiter!

Pour renseignements, appelez Villa Maria — GL 3-8025.

Protecteur des Soeurs de la Miséricorde

CITE DU VATICAN — Le pape a nommé le cardinal Paul-E. Léger, archevêque de Montréal, protecteur des Soeurs de la Miséricorde de Montréal.

NOMINATION

par la Greater Winnipeg GAS COMPANY



M. J.-R. SENEZ

M. H. C. Neal, vice-président de la Greater Winnipeg Gas Company, annonce la nomination de M. J.-R. Senez au poste de gérant de la Commission de la Publicité et des Relations extérieures.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations ds règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 12 février 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

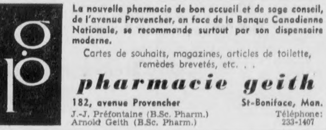
Cas no 28-63 — St-Boniface

Demandeur: **M. et Mme G. D. Gillis** (propriétaires).

Objet: La permission de construire une addition d'un étage, 14 pieds par 18.75 pieds, à l'arrière de la présente demeure, ladite demeure et addition n'étant pas conformes ayant une cour de côté sur le côté nord de 1 pied 7 pouces de largeur plutôt que 5 pieds tels que requis; et une cour de côté sur le côté sud (garage attenant et auto-port) de 1 pied 5 pouces de largeur plutôt que 5 pieds tels que requis.

Propriété: 102, Lyndale Drive.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

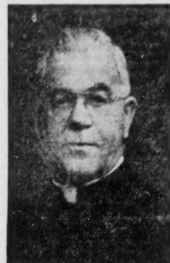


Un ancien supérieur du collège d'Otterburne, Man., le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., est décédé à Rigaud

OTTERBURNE — Un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme du R. P. Louis-Philippe Fafard, C.S.V., dans la chapelle du collège St-Joseph d'Otterburne, le mercredi 6 février à 11 h. 15 de l'avant-midi. Les anciens du collège et amis du défunt sont invités.

Le Père Fafard, décédé à Rigaud, Qué., le 20 janvier dernier dans sa 71e année, et inhumé au cimetière de sa communauté à Joliette, comptait 50 années de vie religieuse et 44 de vie sacerdotale, dont cinq consacrées au service de la population franco-manitobaine (1953-1958). Il était très connu ici des diverses sections paroissiales des Parents et Maîtres à cause de ses brillantes et instructives causeries. Il fit reconnaître l'apport du collège St-Joseph d'Otterburne à la cause française et représenta cette institution au sein de l'exécutif de l'Association d'Education. Il a été le grand responsable de la construction de l'aile du collège en 1956-57. Enfin il se fit de nombreux amis, tant parmi les membres du clergé que chez les laïcs, et spécialement parmi les anciens du collège.

Né à St-Cuthbert, comté de Berthier, Qué., il fit de brillantes études au Séminaire de Joliette et à la Grégorienne de Rome. Il fut professeur de philosophie et de théologie à diverses époques de sa vie. Il occupa les plus hauts postes à l'intérieur de sa communauté: fondateur du scolasticat de théologie et directeur; supérieur du séminaire de Joliette; supérieur provincial de Montréal; supérieur du scolasticat de Joliette. Depuis 1960, il était très malade et retenu à l'infirmerie des religieux à Rigaud.



Le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V.

Haywood

Çà et là

Le samedi 19 janvier, M. l'abbé J. Choiselat, curé, et sa soeur, Mlle Choiselat, reçurent les membres de la chorale et les syndics à un souper à la salle paroissiale. Il y avait environ 40 invités.

Le dimanche 20 janvier eut lieu à la salle paroissiale la première soirée de bingo de l'année. Vu le temps très froid, l'assistance n'était pas nombreuse.

Mlles Yvette Souque et Pauline Hébert, qui travaillent à Winnipeg, sont venues visiter leurs parents pour la fin de semaine.

Mme Philippe de Rocquigny a la visite de son fils, Arthur, d'Edmonton.

Mlles Francine Bernard et Thérèse de Rocquigny et M. Guy Labossière visitaient Haywood, dimanche dernier.

Mme McGhie, autrefois Mme Pierre Hébert, de Haywood, visitait ses parents et amis, en fin de semaine.

Mme Wilfrid Lapointe est hospitalisée à Winnipeg, où elle doit subir une opération.

M. Jean-Léon Tougas est parti travailler à Thompson.

M. Jean Souque, qui travaillait à Grand Rapids, depuis l'automne dernier, est de retour depuis deux semaines. Le temps si froid empêche les travaux.

Elie

Va-et-vient

Bon voyage à M. et Mme Adonaï Bernardin, en voyage en Californie, à M. et Mme Marcel Bernardin, en voyage aux îles Hawaii et Omehu, à M. et Mme Grégoire Girard partis visiter le Mexique et la Floride, à M. Adélard Dufour en Californie, à M. et Mme Lucien Privé et M. Denis Girard en Colombie-Britannique, et à M. Laurent Chabot, dans le sud des Etats-Unis.

M. Joseph Girard, de Calgary, était de passage dans sa famille.

Malades

Prompt rétablissement à M. Emery Bouchard, patient à l'hôpital Deer Lodge, et à M. Maurice Beaudry et Mlle Lise Allard, hospitalisés à St-Boniface.

St-Norbert

Souper de la Coopérative

Le dimanche 20 janvier, la coopérative de St-Norbert invitait tous les paroissiens à un souper de fèves au lard. Plus de 200 personnes répondirent à l'invitation et prirent part à ce souper familial.

L'orateur invité fut M. W.-A. Perron, qui parla des mouvements coopératifs et de la nécessité que tous fassent leur part pour les encourager. M. l'abbé Armand Hébert, curé, ajouta quelques mots.

Trois prix d'entrée furent gagnés par Mmes Jos. Campeau et J.-A. Ritchot et Mlle Anita Tétreault. Chaque prix était d'une valeur d'achat de $25 d'épiceries à la coopérative.

Logis moderne à Transcona pour les religieuses Oblates

TRANSCONA — Le dimanche 3 février, Son Exc. Mgr M. Baudoux présidera la bénédiction et l'ouverture officielle du logis des Soeurs Oblates à Transcona.

La Rév. Mère Générale, Sr Jean-de-la-Croix, et son assistante, la Rév. Sr Jeanne-d'Arc, ouvriront le thé à 3 h. 30 p.m., lequel se continuera jusqu'à 9 h. dans la salle-auditorium de l'école du St-Sacrement. Les recettes iront à l'ameublement du nouveau logis.

Cet édifice moderne à deux étages mesure 74' x 28' avec un sous-bassement de 28' x 26'. M. F. W. Sawatsky en fut l'entrepreneur.

La structure comprend de la brique rouge, texture tapis, ainsi que des blocs de ciment renforcis par des poutres d'acier. Des tuiles recouvrent les planchers; les murs de couleurs pastel jettent une note décorative.

Au premier étage se trouvent la chapelle, le parloir, le bureau, la salle de communauté, la cuisine, le réfectoire et une salle de bain.

Au deuxième étage l'on trouve deux salles de bain ainsi que sept chambres simples et quatre chambres doubles. Chacune est équipée d'un lavabo et d'une garde-robe.

L'entrée principale fait face au côté nord. Elle est surmontée d'un dais soutenu par des supports en fer forgé. L'entrée de l'est conduit à la chapelle. Celle-ci comprend un mur ouvert en forme de demi-cercle et qui entoure un autel spécialement choisi pour ce genre de construction.

Après une longue attente, ce logis, avec toutes ses facilités modernes, devient une réalité pour les religieuses Oblates de Transcona. Un remerciement sincère aux Révérendes Soeurs Oblates de St-Boniface pour leur généreuse contribution de $25,000 en faveur de cette construction.

Ste-Amélie

Çà et là

Mme Ludger Soucy est revenue de l'hôpital général de St-Boniface, le vendredi 25 janvier.

Mlle Jeanne Fayant, qui a passé environ deux mois à Eaton, Ohio, est revenue le 20 janvier et passera quelque temps avec ses parents.

M. Gilbert L'Heureux et un cousin, M. Maurice Desjardins, de Laurier sont allés travailler à Red Lake, Ont.

M. Freddy Delaurier, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme J. Vandenbosch.

M. et Mme Joseph Labelle, de Uranium City, Sask., étaient en visite chez M. et Mme Albert Labelle et leur famille, durant la semaine du 21 janvier. Ils partirent pour St-Lazare le 24 janvier pour y visiter les parents de Mme J. Labelle, M. et Mme D. Laferrière.

M. René Gervais, d'Elie, Man., rendit une courte visite à M. et Mme E. Denis, le jeudi 17 janvier.

M. et Mme Kenny Butterfield et leur fille, de Thompson, Man., sont en visite chez M. et Mme Gérard Verhaeghe.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, et M. et Mme C. Berthelette et leur fillette, de Dauphin, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

MM. Emile Pinette et Emile Verhaeghe se sont rendus à Glenella le dimanche 27 janvier pour rendre visite à M. Lucien Pinette, employé en cet endroit.

Félicitations à Mlle Adéline Corbel, fille de M. et Mme J.-L. Corbel, de Ste-Amélie, fiancée à M. Adrien Clément, de Laurier, employé à Thompson, Man. Mlle Corbel travaille à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Ste-Agathe

Exécutif des vétérans

L'assemblée annuelle des vétérans de Ste-Agathe, Unité 304, eut lieu le samedi après-midi 19 janvier. Le nouvel exécutif est composé comme suit: président, M. Norman Garrett, soldat durant toute la guerre de 1939, qui s'est mérité six médailles; il est résidant de Ste-Agathe depuis 1946; les 1er et 2e vice-présidents, MM. Albert Brisson et Jim Weir; directeurs, MM. John Wallace, François Phaneuf, Télesphore Dorge et Ivy Weir, ancien président; trésorier, M. Paul Joyal; secrétaire, M. Albert Péloquin.

Nouveaux commissaires

Presque tous les voteurs qui étaient en droit et en état de le faire ont bravé le froid intense et la tempête du samedi 19 janvier pour exercer leur devoir de citoyens vis-à-vis la commission scolaire du district. MM. L.-David Nolette et Télesphore Dorge ont été élus commissaires.

MM. Nolette et Dorge désirent remercier tous ceux qui leur ont fait confiance en les élisant à la commission scolaire pour les prochains trois ans.

Çà et là

Le vendredi soir 18 janvier, plusieurs amis de M. Gérard Brémault s'étaient réunis chez Mme Rosa Dorge pour le fêter avant son départ pour St-Jean, Qué., où il s'enrôlera dans l'Aviation canadienne.

Une soirée organisée par les hommes et dirigée par les syndics aura lieu à la salle paroissiale le premier dimanche de février, au profit des fonds pour le presbytère. Bienvenue à tous.

Un prompt rétablissement est souhaité à Mme L.-D. Nolette, patiente à l'hôpital de Morris, et aux convalescents revenus au foyer, Mmes Rosa Dorge et Rose Guertin, MM. Lévis Courcelles et Hilaire Gratton.

Enchantés du voyage

M. et Mme Auguste Gauthier sont revenus bien enchantés de leur voyage dans l'Est, le dimanche 20 janvier. Ils étaient partis le 17 décembre et s'arrêtaient chez leurs fille et gendre, M. et Mme Léo Paquin (Yvonne), à Ottawa, où M. Paquin est au service du gouvernement comme inspecteur de la Défense nationale.

Pendant leur séjour, M. et Mme Gauthier visitèrent aussi des connaissances dans les environs d'Ottawa, puis ils se rendirent ensuite à St-Jean, Qué., chez leurs fille et gendre, M. et Mme Jean-Charles Nadeau (Jeannette). De là ils visitèrent parents et connaissances de Montréal et des environs.

M. Gauthier et Mme Nadeau se rendaient à Auburn, Maine, E.-U., visiter leurs vieilles tante et cousine, Mlles Anna Gauthier et Pulchérie Nolette, qui furent très heureuses de les recevoir et d'avoir des nouvelles du Manitoba. Pendant ces quelques jours, Mme Gauthier garda la maison de sa fille et ses petits-enfants.

Dames de Ste-Anne

Environ 40 Dames de Ste-Anne assistaient à l'assemblée de leur congrégation le jeudi soir 24 janvier. Toutes ont été intéressées à l'étude sur l'éducation des enfants.

La prochaine assemblée se tiendra le 27 février si le temps le permet.

Gagnante

Tout le monde de Ste-Agathe se réjouit de la bonne fortune de Mlle Marie-Joseph Lapalisse, heureuse gagnante du Concours Robin Hood. "Y a de l'argent dans l'air le vendredi 25 janvier."



M. et Mme Emery Rocan, qui sont toujours demeurés à La Broquerie depuis leur mariage en 1913, y célébraient le 12 janvier leurs noces d'or, entourés de nombreux parents et amis. Ils sont fiers de leurs onze enfants encore vivants et de leurs 39 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants. Voeux de bonheur et longue vie aux jubilaires.

Funérailles à Otterburne de M. Alphonse Gagné

OTTERBURNE — Le 10 janvier eurent lieu à Otterburne les funérailles de M. Alphonse Gagné décédé le lundi 7 janvier à l'hôpital. M. Gagné est né à St-Pierre et passa toute sa vie dans la région.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Malvina Brisson, cinq filles, Doris (Mme Paul Tétreault), Hervée (Mme Aimé Jeanson), Laurette (la Rév. Sr Maria-Goretti, M.O.), de St-Boniface, Claire et Lucie; quatre fils, François, Gilbert, Hervé et Etienne; trois soeurs, Aurore (Mme A. Nault), Blanche (Mme R. Tessier), toutes deux de Atikokan, Ont., et Armelle (Mme P. Simard), de Toronto, et quatre petits-enfants.

M. Gagné était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins, 357, rue Des Meurons, du mardi soir au mercredi midi. Puis elle fut transportée à Otterburne et exposée à l'église jusqu'à l'heure du service, jeudi matin à 10 h.

Un grand nombre de parents et amis sont venus prier pour le défunt et offrir leurs condoléances à la famille.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Maurice Monette, C.S.V., curé, assisté de deux cousins du défunt, MM. les abbés Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, et Pierre Gagné, curé de Richer, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur M. l'abbé Albert Fréchette, cousin du défunt, ainsi que le R. P. Pierre Carrière, C.S.V., supérieur du collège St-Joseph d'Otterburne, et plusieurs autres professeurs du collège.

Les porteurs actifs étaient MM. Denis et Viateur Brisson, Lionel Omer, Louis et Olivier Gagné, tous parents du défunt.

Les porteurs honoraires étaient MM. Alex. Bell, Jean Saive, H. Robidoux, Zéphirin Audet, Antoine Morin et Jean Duval.

La nef de l'église était remplie de parents et amis du défunt et d'un grand nombre de paroissiens d'Otterburne. Les élèves de l'école étaient représentés par la présence de quelques classes. Il y avait aussi une classe d'élèves du collège. La Rév. Mère Jean-de-la-Croix, supérieure générale des Oblates, représentait sa communauté.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Malvina Gagné et sa famille expriment leurs remerciements sincères à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur dure épreuve en offrant des prières et des messes pour leur cher époux et père.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 27 janvier avait lieu la première partie de cartes organisée par les hommes, sous la direction de MM. Albert et T. Boulet.

M. René Côté vendit les billets d'entrée. Le jeu de whist, comprenant onze tables de joueurs, était dirigé par M. Arthur Paradis. Les gagnants furent Mmes F. Spurrill et Félicien Boulet, M. Luc Bisson et M. l'abbé C. Vachon, curé. Par coïncidence, les gagnants avaient tous le même total de points.

Pour faire du nouveau, le bingo fut joué avec les jeux de cartes, ce qui simplifia le travail des animateurs, M. le curé, MM. Arthur Paradis et N. Boulet.

Les heureux gagnants furent Mmes Arthur Paradis, Stéphane Maurice, Arthur Boulet, Guy Paradis, Olivier et Raymond Côté, Mlles Liane Dionne, Doris Lussier et Denise Boulet, MM. Félix Fitzpatrick, Henri Côté, T. Boulet et Guy Paradis.

Une boite d'épiceries et une balance furent chaudement contestées aux dés et finalement Mme Edmond Beaupré remporta les épiceries, tandis que la balance échut à Mme Arthur Boulet.

Un succulent goûter termina la soirée qui fut des plus intéressantes. Cordial merci aux messieurs qui se sont dévoués ainsi qu'à ceux qui ont assisté à cette soirée, prouvant leur intérêt aux oeuvres paroissiales.

La prochaine partie aura lieu le dimanche 17 février et sera organisée par les dames de la paroisse.

Va-et-vient

Dans le courant de janvier, M. et Mme Edouard Dubois, de Regina, ainsi que Mlle Annette Maloney et son frère, Ronald, de Winnipeg, visitaient M. et Mme Léo Maloney, de cette localité.

Mme Jos. Gagnon a reçu récemment la visite de son fils, M. André Fortier, d'Alamina, Sask.

MM. et Mmes R. Rondeau et A. Lavoie, ainsi que Mlle Lucille Boulet, se rendaient, le dimanche 27 janvier, à St-Boniface pour assister au grand festival d'hiver du collège.

M. et Mme Léon Pineau et leur fillette, Suzanne, sont venus en fin de semaine rendre visite à MM. et Mmes Lucien Légaré et A. Lavoie.

Lorette

Çà et là

Le dimanche 10 février, à la salle paroissiale, aura lieu la première partie de cartes d'une série de cinq. Cette partie est organisée par les gens de Lorette Centre, dont les noms commencent par les lettres A à J. Tous les paroissiens et amis des paroisses environnantes sont invités.

A l'occasion du départ de l'aumônier des Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville, M. l'abbé J.-L. Caron, d'Ile-de-Chênes, les Chevaliers ont tenu à montrer leur reconnaissance en organisant une petite fête à la salle paroissiale, en son honneur. MM. les Chevaliers étaient accompagnés de leurs épouses, et on remarquait aussi quelques Filles d'Isabelle. Tous se sont bien amusés. MM. les abbés G. Lévesque, de Lorette, R. Bouchard, de Notre-Dame-de-Lourdes, ancien vicaire, rehaussèrent l'éclat de cette soirée par leur présence.

Laurier

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu le mercredi 23 janvier. M. le président, Alphonse Bouchard, souhaita la bienvenue à tous et signalait dans son rapport que l'année 1962 fut la plus prospère dans l'histoire de la caisse, l'actif étant monté de plus de $25,000 en 1962 passant à $145,000.

M. Léon Saquet donna le rapport du comité de crédit; M. Louis Saquet celui de la surveillance, et Mlle Brigitte Letain, celui de la Caisse scolaire. Un boni de 4 pour cent sur les parts fut accepté.

A l'élection qui suivit, MM. Paul Délaurier et Philippe Gamache furent réélus à la direction, M. Philippe Bouchard au comité de crédit, M. Albert Letain et Louis Denniel au comité de surveillance. Mme Alma Bouchard continue comme secrétaire-gérante.

M. J. Chabalier, inspecteur, et M. Toupin, gérant de la Caisse Centrale, adressèrent la parole. L'assemblée se termina par un goûter. M. Alphonse Bouchard fut gagnant du prix d'entrée.

Autre assemblée annuelle

A l'assemblée annuelle du district scolaire, MM. Louis Saquet et Roméo Gamache furent réélus commissaires. M. André Saquet agissait comme président, et Mme Frédéric Van Humbeck comme secrétaire.

M. l'abbé Mastaï Mireault est inhumé dans son ancienne paroisse, La Salle

LA SALLE — Les paroissiens déplorent la perte de leur ancien curé, M. l'abbé Mastaï Mireault, dont la mort survint le mercredi 23 janvier à St-Boniface, à l'âge de 85 ans, après plus de 59 années de vie sacerdotale.

Né à Montréal, il fut ordonné prêtre à cet endroit en décembre 1903. Il vint au Manitoba l'année suivante et fut curé de différentes paroisses de la province.

Il exerça le ministère paroissial de La Salle de 1930 à 1942 durant les années particulièrement difficiles de la dépression.

Plusieurs paroissiens se firent un devoir de se rendre à la basilique de St-Boniface le samedi 26 janvier afin d'assister aux funérailles chantées par Son Exc. Mgr M. Baudoux. La dépouille mortelle fut ensuite conduite à l'église paroissiale de La Salle pour la récitation du chapelet et du "Libera", ce qui donna l'occasion aux gens de prier de façon spéciale pour le repos de l'âme de leur ancien pasteur. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial, où le corps de M. l'abbé Mireault repose près des restes de son père, Camille, décédé à la même date en 1935.

M. l'abbé G. Poitras, curé, présida à la cérémonie, à laquelle assistèrent, entre autres, MM. les abbés J. Bertrand, de St-Vital, et A. Couture, de Ste-Agathe.

Baptêmes

Le 6 janvier: Keith-Brent, fils de William Murphy et d'Irene Schaubroeck, né le 28 décembre. Parrain et marraine, Carol Dejolckheene et Jean Knight.

Le 13 janvier: Doris-Marie, fille d'Henri Vouriot et de Florence Courchênes, née le 1er janvier. Parrain et marraine, André Desharnais et Rita Vouriot, oncle et tante de l'enfant.

Statistiques

Le rapport financier paroissial pour 1962 fut distribué le dimanche 28 janvier. Il est intéressant de constater que l'an dernier l'on enregistra 18 baptêmes, 17 premières communions, 47 confirmations, 12,000 communions, deux mariages, un décès et trois sépultures. La paroisse compte 373 âmes, alors qu'en 1961 la population était de 354; elle comprend actuellement 78 foyers.

Les Oblats de langue anglaise au Pérou

OTTAWA — Les missions des Oblats au Pérou viennent d'être confiées à la province oblate de langue anglaise du Canada. Cette décision du T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des Oblats, a été communiquée au R. P. Gérald-E. Cousineau, supérieur de la province St-Pierre.

Les oblats desservent présentement trois paroisses au Pérou: une à Chincha-Alta, qui compte quelque 10,000 âmes et qui est à 120 milles au sud de Lima, une à Pampada Comas et une autre à El Semor de los Milagros. Ces deux paroisses se trouvent dans la banlieue de Lima et ont une population de 60,000 personnes. Ces trois centres sont d'une très grande pauvreté.

Le R. P. André Godin, O.M.I., présentement à Pampa da Comas, a été nommé supérieur de la mission, qui compte déjà neuf prêtres.

Le R. P. Cousineau quittera Ottawa le 1er février pour se rendre au Pérou et prendre contact avec ce nouveau territoire qui a été confié à sa province et étudier sur place les besoins de cette mission. Il visitera également les missions des Oblats au Chili, en Bolovie et au Brésil.

Quarante-trois équipes ont participé au bonspiel de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le onzième bonspiel ouvert qui eut lieu récemment malgré la température très froide, remporta un grand succès. Quarante-trois équipes y prirent part. La ville et les villages représentés étaient les suivants: Altamont, Cardinal, St-Lupicin, Somerset, Swan Lake, l'équipe de Pélissier de Winnipeg, Cypress River, Holland, Treherne, Rathwell, St-Claude, Sidney et Notre-Dame-de-Lourdes.

Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Gabriel Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, l'équipe de Michel DePape, de Holland; 3e prix, l'équipe de la Boulangerie Notre-Dame; 4e prix, Marcel Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes.

2e compétition — 1er prix, l'équipe de Constant Danais, de Cardinal; 2e prix, l'équipe de Lionel Badiou, de Swan Lake; 3e prix, l'équipe de Marcien Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, l'équipe de Denis Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes.

3e compétition — 1er prix, l'équipe de René Vanderkerkhove, de Swan Lake; 2e prix, l'équipe de Harvey Stinson, de Treherne; 3e prix, l'équipe de Mlle Berthe Weicker, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e prix, l'équipe de Ronald Aminot, de Cardinal.

4e compétition — 1er prix, l'équipe de Irwin Madill, d'Altamont; 2e prix, l'équipe de Léon Pantel, de Cypress River; 3e prix, l'équipe de l'Hôtel Notre-Dame; 4e prix, l'équipe de Hubert Barkwell, de Treherne.

L'équipe de Gabriel Augert, de Notre-Dame-de-Lourdes, remporta le prix "Grand Aggregate" pour avoir mérité le trophée du tournoi et gagné le plus grand nombre de joutes dans les 1ère et 2e compétitions.

Le comité en charge du bonspiel remercie sincèrement toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par le don de beaux prix, à assurer le succès de ce sport d'hiver. Merci également au poste CKSB pour avoir annoncé les équipes gagnantes durant toute la semaine, ainsi qu'aux dames qui se sont dévouées pendant de longues heures à servir les goûters. Félicitations à M. Eugène Coutant, gardien en charge du bonspiel, et à son assistant, M. Antoine Dupasquier, qui ont si bien accueilli les équipes durant le tournoi. Avec l'aide de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

M. René Monchalin, secrétaire du club de curling, laisse savoir que plusieurs équipes de Notre-Dame-de-Lourdes participent à différents bonspiels cette semaine: au bonspiel de Treherne, l'équipe de Firmin Bérard; à Altamont, les équipes de Marcel Comte, Notre-Dame Motors, Louis Comte et René Monchalin; à St-Claude, l'équipe de l'Hôtel Notre-Dame, qui comprend Gabriel Coutant, Edgar et Gaston Crites et Marcel Roch.

Deux équipes participeront, la semaine prochaine au grand bonspiel de Winnipeg, à l'occasion du 75e anniversaire de l'association du bonspiel annuel de Winnipeg. Voici les noms des joueurs: l'équipe de Denis Pantel avec André Dacquay, Maurice Tarko et Jean Comte, fils; 2e équipe, celle de l'Hôtel Notre-Dame, qui est composée des joueurs suivants: Marcel Weicker, barbier, Marcel Lejeune, gérant de la cour à bois "Beaver Lumber", Marcel Beaudry, agent de l'élévateur Pool, et Marcel Roch, maire.

A toutes les équipes, tous souhaitent succès et bonne chance.

Un avion à vendre, $18,000 seulement

M. l'abbé Louis Bédard, missionnaire de St-Boniface au Pérou, Amérique du Sud, est revenu temporairement au Manitoba vendredi dernier. Il espère vendre son petit avion Cessna et s'en procurer un autre plus gros et plus efficace, afin de mieux répondre aux grands besoins des missions canadiennes du vicariat St-Joseph de l'Amazone, au Pérou. Ceux qui veulent rencontrer le missionnaire n'ont qu'à s'adresser à l'archevêché ou au grand séminaire de St-Boniface.

La semaine prochaine, nous publierons un reportage illustré sur les réalisations missionnaires au Pérou de M. l'abbé Louis Bédard et de son frère, Elie, missionnaire laïc dans le même pays.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	84.2	84	84	84	83.6
C.W no 3	81.2	81	81	81	80.6
Fourrage no 1	80.2	80	80	80	79.6
Fourrage no 2	77.2	77	77	77	76.6
Fourrage no 3	74.2	74	74	74	73.6
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	136.6	136.6	139	139.2	139.4
C.W. no 3—6 rangs	136.6	136.6	137	137.2	137.4
Fourrage no 1	125.6	125.6	126	126.2	126.4
Fourrage no 2	124.2	124.2	124.4	124.6	125
Fourrage no 3	121.2	121.2	121.4	121.6	122
SEIGLE —					
C.W no 2	148.2	150 5/8	151	152.2	153 1/8
C.W no 3	143.2	145 1/8	146	147.2	147 7/8
C.W 2 rej.	144.6	147 1/8	147.4	148.6	149 3/8
C.W. no 4	132.6	134 1/8	134.4	135.6	136 3/8
Ergot	129.6	131 1/8	131.4	132.6	133 3/8
Sur voie net	145.6	147 1/8	147.4	148.6	149 3/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	83 5/8	83 3/8	83.4	83 3/8	83.2
Juillet	82 7/8	82.6	82.6	82.4	82.4
Octobre	81 3/8	81.2	81 3/8	81 1/8	81.2
ORGE —					
Mai	128.6	128 3/8	129	129 1/8	129 3/8
Juillet	127 3/8	127 1/8	127.4	127.4	127.6
Octobre	123.6	123.6	123.4	123.4	123 3/8
LIN —					
Mai	333.2	331 7/8	334.2	334.4	336.2
Juillet	329.4	328	330.2	330.4	332 3/8
Octobre	325 1/8	325	326	326.4	327.4
SEIGLE —					
Mai	150.6	152 1/8	152.4	153.6	154 3/8
Juillet	138 1/8	139 1/8	140	142 1/8	142 7/8
Octobre	132 3/8	132 3/8	133.4	135 1/8	136

(Pour la semaine du 21 au 25 janvier 1963)

Saint-Joseph

Remerciements

Les familles Rémillard et Sarrasin tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par bouquets spirituels, offrandes de messes ou visites à l'occasion du décès de Mme Narcisse Rémillard. Un merci spécial à M. l'abbé J. Svoboda, curé, à Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, et autres membres du clergé, aux Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions, ainsi qu'à l'organiste, aux chantres et aux porteurs.

Le président des Chambres de Commerce à St-Boniface

Le mercredi après-midi 30 janvier, à 4 h., M. le maire recevait la visite de M. Bernard Stevens, de Québec, président national des Jeunes Chambres de Commerce. Après avoir signé le livre d'or des visiteurs, M. Stevens s'entretint avec M. le maire, qui venait justement de descendre de l'avion revenant d'Ottawa, de problèmes qui intéressent et la ville et les Chambres de Commerce.

M. Stevens, qui parle le français couramment, se montra très intéressé aux projets industriels et résidentiels de notre ville. C'est la première fois qu'un président national des Jeunes Chambres de Commerce visite tous les centres de l'Ouest.

Le visiteur était accompagné du président provincial, M. A. Simjeon, de M. Robert Bayer, de St-Boniface, vice-président provincial, de M. Gilbert Boissonneault, président de la Jeune Chambre de Commerce de St-Boniface, ainsi que de plusieurs membres.

Il s'est déclaré enchanté de sa visite ici et de l'intérêt et de l'enthousiasme qu'il a remarqués chez nos membres de St-Boniface.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Plus de 110 personnes sont venues à la partie de cartes dimanche soir dernier. Les prix des hommes furent attribués ainsi: 1er prix, M. H. Bertrand; 2e, M. G. Vermette; consolation, M. A. Michaud. Les prix des dames: 1er prix, Mme Marius Magnan; 2e, Mme René Desrosiers; consolation, Mlle Gisèle Magnan.

Les prix d'entrée furent remis à Mme Audette et M. Steve Langill. Mme Marie Perreault, octogénaire, reçut le prix destiné "à la personne la plus âgée dans la salle".

Elections

A cause de l'incorporation du village, il fallut procéder à la réélection pour un terme d'un an, le 29 janvier, des commissaires d'écoles. Tous les anciens commissaires furent réélus: MM. Philias Maurice, Solas Michaud, Emmanuel Godin, Marius Magnan et Raphaël Vincent.

Cours des jeunes foyers

Une douzaine de jeunes foyers assistaient, le jeudi soir 24 janvier, au cours donné par le R. P. Conrad Montpetit, C.Ss.R., curé. L'enthousiasme des participants laisse présager un franc succès pour l'avenir de ces cours, auxquels se succéderont d'éminents et compétents conférenciers.

La Bible vous parle

Leur honnêteté conduit les hommes droits: leur perversité mène à la ruine les perfides. (Prov 11, 3)

• • •

Le sommeil du travailleur est doux, qu'il ait mangé peu ou beaucoup; mais la satiété du riche ne le laisse pas dormir. (Ecclé 5, 11)

Distribution à La Broquerie des diplômes de français

LA BROQUERIE — L'auditorium de l'école secondaire était la scène d'une impressionnante cérémonie le dimanche 27 janvier alors que les élèves de La Broquerie recevaient leurs diplômes de français de l'Association d'Education.

Après le chant "O Canada", M. Joseph Tétrault, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue à tous et en particulier aux invités d'honneur: M. D. Giordani, consul de France au Manitoba, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, M. l'abbé Ubald Lafond, curé de la paroisse, et M. Albert Vielfaure, membre de l'Assemblée législative.

M. le curé distribua ensuite 82 diplômes aux élèves de l'école secondaire, puis le choeur de l'école exécuta le chant très goûté "Carillon" sous la direction de la Rév. Sr Talbot, S.G.M. Mme Joseph Balcaen accompagnait au piano. Suivit la présentation de 92 diplômes aux élèves de l'école élémentaire. La chorale présenta à son tour un chant très approprié. M. Gilles Normandeau dirigeait les petits, tandis que Mme N. Fournier accompagnait au piano.

M. le consul, dont la présence donnait à l'événement son cachet bien patriotique, prononça ensuite un discours qui émut vivement l'auditoire. Sa parole éloquente et persuasive ne put manquer de communiquer un flot d'énergie à ce groupe de jeunes aux yeux pétillants d'intelligence et dans les veines desquels coule le sang d'une race qui ne sait pas mourir. Le distingué orateur exorta les élèves à demeurer fiers de leur langue, appuyant sur le fait qu'ils doivent avoir à coeur de profiter des sacrifices accomplis par les ancêtres pour conserver la culture française. C'est pour les Canadiens français une responsabiilté de propager la langue française, de rendre le Canada bilingue. Il est évident que le Canadien français bilingue aura un grand rôle à jouer dans l'avenir du Canada.

M. Albert Vielfaure, en termes bien choisis, remercia M. le consul d'avoir bien voulu honorer les paroissiens de sa présence et il exprima le désir de le revoir souvent à La Broquerie.

M. Giordani fit la présentation des prix aux élèves, premiers des classes suivantes: 12e année, Ghislaine Dubé, 88; 11e année, Hélène Dubé, 79; 10e année, Hermance Laurencelle, 78; 9e année, Rose-Marie Méconse, 81; 8e année, Yvette Balcaen, 86; 7e année, Pauline Tétrault, 90; 6e année, Lise Boily, 95; 5e année, Jocelyne Vielfaure, 94.

Des mentions spéciales ont été faites à quelques élèves par M. le curé qui fit remarquer que Mlle Rose-Marie Méconse a obtenu le prix de sa classe quoiqu'elle ne soit pas d'origine française. M. le curé signala également le courage exemplaire de Mlle Yvonne Beaupré qui, bien qu'atteinte de poliomyélite à l'âge de 9 ans, a lutté contre sa pénible maladie et persévéré dans son cours d'étude. A l'âge de 18 ans, elle poursuit aujourd'hui avec succès ses classes de 12e année et se prépare à suivre des cours universitaires. Le mérite revient également au dévouement de sa mère qui l'a aidée à surmonter son épreuve avec une énergie héroïque.

Des félicitations furent également adressées au jeune Ronald Nicolas qui a remporté le prix paroissial de composition sur les vocations offert par les Chevaliers de Colomb. Puis, M. l'abbé Pierre Raymond, apôtre zélé de la cause, mit les élèves en garde contre le présent système d'éducation expliquant les dangers auxquels ils doivent faire face et les obstacles qu'ils auront à vaincre s'ils veulent conserver leur langue française. Comme toujours, M. le curé sut apporter le dessert par son mot spirituel et, pour terminer, la chorale de l'école secondaire entraina la foule dans l'exécution du chant de l'Association.

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cette séance si intéressante. Félicitations aux religieuses, aux instituteurs, aux élèves de même qu'à Mme Laurent Dubé, M. Denis Nadeau et Mme Jean Granger, chargés de l'organisation à la dernière assemblée de l'Association de Parents et Maîtres.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Malgré le froid intense qui sévissait sans ralenti, notre Grand Chevalier, le frère J.-R. Doiron, eut la satisfaction, lors de notre assemblée du 24 dernier, de constater qu'il y avait quorum, et même davantage. Il est vrai qu'une haute personnalité du Conseil d'Etat (le frère Duguay) y était pour quelque chose. Ce dernier regrettait l'absence de Bistouri, dernièrement, en ces colonnes hospitalières de **La Liberté et le Patriote**. Il nous avoua même qu'il commençait toujours lecture de cet excellent journal en première ou troisième page. Il préfère, semble-t-il, nos saillies innocentes à l'egard de nos sombres confrères d'outre-Rouge. Je vous assure que pendant tout ce temps qu'il tendait sa ligne de pêche, Bistouri fondait sur son siège, incapable de répliquer sans se dévoiler. Enfin, pour le consoler, nous voici, bien repentant.

L'assemblée nomma le frère Duprat comme conseiller juridique du Conseil. Le grand tirage de la loterie annuelle eut lieu dernièrement. Le Grand Chevalier nous en donna les résultats que nous ne pouvons pas, hélas, dévulguer ici. Un frère de St-Norbert cependant fut un des gros chanceux. Demandez les résultats à votre vendeur de billet. Ce sera peut être votre tour au prochain tirage.

Notre Conseil participait le 29 dernier au bonspiel des Chevaliers. Pas de résultats connus en ce moment, mais tous se sont bien amusés . . . à l'écossais.

Notre 40e

Avant de célébrer notre 50e anniversaire, tel **La Liberté et le Patriote** en ce moment, nous jetons les bases pour célébrer notre 40e. Tous les Conseils qui ont découlé du nôtre sont invités à se joindre à nous en la circonstance.

Nous projetons pour le samedi 4 mai prochain, un grand banquet pour souligner la fondation du premier conseil de langue française de l'Ouest canadien. Nous y reviendrons.

1923

En janvier 1923, le Bureau de New Haven approuve la pétition de 60 signataires pour former un Conseil manitobain de langue française. Le 19 février, le Dr Joseph Picard est nommé médecin-examinateur par le Médecin-Suprême. Le 5 mars, le numéro 2450 est assigné au nouveau Conseil. Et le 24 mars 1923 l'on avise le Conseil Suprême du choix de Provencher comme nom du Conseil. Glorieux nom en souvenir du premier évêque de l'Ouest canadien.

Décès

Nous avons le triste devoir d'enregistrer le décès de l'un de nos fidèles membres, le frère Donat Asselin, de St-Boniface, après une longue maladie supportée avec courage. Prions bien pour ce membre dévoué. Nos sincères sympathies à toute sa famille, qui compte de nombreux Chevaliers.

BISTOURI.

Notes agricoles

OTTAWA — La Grande-Bretagne a décidé d'adoucir ses restrictions à l'importation des oeufs d'incubation et des volailles pour fins d'élevage, vient d'annoncer le directeur vétérinaire général du Canada, le Dr K. F. Wells.

A partir de maintenant, la Grande-Bretagne permet l'entrée chez elle des oeufs d'incubation et des oiseaux reproducteurs, moyennant inspection vétérinaire rigoureuse et quarantaine.

Le Dr Wells précise que l'adoucissement ne vise pas l'importation des viandes de volaille, celles-ci étant encore sujettes à des restrictions d'hygiène.

Imposée en 1947 par le gouvernement britannique, ces restrictions s'appliquaient à tous les pays où sévit la maladie de Newcastle. La décision d'autoriser l'importation des oeufs d'incubation et des oiseaux reproducteurs serait un signe que la Grande-Bretagne songe à remplacer par la vaccination son régime actuel d'abattage pour supprimer cette maladie. On sait que le Canada utilise la vaccination comme moyen de réprimer la maladie de Newcastle.

Pour que l'entrée des oeufs d'incubation et des volailles d'élevage soit permise en Grande-Bretagne, dit le Dr Wells, l'importateur doit démontrer qu'il s'agit d'achats nécessaires de produits ayant la qualité voulue et en quantités suffisantes pour justifier, l'importation.

Bien que le Canada ne puisse pas exporter des viandes de volaille en Grande-Bretagne, il y vend de la volaille cuite en conserve qui répond à certaines normes.

JEUNESSES MUSICALES DE ST-BONIFACE

à leur concert du jeudi 7 février

C'est jeudi soir prochain que les Jeunesses Musicales de St-Boniface présenteront, au gymnase du Collège de St-Boniface, leur troisième concert de la saison. Ce changement de local s'imposait à cause du grand intérêt qu'a suscité le premier passage parmi nous d'un groupe d'artistes universellement réputés, l'orchestre Paul Kuentz, de Paris.

C'est en 1950 que Paul Kuentz, élève d'Eugène Bigot et de Georges Hugon, rassembla autour de lui de jeunes instrumentistes, tous premiers prix du Conservatoire de Paris, et fonda un orchestre de chambre qui donnait son premier concert à Paris en 1951. Immédiatement remarqué par la critique, cet orchestre groupe aujourd'hui autour de lui un public fidèle et enthousiaste.

Depuis 1951, l'Orchestre de Chambre Paul Kuentz a donné plus de 500 concerts en Europe et en Amérique. L'an dernier, il effectuait une tournée J.M.C. dans l'Est du pays où il obtint un grand succès. Au printemps, il donna un concert au Metropolitan Museum of Art et cette année, en plus de faire une tournée pour les Jeunesses Musicales dans l'Ouest du Canada, il jouera dans plusieurs centres américains.

Au programme de jeudi prochain, on remarque notamment deux des Saisons de Vivaldi, suivies d'un Concerto pour violoncelle de Boccherini, d'un Scherzo d'André Prévost et d'une Sonate de Rossini.

Donnez-vous le mot pour remplir "à craquer" le gymnase du collège jeudi soir prochain, à 8 h. 30. Les prix pour les non-membres sont extrêmement modiques et à la portée de tous. C'est une soirée dont on se souviendra longtemps.



Paul Kuentz, de Paris, dirigera son Orchestre de Chambre lors du concert des Jeunesses Musicales au gymnase du Collège de St-Boniface, jeudi soir prochain.

L'Eglise est-elle en avance sur les prêtres et laïcs?

OTTAWA — Les laïcs croient généralement que l'Eglise est en retard sur le monde et que le Concile a précisément été convoqué pour combler ce retard et rajeunir l'Eglise, comme le Pape l'a plusieurs fois affirmé. Pourtant les laïcs qui assistaient, le mercredi soir 23 janvier, à la reprise des cours de théologie pour laïcs au Centre "Sedes Sapientiae" de l'Université d'Ottawa, ont eu la surprise d'entendre Son Exc. Mgr Charbonneau, évêque auxiliaire à Ottawa, leur déclarer que les laïcs et les prêtres ne sont peut-être pas prêts à recevoir les décisions conciliaires et qu'ils sont même en retard sur l'Eglise.

"Vous avez peur, a-t-il dit, qu'il ne sorte rien du Concile. J'ai peur également, mais pas pour les mêmes raisons que vous. J'ai peur que l'Eglise soit en avance sur nous, les laïcs et les prêtres. J'ai peur que, lorsque les décisions conciliaires seront promulguées, nous soyons obligés de faire des pas de géant pour nous mettre au diapason de l'Eglise."

Mgr Charbonneau a prononcé ces paroles lors de la reprise des cours de théologie pour laïcs au Centre "Sedes Sapientiae" de l'Université d'Ottawa.

Le prélat a souligné que le Concile va sûrement consacrer la participation active et intelligente des laïcs à la liturgie — qui est une conséquence normale de leur sacerdoce baptismal, mais il s'est aussitôt demandé si les laïcs sont vraiment disposés à participer à la liturgie. Il a rappelé que pendant ses huit années comme curé, il avait essayé de promouvoir cette participation et n'avait jamais réussi à obtenir une assemblée liturgique vibrante, mais tout au plus une assemblée murmurante. Il croit qu'il n'y a pas 20 pour cent des fidèles qui savent pourquoi ils vont à la messe le dimanche, bien qu'on leur ait souvent répété qu'ils y vont pour ensemble rendre gloire à Dieu et lui offrir le plus beau sacrifice qui soit, son Fils Jésus-Christ".

Mgr Charbonneau a ensuite fait remarquer que ce sont bien souvent les gens cultivés qui s'opposent à la participation des fidèles. Les ouvriers, a-t-il dit, ont davantage le sens du groupe, tandis que les gens cultivés sont plus réfractaires à l'esprit grégaire.

Le Pape parle souvent du caractère pastoral du Concile, a conclu Mgr Charbonneau. Or, un Concile pastoral, c'est un Concile engageant pour nos vies et j'espère que vous ne venez pas suivre des cours de théologie uniquement pour connaître la vérité, mais aussi pour en vivre et en faire un aliment de vie spirituelle.

Un objectif de $100,000 pour aider les minorités

QUEBEC — M. Armand Godin, président du Conseil de la Fraternité française d'Amérique, annonce que la neuvième campagne de souscription de cet organisme aura lieu en avril 1963. Fraternité française a déjà recueilli et distribué près d'un demi-million de dollars pour nos compatriotes des diverses provinces du Canada et ceux de la Nouvelle-Angleterre. Cet argent a été versé à une centaine d'oeuvres culturelles françaises, notamment des secrétariats de sociétés d'éducation, des institutions d'enseignement, des postes radiophoniques, des journaux.

M. le chanoine Lionel Groulx a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette campagne. Elle sera sous l'égide conjointe du Conseil de la vie française et de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province de Québec. Le directeur général sera M. Albert Ricard. Celui-ci a commencé son travail d'organisation, de concert avec les quatorze diocésaines des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, lesquelles groupent plus de deux cent mille membres.

L'objectif de la souscription a été fixé à cent mille dollars et réparti entre les diverses régions du Canada. Les groupes français hors du Québec, tant au Canada qu'aux Etats-Unis y participeront également sous l'inspiration du Conseil de la vie française. Tous ces groupes ont adhéré à Fraternité par le truchement de leurs Sociétés patriotiques.

TORONTO — Huit Rédemptoristes canadiens appartenant à quatre provinces différentes ont quitté le Canada cette semaine pour assister au chapitre général de leur congrégation à Rome.

A Ponteix, Sask.

M. et Mme Albert Provencal célèbrent 40 ans de mariage

PONTEIX — Une réception en l'honneur de M. et Mme A. Provençal, à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage, eut lieu le mercredi 9 janvier au théâtre de Ponteix.

A cette veillée, organisée par les enfants des jubilaires, on remarquait, parmi les quelque 100 invités, Mmes Guy Levasseur (Irène) et Louis Levasseur (Lucienne), toutes deux de Port Alberni, C.-B., M. et Mme Paul Provençal, de Flin Flon, Man., Mme Lionel Bourgeois (Annette), de Gravelbourg, et M. et Mme Roland Cloutier (Pauline), Alice et Rolande, de Ponteix.

M. et Mme Provençal furent accompagnés à la table d'honneur, sur laquelle figurait un gâteau à deux étages décoré par Mme Aimé Therrien, par leurs enfants, pendant que les invités entonnèrent "For They Are Jolly Good Fellows".

Un programme récréatif, comprenant chants et musique fut très apprécié. Mme Dayton Hulbert faisait les frais de la musique. M. Alex. Vermette, neveu des jubilaires, qui agissait comme maître de cérémonies, lut un télégramme de félicitations de MM. Guy et Louis Levasseur. Une adresse fut aussi lue par Mlle Rolande Provençal, plus jeune fille des jubilaires.

On présenta aux héros du jour un téléviseur de la part de tous les invités, et un délicieux goûter fut servi.

M. Alex. Vermette remercia, au nom de M. et Mme Provençal, les organisateurs de cette fête mémorable et tous ceux qui avaient contribué à son succès.

Le jeudi 10 janvier, la famille Provençal se réunissait chez M. et Mme Léo Bouvier, à Gravelbourg, pour un souper et une soirée récréative.

Mmes Guy et Louis Levasseur partirent le samedi 12 janvier pour Port Alberni, et M. et Mme Paul Provençal retournèrent à leur domicile le 14 janvier.

Çà et là

Mme Eloi Piché, de Gravelbourg, passe l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Emile St-Cyr.

M. Maurice Coulombe, stationné à Halifax, a visité ses oncle et tante, M. et Mme Emery Douville, et des amis d'enfance, en route pour Halifax après avoir passé un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Elphège Coulombe, à Edmonton.

M. et Mme Louis Forget, de Regina, étaient chez leurs enfants, M. et Mme Paul Perreault, du 4 au 11 janvier.

Le 15 janvier, M. et Mme Forget partaient de Regina pour un mois de vacances chez M. l'abbé Ovila Forget et des parents et amis à Eunice et Nouvelle-Orléans, Louisiane, et St. Petersburg, Floride.

M. Roland Lemieux est à suivre un cours en télévision à l'Institut Technique de Moose Jaw.

Baptêmes

Le 13 janvier: Jules-Lionel, fils de M. et Mme Marcel Cyrenne, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Therrien, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier: Richard, fils, de M. et Mme Roland Lemieux, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Lemieux, oncle et tante de l'enfant.

Sintaluta

Assemblée annuelle

Les Dames d'Autel de la mission Ste-Hélène ont tenu leur assemblée annuelle le 9 janvier chez Mme Marcel Français. Après la prière, le rapport fut lu par la trésorière et ensuite eurent lieu les élections des officiers. Mme Harry Ewart fut élue présidente, Mme Louis Langenberger, vice-présidente, Mme Paul Français, secrétaire, Mme Marcel Français, trésorière, Mmes Jos. Plessl et John Neider, au comité des malades.

Va-et-vient

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leur neveu, M. Lorie Dolter, de la Police Montée, de Vancouver, fils de M. Chrétien Dolter, venu pour trois semaines d'étude à Indian Head. Il a aussi visité plusieurs membres de sa famille et des amis.

Mme Charles Henty est de retour chez elle après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital de Wolseley.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite, et de M. André Poirier, de Wolseley.

MM. et Mmes Howard Jones, Tom Earnshaw, Marcel Français et Mme Henri Oudot se sont rendus à Indian Head le 16 janvier pour assister aux funérailles de leur grand-mère, tante, grand-tante et amie, Mme Eugénie Larchet, décédée à l'âge de 91 ans à l'hôpital de Wolseley.

Prince-Albert

Malades

Mme J. B. Cyazinski est patiente à l'hôpital Victoria Union, et M. l'abbé H. Vallée, curé de la paroisse St-Michel, est à l'hôpital Ste-Famille.

Mgr J.-A. Boucher est revenu de l'hôpital Ste-Famille après un séjour d'une semaine pour un repos bien mérité.

M. H. Lahaye est retenu chez lui à la suite d'une malheureuse chute.

Me Jérémie Crépeau et Mme Noé Bernier, de cette ville, sont patients à l'hôpital Université, à Saskatoon.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

Jeunesses musicales

Le 20 janvier, à l'ocasion du concert des Jeunesses musicales, l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie était rempli. Plus de 350 personnes, dont un bon nombre venu de l'extérieur, étaient présentes. On remarquait des gens de Saskatoon, Nipawin, Zenon Park, Debden, Shellbrook, Victoire, Albertville, Prud'homme, Duck Lake, Domremy, Bellevue, St-Louis et Spiritwood.

Ce magnifique concert, sous l'habile direction de M. Paul Kuentz, arrivant directement de Paris, France, charma l'auditoire. Les 14 jeunes musiciens sont tous des artistes diplômés du Conservatoire de Paris et qui ont obtenu des bourses en Europe pour la qualité de leur musique. C'était leur première apparition dans l'Ouest canadien.

Chacun de ces jeunes artistes, variant entre 16 et 25 ans, est un soliste accompli parmi les morceaux rendus par l'orchestre furent deux des "Quatre saisons" par Vivaldi, un scherzo pour cordes composé par un Canadien, M. André Prévost, et une sonate pour cordes par Rossini. Pour la première fois, un concerto par Boccherini, en trois mouvements, fut joué à Prince-Albert. Une sérénade de Mozart, en quatre mouvements, devait terminer ce concert mémorable, mais une salve d'applaudissements prolongés, fit revenir les artistes par deux fois. Ils jouèrent toujours avec un brio remarquable, "Pizzicato" et "Toz", symphonies par Haydn, et provoquèrent une hilarité générale.

Tous s'en retournèrent emportant un souvenir inoubliable de cette soirée.

Mme Laure Fink, de Montréal, fit les commentaires, et M. D. Favreau, professeur à l'Institut Collégial Riverside, présenta les artistes.

Le président du Cercle local des J.M.C., M. Gérard Pagé, remercia chaleureusement tous ceux et celles qui contribuèrent par leur dévouement et leur générosité à faire de ce concert un réel succès.

Une réception, organisée par les étudiantes de l'Institut Collégial Riverside, à la demeure de M. le Dr et Mme Bernard Chappuis, réunissait une vingtaine d'invités en plus des 14 artistes. Ces derniers quittaient Prince-Albert le lendemain, en route pour Edmonton, Alta, via Saskatoon

Noces d'or

Le samedi 19 janvier, dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, M. et Mme A. Merkowsky renouvelaient leurs promesses de mariage devant Mgr J.-A. Boucher, curé, à l'occasion de leurs noces d'or. M. l'abbé Roger St- Pierre chantait au choeur au cours de la messe d'Action de grâces.

Au banquet qui suivit dans l'auditorium de la cathédrale étaient réunis 120 parents et amis des jubilaires. Au centre de la table d'honneur figurait un gâteau à trois étages, confectionné par Mme J. Pokhim, soeur de M. A. Merkowsky, et décoré par Mme M. Merkowsky. Des chrysanthèmes jaunes, ainsi que des banderoles de même nuance décoraient la table d'honneur.

Mgr Boucher proposa le toast, auquel M. A. Merkowsky répondit.

A la réception qui eut lieu au cours de la soirée, les heureux jubilaires reçurent de nombreux cadeaux ainsi qu'une bourse substantiel.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait plusieurs de Humboldt, Muenster, Burr, Carmel, Cudworth, Saskatoon et même de Winnipeg, Man.

Les jubilaires virent le jour en Russie et vinrent au Canada avec leurs parents. Ils unirent leurs destinées à Fulda, Sask., le 21 janvier 1913, puis résidèrent à Humboldt, Sask., où M. Merkowsky fut au service du Canadien National, et transféré à Prince-Albert en 1938.

M. et Mme Merkowsky eurent cinq fils et deux filles, Joseph, Anthony, John, Herman et Georges, tous de cette ville, Ann (Mme J. Stinson), de Winnipeg, et Madeleine (Mme W. Edge), en Allemagne. Ils ont aussi 24 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

ACFC

Au personnel enseignant

La lecture: art difficile

Il est aussi difficile d'apprendre à lire quand on est jeune que de bien lire dans un âge plus avancé. Les professionnels du métier étudient profondément un texte et s'exercent dans une lecture appliquée avant d'affronter le public. Il serait inadmissible de croire que l'homme puisse interpréter en un rien de temps et communiquer à d'autres ce qu'un esprit cultivé a livré à l'écriture avec tant de labeur.

Une heure de français par jour, c'est bien peu. Il y aurait tant à faire dans une heure. Aussi est-ce avec prudence que je glisse mes observations. D'ailleurs, dans cette circulaire tout comme dans les autres qui ont précédé ou qui suivront, mon intention est d'aider ceux qui ne peuvent se permettrent de longues recherches. A chacun de prendre ici ce que bon lui semblera selon les besoins.

Valeur des sons, accent, rythme, interprétation

Il va sans dire que l'enfant doit tout d'abord comprendre le sens général de ce qu'il lit. Quelques mots du professeur peuvent facilement résumer tout le texte.

Dans les grades deux et trois, la lecture devrait jouer le rôle principal. Comme l'enfant en est encore à l'état d'apprentissage des sons, autant les lui bien montrer dès le début tout comme il importe de corriger les fausses intonations souvent déjà trop ancrées chez lui.

Dans la lecture proprement dite, on verra à ce que l'élève donne à chaque voyelle sa vraie valeur; le "i" par exemple ne sera pas un "e" mitigé. En surveillant la consonne d'appui, la syllabe elle-même recevra la tonalité qui lui convient.

On se souviendra encore que, en français, l'accent est toujours sur la dernière syllabe sonore. C'est là un facteur important pour le rythme tout comme pour être bien entendu de ceux qui écoutent.

Toute phrase bien faite comporte un certain rythme. La voix le fera connaître par la mise en lumière des mots importants, l'accent bien placé, les pauses justes, les liaisons bien faites. Ces différents facteurs sont la musique du texte. Sans eux, toute lecture est morne et présente une sorte de cadavre d'éléments disparates.

Le facteur temps

Le facteur temps paralyse plus d'un instituteur. Pour simplifier la tâche l'instituteur pourrait, au moins de temps à autre, procédé comme suit:

1) résumer le texte
2) lecture expressive d'un court paragraphe
3) même paragraphe lu par deux ou trois élèves
4) lecture en choeur par tous.

Tenue

Pour bien lire il faut bien voir et bien respirer. La tenue courbée, le livre trop près de la figure rendent disgracieux et retiennent la voix. Puisque la lecture est aussi affaire de muscles, il faut que ceux-ci opèrent dans les meilleures conditions possibles.

Le livre doit se porter à une distance raisonnable de la figure; on le tient de la main gauche afin de tourner librement les pages de la main droite.

Référence se rapportant à l'enseignement de la composition: "Pour une meilleure composition française", cahier III, Maître, Frère Marie-Rolland, E.C., Le Centre pédagogique, 10, rue Cook, Québec 4, Qué.

Benoit PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles et
directeur de l'enseignement.

Tribune libre

Les instituteurs de Willow-Bunch répondent fermement à 4 accusations

Willow-Bunch, Sask.,
le 22 janvier 1963

Les professeurs de Willow-Bunch sont heureux que leurs opinions et leurs décisions soient critiquées, et surtout, qu'on lise leurs rapports concernant leurs activités.

Une lettre d'un "Père de Famille" dans la Relève indique cependant que certaines personnes ont mal interprété nos pensées; c'est possible que nous ayons mal exprimé nos idées qui, d'ailleurs, n'étaient que des opinions. Ces personnes sont priées de relire le compte rendu dans **La Liberté et le Patriote**, le 10 janvier: "La langue parlée et le programme de français de l'ACFC sont les sujets d'une vive discussion à Willow-Bunch".

Quatre points furent mentionnés pour essayer de nous détourner de notre position prise: 1) le personnel enseignant de Willow-Bunch est très peu qualifié pour l'enseignement du français; 2) nous voulons nous débarrasser de l'enseignement de la religion; 3) nous n'avons pas consulté les parents de nos élèves; 4) les religieux et les religieuses nous suivent dans nos démarches incertaines. Tous les quatre sont facilement expliqués et refutés.

Professeurs qualifiés

1) Nous n'avions pas l'intention de dire que nous n'étions pas qualifiés pour l'enseignement du français de l'ACFC, mais nous voulions dire seulement que les manuels de l'ACFC ne sont pas en conformité avec la méthode d'enseignement dont nous aimerions nous servir, et nous croyons qu'un grand nombre de professeurs de la Saskatchewan pensent comme nous: on veut de meilleurs outils!

"En réponse à l'article signé 'Père de Famille' suggérant que la capacité des professeurs de Willow-Bunch d'enseigner la langue française laisse beaucoup à désirer, je voudrais signaler ici que nous avons dans notre école trois gradués de l'Université d'Ottawa avec français quatrième année, qu'en plus trois de nos religieuses ont suivi au moins deux ou trois cours de français au niveau universitaire. Le seul religieux qui enseigne dans notre école est probablement aussi ferré dans la langue française que le père de famille qui a écrit l'article susmentionné dans la Relève. Nos maîtresses laïques ont suivi les cours de l'ACFC jusqu'à la douzième année et quatre d'entre elles sont des diplômées d'écoles normales de la province de Québec. Comme principal de l'école de Willow-Bunch, je dois prendre la responsabilité de trouver les professeurs pour les positions d'enseignement dans notre école. Je prends ce que le marché nous offre — mais je crois que les professeurs, maîtres et maîtresses de l'école de Willow-Bunch sont aussi qualifiés en moyenne que ceux de n'importe quelle autre école bilingue de notre province." (G.-M. Verhelst, principal)

2) Nous ne sommes pas opposés, loin de là, à l'enseignement du catéchisme à l'école — nous l'enseignons présentement et nous continuerons à l'enseigner. Nous invitons même M. le curé à nous aider à organiser l'enseignement catéchistique et l'action catholique. Cependant l'AFCIS locale se donne comme champ d'action, présentement, l'amélioration de l'enseignement du français. Les membres de l'AFCIS seront toujours prêts à seconder leurs évêques et curés dans l'enseignement de la religion à l'école; si nous faisons des tentatives pour améliorer l'enseignement du français, nous n'excluons pas que d'autres fassent de même pour l'enseignement du catéchisme. Loin de là, nous nous réjouirons et nous les seconderons à titre de professeurs catholiques.

"Je n'ai aucun reproche à faire aux professeurs tant religieux que laïques de Willow-Bunch au sujet de l'enseignement de la religion à l'école. Le catéchisme est enseigné: des professeurs tant laïques que religieux s'occupent de mouvements d'Action catholique à l'école — je leur en suis très reconnaissant. Il est regrettable que leur rapport ait porté à confusion. Ils sont bien intentionnés. Leur principal grief est le programme de français — c'est leur droit d'exprimer leur 'opinion' et d'essayer d'améliorer le cours de l'ACFC." (Adrien Chabot, curé)

3) Une des premières choses que notre section a tâché de faire, ce fut de consulter les parents. Le compte rendu d'une réunion de parents à St-Victor par M. Roger Lalonde a paru dans **La Liberté et le Patriote**, le 7 décembre 1962.

"Les initiatives prises par nos instituteurs à Willow-Bunch ont été mal comprises. Les professeurs de notre école ont demandé au comité local de l'ACFC et aux membres de la commission scolaire d'organiser une réunion des parents pour discuter leur projet de l'enseignement du français. La réunion fut organisée pour le mois de décembre, mais a dû être remise au mois de février pour des raisons valables. Je peux vous assurer qu'il n'est question de la part de nos instituteurs d'entreprendre aucune initiative sans avoir convoqué et reçu le support des parents. D'ailleurs, l'assemblée de St-Victor le prouve." (Emile Campagne, président du cercle local de l'ACFC, Willow-Bunch)

4) Les religieux et religieuses dans notre section ne suivent aucunement les laïques; ils agissent selon leurs propres convictions: "Les parents des élèves de Willow-Bunch, en effet, s'expliqueraient mal que ceux qui ont voué leur vie au bien des âmes hésitent à se donner à l'enseignement. Ce doit donc être un père de famille étranger qui a rédigé l'article 'Qui a raison?'. Mais avant de jeter le discrédit sur les religieux et les religieuses qui enseignent ici, il aurait dû prendre de meilleures informations. Depuis qu'il se donne à St-Boniface des cours d'été pour l'enseignement catéchistique, nos religieuses y ont assisté afin de pouvoir enseigner la religion d'une manière plus vivante et plus profitable aux élèves. Elles y ont aussi réentendu que notre religion est à base de charité. Donc au lieu de se jeter la pierre, il est de beaucoup préférable de chercher à comprendre les difficultés qui se rencontrent dans chaque milieu et de s'épauler pour mieux les surmonter.

"Jamais nous n'omettons la demi-heure de catéchisme, bien qu'il y ait parfois des raisons qui pourraient nous en excuser. Lorsqu'il y a deux ans, on proposa d'avoir la messe sur semaine à trois heures et quart, nous avons objecté que cela nous obligerait à supprimer la leçon de catéchisme. On ne peut pas dans une école publique parler toujours religion aussi librement que dans une école séparée, mais, si on doit user de discrétion, on essaie tout de même, d'après la formule bien connue: 'Faire plus de bien par ce que l'on est que par ce que l'on fait'." (Les Filles de la Croix, Willow-Bunch)

Nous ne voulons pas lancer un mouvement radical et incertain; nous cherchons une meilleure formule pour améliorer la situation du français dans la province. Espérons maintenant que tout est clair. Nous encourageons toutes critiques (pourvu qu'elles ne martyrisent pas nos idées — ce n'est pas chrétien —), mais surtout nous aimerions avoir des suggestions pour nous aider dans nos projets que nous n'avons aucunement le désir d'abandonner ou de changer!

Nelson-A. BOYER,
président de section,
Willow-Bunch, Sask.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal. Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'Opéra
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Insp. Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Intermède
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Plein soleil
2.55—Intermède
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.30—Fémina
3.45—Rythmes sud-américains
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Entracte
4.55—Communiqués
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Aventures de Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
8.30—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB. Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

12.10—Touches d'ivoire
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat ou Rythmes modernes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI

12.10—Un peu de tout
1.45—Intermède
2.00—Créations canadiennes et intermède
6.15—Vie croissante
7.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
8.00—Ensembles Durieux et Landry
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI

12.10—Fantaisies musicales
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Programme russe
8.00—Rien qu'une chanson
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI

12.10—Piano populaire
1.45—Pensons à nos défunts
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
7.00—Radio-Journal, Place publique
8.00—Variétés de Québec
9.30—Les petites symphonies
10.00—Radio-Journal, L'homme des moralistes
10.30—Musique de Chambre
11.00—Piano à 4 mains

VENDREDI

12.10—Quelques danses
1.45—Intermède
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Temps nouveaux, missions nouvelles
7.00—Programme ukrainien
8.00—Chorale du Canada français
9.30—Deux voix un pays
10.00—A votre santé
10.15—Chansons de la maison
10.30—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI

7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Sagesse de l'Orient
11.30—Réveil rural
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
11.59—Signal horaire
1.00—Opéra du Metropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—Place St-Pierre
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Concert canadien
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Club Rendez-vous 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Au Collège St. Thomas More

Mgr Klein parle du Concile aux étudiants de Saskatoon

SASKATOON — Un grand nombre de Newmanites de l'Université de Saskatchewan se réunirent au déjeuner-communion le dimanche 20 janvier, pour entendre Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque du diocèse de Saskatoon, raconter son voyage à Rome à l'occasion du Concile oecuménique.

Répondant à l'appel du Saint-Père, Mgr Klein quitta Saskatoon le 1er octobre afin d'être rendu au Vatican pour le 11 octobre 1962, journée inoubliable pour tous les évêques.

En ce jour, 2,700 évêques venant de tous les coins du monde se réunirent à la basilique St-Pierre pour assister à la messe pontificale et à la déclaration officielle de l'ouverture du Concile.

"Ce n'est qu'en voyant ces 2,700 évêques, tous réunis à la demande du chef visible de l'Eglise, dit Mgr Klein, que je réalisai ce que c'était que l'Unité de l'Eglise catholique. Voilà moins de deux mille ans que le Christ envoya St-Pierre et onze apôtres pour enseigner et baptiser toutes les nations; et oui, en moins de deux mille ans Son enseignement est répandu à travers le monde entier. N'est-ce pas une preuve convaincante que cette Eglise est divine!

La messe pontificale dans la basilique St-Pierre fut célébrée dans les 16 différents rites de l'Eglise. Les cérémonies paraissaient parfois bien étranges mais tout de même, le pain et le vin changeaient au Corps et au Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ: "C'était la messe." Que c'est magnifique de savoir que l'Eglise catholique, malgré cette diversité, est "UNE".

Son Excellence décrivit aussi les procédés des assemblées, les difficultés rencontrées, ainsi que le progrès en marche, vers la fin de la session. Si tout va "bon train" c'est grâce au pape Jean XXIII qui travaille sans cesse à la réussite de cette grande entreprise qu'est le Concile oecuménique. Donc, à chacun de nous de prier pour lui afin qu'il puisse achever cette importante mission.

Pour terminer son allocution, Mgr Klein parla de la misère, des difficultés rencontrées par les évêques de l'Allemagne et de la Pologne, ce qui fit voir que l'on est chanceux de vivre au Canada, où l'on peut pratiquer sa religion sans crainte.

"Cependant, ajouta-t-il, puisque vous avez beaucoup reçu, il vous faudra rendre beaucoup. Réalisez d'abord vos opportunités et essayez de montrer votre appréciation en répondant à la volonté de Dieu pour votre bien-être spirituel et celui de votre prochain.

Céline BOUDREAU.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Assemblée régulière

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb aura lieu le vendredi soir 8 février à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue.

Remerciements

Remerciements à tous ceux qui ont assisté et aidé au placement des automobiles et ailleurs à l'occasion du "Catholic Choir Festival" sous les auspices des Chevaliers de Colomb, les 9, 14 et 16 décembre 1962.

Remerciements à ceux qui ont travaillé à l'organisation du programme de l'arbre de Noël du 16 décembre 1962: emballage des cadeaux pour les petits enfants et préparation du goûter; et au montage de la crèche de Noël à l'église St-Jean-Baptiste. Merci aussi au "Père Noël" pour sa visite, et au R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., pour l'usage de la salle.

Bon voyage

Au frère Victor Gervais et à sa dame partis visiter dans la province de Québec.

Au frère Paul-A. Béchard et à sa dame partis en visite pour quelque temps en Floride, E.-U.

Au frère Louis-Laurent Béchard en promenade dans la province de Québec pour y visiter une tante à l'occasion de son centenaire de naissance.

Au frère Joseph Girardin et à sa dame partis pour Rochester, où le frère Girardin passera un examen médical.

P. K.

Willow-Bunch

Mariage Porter-Cayer

Le samedi 19 janvier eut lieu, à 4 h. p.m., le mariage de Mlle Marthe Cayer à M. Marvin Porter, converti.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, qui officia aussi à la messe, durant laquelle des cantiques furent chantés.

La mariée, vêtue d'une longue robe de popeline blanche, fit son entrée au bras de son père, M. Albert Cayer, au son d'une marche nuptiale. Les filles d'honneur, Mlles Diana Fritz et Lois Benoit, de Willow-Bunch, et Lilianne Anderson (Boys), de Regina, étaient vêtues de robes de velours roses et portaient des bouquets de roses rouges. Les garçons d'honneur étaient MM. R. Porter, frère du marié, Marc Giraudier et Lesly Anderson. Le petit page, Kenny Porter, frère du marié, portait les anneaux, et la petite bouquetière, Rita Beausoleil, cousine de la mariée, était vêtue d'une robe de même couleur que celles des filles d'honneur, garnie de marabout blanc.

Après la cérémonie religieuse, un vin et un souper furent servis chez Mme Alcide Beauchesne, mère adoptive de la mariée. Ensuite, une soirée dansante eut lieu au théâtre Palace. Malgré la tempête et le froid, 80 à 90 convives prirent part au souper. Plusieurs de l'extérieur ne purent y assister vu la température inclémente. On remarquait parmi les invités, les deux soeurs de la mariée, Lilianne, de Montréal, et Henriette, du Manitoba, accompagnée de son mari, ainsi que M. et Mme Armand Beauchesne, d'Assiniboia, et autres parents et amis des alentours.

Les nouveaux mariés reçurent de beaux et utiles cadeaux en plus d'une batterie de cuisine reçue lors d'un shower qui avait lieu chez Mme Alcide Beauchesne.

Les mariés remercièrent tous les gens des cadeaux reçus, ainsi que pour la réception et la soirée en leur honneur.

Les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces à Winnipeg. A leur retour, ils résideront à Willow-Bunch.

M. Marvin Porter, après avoir reçu des leçons de catéchisme durant un mois de M. l'abbé A. Chabot, curé, fut baptisé le vendredi soir 18 janvier et eut comme parrain M. Roger Beausoleil. Il fit sa première communion à la messe de son mariage, le 19 janvier.

Va-et-vient

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, sont allés, dernièrement, à St-Norbert visiter leur fils et frère, Roger, chez les Trappistes, et leur autre fils et frère, Lionel, chez les Pères Oblats, à Lebret, Sask.

M. et Mme Henri Provost, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lambert, récemment.

M. Philippe Lafrenière, de Québec, passera quelque temps à Willow-Bunch pour affaires.

M. et Mme Arcade Normandin, de Petrolia, Ont., ont visité les familles Dosch's, dernièrement.

M. Rosario Grégoire rendit visite à son père, M. Alcide Grégoire, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis plusieurs semaines.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et sa mère se rendirent à Mankota assister aux funérailles de M. Folks, père de M. l'abbé L. Folks, de Swift Current.

MM. Georges Bourgeois et Laurent Dionne sont partis à Calgary pour se trouver du travail.

Mme Eugénie Michaud, après avoir passé quelque temps chez sa nièce, Mme E. Ferland, à Ponteix, est revenue à Willow-Bunch et demeurera chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Gabriel Mondor.

M. et Mme Albert Lemieux se rendirent à Moose Jaw le mardi 15 janvier, pour une assemblée de la compagnie Crown Lumber, tandis que Mme Lemieux se rendit chez sa fille, Mme John Beattie.

Mlle Jeannette Champigny est au service de la compagnie d'assurance Family Life, à St-Victor, depuis quelque temps.

Mme Alphonse Lafrenière est revenue de l'hôpital de Moose Jaw, où elle fut patiente durant plusieurs semaines.

Mmes Donat Joyal et Philias Blais firent un séjour à l'hôpital de Regina, pour examens médicaux.

M. et Mme Bernard Rice et leur petite-fille, de Glasgow, Montana, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme J.-D. Drouin, dernièrement. M. Rice, sergent dans l'Aviation, fut transféré en Angleterre. Avant leur départ, ils visiteront des parents et amis en Pennsylvanie, E.-U., et à Chicoutimi, Qué.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme René Ginet et leur famille, de Neville, se rendaient à Ponteix pour visiter la famille Carignan et Mme Pierre Ginet, qui est présentement au Foyer St-Joseph.

MM. et Mmes Antonio Monette, Robitaille et Ted Koch assistèrent à la célébration du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Provençal, à Ponteix, dernièrement.

Mme André Laverdière passa la fin de semaine chez sa mère, Mme Irène Perron, et visitait ses soeur et beau-frère, M. et Mme Conrad Hammer.

M. et Mme Bill Robertson visitèrent M. et Mme Armand Unvois, de Swift Current.

M. et Mme Irvin Studer ont visité leurs parents, M. et Mme A. Métivier, dernièrement.

Mlle Doreen Rambou passa la fin de semaine du 18 janvier chez ses parents, à Hodgeville.

Mme Marcel Laverdière, ainsi que M. André Laverdière, après avoir passé quelque temps à l'hôpital, sont de retour chez eux. Tous leur souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme Alphège Laverdière et leur famille se rendaient à Ponteix pour y visiter la famille Perreault. M. et Mme Daniel Longtin et leur famille les accompagnaient.

Voeux de religion d'un missionnaire de Bolivie

L'Agence Romaine des Oblats de Marie Immaculée nous apprend que le 8 novembre dernier, le R. P. Pierre Legrand, O.M.I., a prononcé ses troisièmes voeux temporaires à Huyllamarca, Bolivie. Originaire du diocèse de Namur, en Belgique, et missionnaire en Bolivie comme prêtre séculier une première fois, l'abbé Legrand entrait bientôt dans la congrégation des Oblats. Il a fait ses premiers voeux au noviciat de St-Norbert, Man., le 8 novembre 1960. Il était nommé curé de Turco, au fond des Carangas, en Bolivie, au début de l'année 1962.

Ses nombreux amis manitobains félicitent ce missionnaire qui, pendant son année dans leur province, sut tant de fois leur inculquer un esprit missionnaire par ses sermons et conférences illustrées.

Noces d'or, à Maillardville, de M. et Mme E. Parent

MAILLARDVILLE — M. et Mme Edouard Parent célébraient leurs noces d'or le 14 janvier en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, célébra une messe à 5 h. p.m., à leurs intentions. Maurice Parent et Réal Racine, petits-fils des jubilaires, agissaient comme servants de messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet fut servi en l'auditorium de l'école. A la table d'honneur, aux côtés des héros de la fête, on remarquait le R. P. Fréchette, les enfants et parents des jubilaires.

Sont venus spécialement pour l'occasion, M. et Mme Ulric Bouffard, de Gravelbourg, Sask., M. et Mme Charles Carrière, d'Otterburne, Man., et M. Alfred Desmarais, de Lorette, Man., neveux et nièces des jubilaires.

Le maître de cérémonies pour l'occasion, M. Georges Perron, ami de la famille, présenta les invités et fit la lecture des télégrammes. Une adresse en français fut lue par Ranelle Racine, petite-fille des jubilaires, et une bourse fut présentée par Laurina et Carmane Vachon, arrière-petites-filles.

Le R. P. Fréchette fit remarquer le dévouement et la générosité du couple jubilaire et exprima son désir sincère d'être au nombre des invités quand M. et Mme Parent célébreront leur 60e anniversaire de mariage. Il présenta aussi aux héros du jour une bénédiction apostolique du Très Saint-Père.

M. et Mme E. Parent ont trois enfants, Eddee, Emmanuel et Denise (Mme Racine), sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Les jubilaires remercièrent sincèrement leurs enfants pour leur délicatesse et leur dévouement dans l'organisation de cette fête mémorable.

Ferland

Çà et là

La famille Alfred Bouvier, de Meyronne, et M. et Mme Philippe Douville, de Ponteix, visitaient M. et Mme Ephrem Bouffard, récemment.

Mme Hubert Mercier, de Regina, accompagnée de ses enfants, passa quelques jours chez son père, M. Adrien Brisbois.

Plusieurs jeunes filles de la paroisse ont suivi une retraite au couvent de Ponteix.

Prompt rétablissement à M. Adrien Brisbois, hospitalisé à Mankota.

Mlle Valérie Ward est allée passer un mois chez ses parents.

M. Olivier Douville, de Creston, C.-B., et M. et Mme Emery Douville, de Ponteix, visitaient M. et Mme Médelger Chabot.

Le jeune bébéé de M. et Mme Earl Darose est patient à l'hôpital de Regina.

Le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu chanter la messe le 20 janvier.

M. l'abbé J. Bernier, curé, est allé dans la province de Québec pour quelques jours.

MM. Raymond, Charles et Aristide Fournier et Claude Chabot allèrent à Regina en avion, dernièrement.

Un grand nombre de paroissiens se rendaient à Ponteix assister aux funérailles de M. Alphonse Rouleau, père de Mme Gérard Desharnais, de cette paroisse.

MM. Elie Dion, Wilfred Lacasse, V. Couture et M. et Mme Alfred Chabot se rendaient à Gravelbourg le vendredi 18 janvier assister aux funérailles de M. Napoléon L'Heureux. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et sa mère, Mme Avila Chabot, étaient de passage ici la semaine dernière.

M. Léandre Chabot est de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital de Gravelbourg.

Jackfish

Prix de français

Le dimanche 20 janvier eut lieu la distribution des prix de français. Un joli concert très intéressant fut rendu. Le tout se passa dans la salle et fut suivi d'un goûter servi par les dames de la paroisse.

Shower

Le soir du 20 janvier avait lieu dans la salle un shower à l'occasion du prochain mariage St-Amant-Baillargeon.

Les futurs mariés reçurent de jolis cadeaux. La soirée se passa à jouer aux cartes. Un goûter fut servi.



"Le Coin des Jeunes"

Concours jubilaire pour les jeunes

Chers jeunes compatriotes,

Cousine Josette lance cette semaine un grand concours pour tous les jeunes Canadiens français de l'Ouest. Car il y a des traditions qu'il faut respecter, n'est-ce pas? D'ailleurs, l'intérêt suscité dans le passé par les concours, puisque je recevais chaque fois des centaines de compositions de nombreuses écoles des deux provinces du Manitoba et de Saskatchewan, est une invitation à renouveler l'expérience.

Vous savez sans doute que votre journal **La Liberté et le Patriote** fête cette année ses cinquante années d'existence. Aussi son personnel, dont Cousine Josette fait partie, s'adresse à vous tous, chers amis, pour l'aider à fêter ce grand événement. Et vous pouvez le faire très facilement en participant à ce premier concours de l'année. Je sais déjà que je puis m'adresser à vos qualités d'imagination, d'initiative et même à votre esprit patriotique.

Sujets

Tout ce que vous devez faire pour participer au concours est d'écrire une composition ne dépassant pas 300 mots, sur un des sujets suivants:

1. **Une chronique de nouvelles de ma paroisse dans 25 ans.** Rédigez une colonne de nouvelles de votre paroisse comme si vous étiez vous-même le (la) correspondant en 1988. Adaptez les nouvelles à ce temps. Pour vous aider un peu: songez aux célébrations de 25e anniversaire de divers événements qui se dérouleront au cours de 1988 dans votre milieu, aux exploits sportifs, cérémonies religieuses, aux voyages de M. et Mme Untel à la lune ou autour du monde, etc.;

2. **Ce que j'aime à lire dans La Liberté.** Vous pouvez aussi y mentionner les changements que vous aimeriez y apporter, et selon vous, ce qui manque au journal;

3. **La Liberté existera-t-elle encore dans 100 ans?** Oui ou non. Pourquoi? Ses abonnés se multiplieront-ils avec la population grandissante de Canadiens français?;

4. **Composez une poésie,** 30 lignes au maximum, sur **La Liberté,** son cinquantenaire 1913-1963, la langue française dans l'Ouest, les Canadiens français ou tout autre sujet de votre choix.

Pour faire une réussite de ce concours, il vous faut un peu d'imagination, des idées originales, de la bonne volonté, une plume et du papier. Comme aux concours précédents, de très beaux prix en argent vous attendent. Alors, vite, il y aura un temps limité. Bonne chance à tous.

COUSINE JOSETTE.

"Et ils s'en allèrent par un autre chemin"

ST-CLAUDE — Le 7 janvier 1963 est une date importante pour St-Claude. C'est le jour qu'eut lieu l'ouverture officielle de notre nouvelle école secondaire: pour tous, une journée de joie, de reconnaissance, mais aussi de méditation. Nous pouvons comparer cette journée et ce qu'elle signifie pour nous à l'histoire des Rois Mages. Les Rois Mages, ce sont nous les élèves qui, venus de la salle paroissiale et de l'école St-Benoit, régnons ici depuis un an dans le confort et peut-être aussi dans l'insouciance et la passivité, laissant au voisin la responsabilité de s'en quérir "où est né le Roi des Juifs", où est le Christ et ce qu'il exige de nous.

L'Etoile? Tous ceux qui ont préparé l'ouverture officielle et qui nous ont apporté des inspirations de toutes sortes. L'Epiphanie? le 7 janvier, un jour de manifestation, de révélation, de lumière, de découvertes. Au lieu de nous prosterner devant Jésus-Enfant, pour lui offrir de riches cadeaux, nous avons écouté avec attention et intérêt les orateurs, offrant pour ainsi dire notre esprit, notre volonté, nos coeurs.

Nous avons exprimé à notre tour, avec sincérité notre joie et notre reconnaissance. Puis, avant de retourner au travail dans notre nouvelle école maintenant ouverte officiellement, un ange nous apparut. Non pas un ange descendu du ciel avec des ailes comme ceux qu'on a admirés près du délicieux Jésus au concert de l'école élémentaire, mais des hommes distingués qui nous montrèrent la bonne route à suivre et nous conseillèrent de ne pas retourner à une vie écolière médiocre, négligée, apathique.

Son Exc. Mgr M. Baudoux, M. le curé et M. Louis Bazin surtout, et même Jeannine Jubinville, l'une des nôtres, tous mirent en relief la grande valeur et les avantages de l'instruction et de l'étude. Ils nous conseillèrent de travailler très fort, de concentrer sur des études profondes et de nous intéresser à tous ce qui peut nous enrichir pour être utiles à la société et à l'Eglise. Chaque étudiant de l'Institut Collégial de St-Claude devrait épingler audessus de sa table de travail, la partie du discours de M. Bazin que **La Liberté et le Patriote** a eu la bonne idée de publier à la Page des Jeunes.

Chers compagnes et compagnons, obéissons à ces conseils, comme les Rois Mages, pour mener une vie d'étudiants modèles dans cette magnifique école, maintenant inondée des bénédictions de Dieu, et ne reprenons pas nos vieilles habitudes de paresse et de négligence. Devenons dignes de notre école, de nos professeurs et de tous ceux qui fondent sur nous l'espoir de l'avenir.

Dans quelques années les gens de St-Claude se resouviendront de cette belle journée du 7 janvier 1963 et ils pourront dire de nous, les élèves, ". . . et ils s'en allèrent par un autre chemin".

Yvette DION,
11e année.

Une jeune Esquimaude écrit un conte original pour enfants

OTTAWA — La première oeuvre originale d'imagination écrite par une Esquimaude à l'intention des petits Esquimaux vient de paraître.

Leah Illauq, jeune fille de 23 ans de Pond Inlet, dans le nord de l'île Baffin, raconte une histoire fantaisiste de la même veine que les légendes de la mythologie esquimaude, à propos d'un ours polaire qui couve l'oeuf d'une sterne arctique étourdie. Lorsque l'oeuf éclot, un ourson polaire muni d'ailes sort de la coquille. Illustrée d'amusants dessins faits à la plume par l'auteur, la brochure sera distribuée aux petits Esquimaux du Nord.

"Cette brève histoire imaginaire est la première oeuvre qui, nous l'espérons, sera suivie de nombreuses autres écrites par les Esquimaux à leur intention, a déclaré le ministre du Nord canadien, l'honorable Walter Dinsdale. Ce conte est destiné à une fin sérieuse, car il comporte une nouvelle orthographe classique qui est effectivement un nouvel agencement de sons et de lettres qui sera d'usage courant chez les Esquimaux pour s'exprimer dans leur propre dialecte. Une fois que cette nouvelle orthographe aura été apprise, l'un des dialectes deviendra probablement la langue esquimaude classique d'usage courant."

Un spécialiste en linguistique, M. Raymond Gagné, a joué un rôle important dans la mise au point du système, en collaboration avec la Division du bien-être du ministère du Nord canadien.

Mlle Illauq a acquis par elle-même la plus grande partie de son instruction; elle a toujours beaucoup aimé à lire et à écrire. Très jeune encore, elle a quitté Pond Inlet pour aller s'installer à Resolute, dans l'île Cornwallis, où elle persuada les résidants de lui permettre de travailler à titre d'auxiliaire de l'instituteur dans une école d'une seule pièce qui avait été construite par les gens de l'endroit. Elle travailla à l'école pendant près de trois ans. Elle est la fille du réputé chasseur esquimau Josephie Illauq, qui enseigne actuellement aux membres de l'Aviation royale canadienne la façon de construire des igloos aux quatre coins de l'Arctique, étape de leur apprentissage des moyens de survie.

En 1961, Leah arrivait à Ottawa et entrait au service de la Division du bien-être. Elle a fait partie du groupe d'Esquimaux choisi pour apprendre la nouvelle orthographe.

"Je l'ai étudiée pendant environ un mois avant de l'employer," a déclaré Leah, qui se servait auparavant de l'écriture syllabique de l'est de l'Arctique. "Cette orthographe est facile à comprendre et à utiliser."

Le conte de Leah est le premier d'une série de brochures originales projetées en vue d'aider les Esquimaux à apprendre la nouvelle orthographe classique.

Titre en esquimau: "IMIROUTAILAKULUK NANUAALULLU" (La petite sterne arctique et le gros ours polaire).

Amusons-nous

Un peu d'ordre

Pouvez-vous, en moins de trois minutes, rétablir l'ordre dans la colonne de droite afin de compléter classiquement la colonne de gauche?

a. Le barbier ...de Jéricho 1
b. Les trompettes ...de M. Poirier 2
c. Les oies ...d'outre-tombe 3
d. Les moutons ...de Calais 4
e. L'auberge ...d'Amboise 5
f. Le roman ...de Rolland 6
g. Don Quichotte ...de Séville 7
h. La chanson ...d'Archimède 8
i. La conjuration ...de la Rose 9
j. Le gendre ...de Dante 10
k. Les mémoires ...du Cheval Blanc 11
l. La barque ...de la Manche 12
m. Le chemin ...du Capitole 13
n. Les bourgeois ...de Damas 14
o. Le principe ...de Panurge 15

* * *

Qui est l'auteur?

Ces romans sont célèbres dans le monde entier. Vous les avez lus, ou vous en avez souvent entendu parler. Mais connaissez-vous le nom des écrivains? Nous vous en donnons la liste pêle-mêle. A vous d'en rétablir l'ordre . . .

1) Robinson Crusoé; 2) L'île au trésor; 3) Tintin; 4) Les quatre filles du docteur March; 5) La case de l'oncle Tom; 6) Alice au pays des merveilles; 7) Ivanhoé; 8) Les voyages de Gulliver; 9) Michel Strogoff; 10) Sherlock Holmes.

a) Robert Stevenson; b) Daniel Defoe; c) Mme H. Beecher-Stowe; d) Conan Doyle; e) Jonathan Swift; f) Lewis Carrol; g) Jules Verne; h) Hergé; i) Louisa Alcott; j) Walter Scott.

* * *

Trouvez le mot

Un mot suffit souvent pour remplacer de longues périphrases. Encore faut-il le connaître! Pouvez-vous, dans les cas suivants, trouver le terme exact?

1) Tranche de viande roulée et farcie; 2) Un ouvrage manuscrit antérieur au XVIe siècle; 3) Langue propre à une nation; 4) Ouvrier qui taille des pierres précieuses autres que le diamant; 5) Extraire le noyau d'un fruit.

(Réponses ailleurs dans cette page.)

L'oeuvre des "Louise"

Se soucier du bien-être des personnes âgées

Notre modeste écrit sur les problèmes du vieil âge nous a valu des échos divers et intéressants. On a bien voulu féliciter "L'Action" de porter ainsi attention au cas des personnes âgées. Une question, nous a-t-on dit, à laquelle plusieurs chez nous vouent de louables sollicitudes; et qui, effectivement, requerra de plus en plus d'esprit d'initiative.

Pour sa part, un prêtre de la région nous communiquait certains chiffres qui, à eux seuls, donnent une idée de l'ampleur du problème et des multiples et bienfaisants services sociaux à rendre: Dans la paroisse de banlieue en cause, où l'on dénombre une population de quelque 5,000 âmes, il y a 270 personnes qui ont atteint l'âge de 60 ans; 150 d'entre elles ont 65 ans et plus, et quatre-vingts ont 70 ans et plus. On compte une dizaine d'octogénaires.

Si l'on tient compte, nous disait ce prêtre, du fait que la paroisse concernée passe pour avoir une population relativement jeune, il faut déduire des chiffres plus haut cités que d'autres collectivités ont, toutes proportions gardées, un nombre supérieur de personnes d'âge au sein de leur population. Ce qui revient à dire que très nombreux et nombreuses sont ceux et celles — près de 175,000 personnes du Québec ont 70 et plus — qui, chez nous, dépassent les 60 et 65 ans. Sans doute, un certain pourcentage de ces gens d'âge ont encore un emploi, des ressources, un logis à eux. Par contre, combien d'hommes et de femmes âgés, mariés ou célibataires, ne disposent plus de foyer, sont nécessiteux, ont grand besoin de secours divers, surtout de réconfort moral!

* * *

A cette oeuvre éminemment altruiste des égards, soins et visites aux vieillards: s'affairent chez nous bien des âmes admirables et méritantes. Point ne s'agit ici d'énumérer toutes et chacune des belles initiatives prises au profit du vieil âge. Encore, convient-il d'accorder une particulière mention aux religieux, religieuses, laïcs et laïques qui entourent les vieillards de leur sollicitude. Sans parler des multiples foyers et institutions où se déploie tant de dévouement, citons à titre d'exemples, à Montréal, l'Aide aux vieux couples; à Granby, la Visite aux personnes âgées; à Sherbrooke, la belle oeuvre des "Louise de Marillac", etc., etc.

Qui sont donc les "Louise de Marillac"? Dans notre région métropolitaine, plus précisément à Notre - Dame - de-la-Recouvrance (Québec-ouest), sous l'impulsion de M. l'abbé Edouard Rancourt, vicaire, naissait il y a environ trois ans, l'un de ces groupes de jeunes filles. Travailleuses et étudiantes qui consacrent une bonne part de leurs loisirs à visiter les personnes d'âge. Sans tambour, ni trompette, — "le bien, dit l'adage, ne fait pas de bruit" — ces jeunes s'intéressent de près aux problèmes des hommes et femmes âgés. Elles se réunient, étudient, avisent aux gestes à poser, multiplient les visites, récréent, consolent, réconfortent. A l'occasion de Noël comme d'autres fêtes, elles se présentent à domicile, porteuses de présents, de surprises, dispensatrices de sourires, de bonnes paroles, de saine et fraîche gaieté. Elles rendent de multiples services: courses, démarches, lecture, courrier, etc.

Le mouvement est originaire de France et l'Association elle-même est affiliée au Centre international de Paris. Nos "Louise de Marillac", émules de la sainte et si édifiante collaboratrice de M. Vincent, peuvent exhiber, avec une compréhensible fierté, une fort belle lettre de l'archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, reconnaissant canoniquement l'oeuvre. Les "Louise — c'est ainsi qu'en bref on les nomme — comptent de dignes cadettes, les "Louisette" et ont des soeurs dans quelque 38 pays du globe. Elles s'inspirent de la teneur d'une revue internationale publiée à Paris, sous le nom de "Charité vivante". En France, plus de 10,000 personnes âgées reçoivent la visite d'une "Louise de Marillac".

* * *

Oeuvre de foi, d'amour, de joie authentique. Car c'est un fait qu'"il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir". Comme est rémunérateur, du point de vue spirituel, voire même temporel, le labeur de ceux et de celles qui se soucient du bien-être et des problèmes du vieil âge! Car il a toujours été vrai de dire que le Dieu Tout-aimant ne se laisse jamais vaincre en générosité. — "Un verre d'eau donné en Mon Nom ne restera point sans récompense", a promis le Christ-Sauveur.

Indéniablement, une société qui se préoccupe du soin de ses vieillards; une société qui a à coeur de considérer leur cas, leurs besoins et de poser en leur faveur des gestes concrets attire sur elle d'abondantes bénédictions du Ciel.

Odilon ARTEAU,
(L'Action, Québec)

SAVEZ-VOUS CHOISIR?

. . . vos lectures, vos loisirs, vos amis, votre idéal, le but de votre existence? Choisir est toujours difficile, mais c'est en sachant bien choisir que l'on évite l'éparpillement, la superficialité et en fin de compte la médiocrité.

1. A — **Avez-vous deux ou trois très bons amis** auxquels vous êtes attaché depuis des années,
   B — **ou aimez-vous changer fréquemment** de relations, car vous en épuisez vite les charmes?
2. A — **Lorsque vous achetez un livre,** s'agit-il d'un ouvrage dont vous avez envie depuis longtemps, que l'on vous a conseillé, dont vous avez lu des critiques,
   B — **ou l'achetez-vous un peu au hasard** parce que son titre, sa couverture vous ont plu?
3. A — **Pour vous habiller,** vous coiffer, vous maquiller, avez-vous un style à vous qui vous convient,
   B — **ou préférez-vous le changement,** l'inattendu, le passage du genre échevelé au genre sophistiqué ou intellectuel?
4. A — **Depuis la huitième année,** poursuivez-vous vos études dans la même école,
   B — **ou avez-vous dû abandonner** votre école pour une autre parce que les professeurs ne vous plaisaient pas?
5. A — **Etes-vous généralement satisfait** de vos achats,
   B — **ou les regrettez-vous** immanquablement et courrez-vous les échanger à peine rentré?
6. A — **Pratiquez-vous de façon suivie** et avec succès un sport que vous aimez bien,
   B — **ou n'avez-vous pu encore vous décider** entre la natation, le tennis et le football et pratiquez-vous les trois à dose infime et en amateur?
7. A — **Si vos parents vous demandent quel cadeau** vous ferait plaisir pour Noël, répondez-vous aussitôt: "J'aimerais une guitare" (ou un sac à main, ou le nouveau Larousse),
   B — **ou ne trouvez-vous à leur dire** que "Je ne sais pas", "Ce que vous voudrez . . ."?
8. A — **Etes-vous rarement déçu** par les films, les concerts, les pièces que vous avez choisis de voir,
   B — **ou vous arrive-t-il fréquemment** de vous y ennuyer copieusement et même de partir avant la fin?
9. A — **De même pour les réceptions** où vous acceptez de vous rendre, vous y amusez-vous de bon coeur,
   B — **ou vous y rasez-vous trop souvent:** "Vous ne connaissez personne", "Ce n'est pas du tout le genre de soirée que vous aimez"?
10. A — **Avez-vous suffisamment réfléchi,** pesé le pour et le contre avant de donner votre adhésion à une association sportive, une oeuvre sociale, un groupe de jeunes,
    B — **ou l'avez-vous fait** dans un moment d'enthousiasme et le regrettez-vous trois mois plus tard?

REPONSES

Comptez 9 points chaque fois que vous aurez répondu A, un point lorsque vous aurez répondu B et cinq points si réellement vous ne pouvez pas vous décider entre les deux et estimez que "cela dépend".

Moins de 25 points: non vraiment, vous ne savez pas choisir pour de nombreuses raisons dont la première est un manque de discernement, la seconde un manque de réflexion. Consolez-vous, il s'agit là d'un défaut de jeunesse dont vous guérirez à condition de faire appel à tout votre bon sens et à quelques minutes de réflexion chaque fois qu'un choix s'imposera à vous.

De 25 à 60 points: vous ne savez pas bien choisir parce que vous ne voulez rien sacrifier et ne renoncer à rien. Vos choix se soldent souvent par un échec faute d'avoir su déceler l'essentiel. Apprenez à vous connaître et sélectionnez ensuite sans regret en fonction de vos goûts et de votre personnalité.

Plus de 60 points: vous savez exactement quels mobiles vous guident dans l'existence et vous choisissez en conséquence. Même si vos choix ne sont pas toujours ratifiés par votre entourage, ils correspondent bien à votre tempérament et à vos désirs; ils sont en accord avec vous-même.

Réponses

Un peu d'ordre

a) 7; b) 1; c) 13; d) 15; e) 11; f) 9; g) 12; h) 6; i) 5; j) 2; k) 3; l) 10; m) 14; n 4; o) 8.

* * *

Qui est l'auteur?

1) b; 2) a; 3) h; 4) i; 5) c; 6) f; 7) j; 8) e; 9) g; 10) d.

* * *

Trouvez le mot

1) Une paupiette; 2) Un incunable; 3) Un idiome; 4) Un lapidaire; 5) Enucléer.

— Pourquoi as-tu une retenue jeudi?
— Ce n'est pas ma faute, maman, j'avais oublié où étaient les Alpes.
— Une autre fois, tâche de te souvenir où tu les as mises.

Pour rire un peu

— Elève Toto, je vous avais ordonné de copier cent fois "Je ne sais pas compter" et vous ne l'avez écrit que cinquante fois. Pourquoi?
— Ben, m'sieu, je ne sais pas compter!

* * *

Sacha Guitry soupirait un jour: "Il y a des gens qui parlent, qui parlent jusqu'à ce qu'enfin ils aient trouvé quelque chose à dire!".

* * *

Examen médical à la Faculté.
— Et vous, mademoiselle, savez-vous à quel type sanguin vous appartenez?
La jeune étudiante rougit un peu.
— Je pense que je suis du type sentimental.

* * *

— Garçon?
— Oui, monsieur.
— Qui a mis du beurre dans mes épinards?
— C'est le chef, monsieur.
— Et qui a retiré le beurre ensuite?

* * *

— Et maintenant, mes enfants, déclare l'instituteur, voici une carte du monde. Que l'un d'entre vous me montre l'Amérique.
— C'est ici, m'sieu, déclare Toto en mettant son doigt à l'endroit exact.
— Bravo, Toto, et dis-moi maintenant qui l'a découverte?
— Ben, m'sieur, vous voyez bien que c'est moi!

4ième DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE



Il est une dette que vous n'aurez jamais fini de payer, c'est celle de l'amour fraternel: aimer son prochain, c'est accomplir toute la loi (de Dieu). (Rom. 13, 8)

Société Catholique de la Bible

Vient de paraître

Le Verbe s'est fait chair

par Ambroise Lafortune, ptre

"Ce livre raconte des réalisations liturgiques chez les jeunes. Il a été vécu en équipe avant d'être rédigé. Il relate des gestes concrets. Il n'offre pas des faits à copier servilement; il les présente pour indiquer des possibilités et tracer une route, il désire tout simplement insuffler un esprit ou le vivifier là où il existe déjà."

On reconnait bien, dans ce court exposé, l'esprit apostolique qu'anime M. l'abbé Ambroise Lafortune. Dynamique, orienté essentiellement vers le concret, il entraine la jeunesse par l'élan que donnent la conviction et la sincérité.

Plus que jamais, dans un monde comme le nôtre, la jeunesse doit comprendre que la religion n'est pas, ne peut pas être, une série d'habitudes traditionnelles sans signification intérieure. Depuis des années et partout où il s'est trouvé, M. l'abbé Lafortune a souhaité "réaliser l'Union du divin dans l'humain". Il a cherché et propagé une formule concrète dans laquelle les moyens les plus divers étaient mis à contribution. Travail d'équipe, réalisations théâtrales, renouveau liturgique: l'abbé Lafortune croit qu'il faut se servir de tout pour obtenir "une religion faite chair, intégrée aux actes de tous les jours, selon la doctrine de saint Paul."

Dans le Verbe s'est fait chair que Fides vient de réimprimer, M. l'abbé Lafortune nous raconte ses nombreuses expériences de prêtre. C'est un petit livre émouvant qui rend bien l'enthousiasme et la sincérité d'un prêtre à l'action apostolique débordante.

En vente chez Fides, 135, avenue Provencher, à St-Boniface. (152 pages — $2.00)

"Pour la formation d'une conscience sportive" . . .

Jean XXIII cite saint Paul en exemple aux sportifs

CITE DU VATICAN — Le pape a reçu dans la salle du consistoire, le 25 janvier, les participants au congrès "pour la formation d'une conscience sportive", organisé par la Société Dante Alighieri, le Comité Olympique National Italien et les quatre grands journaux sportifs de la péninsule. Dans l'assistance se trouvaient plusieurs athlètes, dont le champion olympique des 400 mètres-haies, Salvatore Morale.

Jean XXIII leur a cité en exemple saint Paul dont l'Eglise célèbre aujourd'hui la conversion, après avoir indiqué que la journée d'aujourd'hui lui était particulièrement chère, parce qu'elle marquait le quatrième anniversaire du jour où il annonça la convocation du Concile.

L'Apôtre des Gentils est apparu dans les paroles du Saint-Père comme un champion de la résistance physique et morale, puisant dans la vie sportive des exemples pouvant illustrer les plus hautes vérités morales. A ce propos, le Souverain Pontife a rappelé les paroles que saint Paul écrivait de la prison où il était détenu, vers la fin de sa vie, pour dire, qu'au bout de l'épreuve qui avait été son existence, il avait eu pour prix d'avoir gardé la Foi, ce qui représentait pour lui la couronne des gagnants.

"Ces indications, a poursuivi le pape, doivent guider et illustrer votre activité qui contribue à la formation du caractère et de la volonté par l'effort physique qui est l'expression de la loyauté, et de la maîtrise de soi."

Rappelant enfin que, comme il l'avait fait le 18 janvier, à l'ouverture de l'octave de prières pour l'Unité des Chrétiens, il avait appliqué aujourd'hui la messe aux intentions de cette unité, le pape a dit:

"Les barrières de la distance sont tombées aujourd'hui, ce qui a rapproché entre eux les frères en les amenant à faire preuve d'une plus grande compréhension et d'une plus grande estime réciproque ainsi que d'une plus prompte disposition à se connaître et à s'entraider. Dans ces rencontres providentielles, le sport aussi a sa part importante.

"Sur le plan des compétitions loyales, auxquelles participent de plus en plus nombreuses les énergies juvéniles, renouvelées sans cesse de tous les pays du monde, on en est arrivé à des rencontres plus fréquentes et plus sereines entre les peuples, ce qui favorise beaucoup le mouvement de rapprochement dans la charité."

Des trains sans roues

Toujours plus vite, telle semble être la devise des techniciens qui préparent les moyens de transport de demain. Voici quelques-unes de leurs inventions. Grâce à elles, vous voyagerez si vite en 1970 qu'il deviendra facile d'aller passer le week-end à Tahiti.

Le train sans roues et le train-obus

On songe très sérieusement à adapter aux trains le principe du coussin d'air. Mais un train pèse plusieurs milliers de tonnes et il faudrait trop d'énergie pour maintenir ce poids à un pied du sol. Aussi utilisera-t-on encore des rails mais plus de roues, seulement une pellicule d'air sous pression entre le train et le rail. Ainsi le "Levacar" américain glissera sur le rail, à une grande vitesse, et transportera deux cents passagers. On envisage aussi de faire glisser le train entre deux rails placés de part et d'autre des wagons un peu comme un ascenseur horizontal.

Pour de petits parcours, le train sera transformé en obus: représentez-vous un long tube allant d'une station à une autre et le train sous la forme d'un obus collant hermétiquement aux parois du tube et aspiré par de puissantes machines pneumatiques, tout à fait comme les tuyaux pneumatiques qui transportent le courrier.

Des bateaux qui ont des ailes

Avez-vous déjà fait du ski nautique? Si oui, vous avez remarqué que lorsque vous tombez à l'eau et que vous ne lâchez pas la vitesse du bateau est fortement ralentie. La résistance de l'eau est bien plus grande pour un corps immergé que pour un corps qui glisse sur elle. Aussi l'idée est-elle venue aux techniciens de faire faire du ski nautique à leur bateau.

De nombreux petits bateaux de ce type ont déjà été construits. Mais on envisage de fabriquer des paquebots sur ce principe. A l'arrêt ces paquebots flottent sur l'eau comme tous les autres bateaux; lorsqu'ils ont pris de la vitesse, des ailes inclinées sortent sous la coque et le bateau se hisse dessus, comme le skieur nautique se sort de l'eau à l'aide de ses skis.

Le tirant d'eau (profondeur nécessaire pour que le bateau puisse passer) est extrêmement faible puisque la coque est au-dessus de l'eau. Un tel bateau, long de 25 pieds, pourra transporter 31 passagers.

L'aviation commerciale supersonique

Il y a quatorze ans que des avions d'essai et des avions militaires franchissent le mur du son. Le jour est très proche où les avions de transport voleront eux aussi à une vitesse supersonique; mais de nombreuses solutions restent à trouver.

New York-Paris en une heure et demie

Les Américains et les Canadiens comptent en 1970 lancer un avion qui ferait New York-Paris en une heure et demie et le tour de la terre en dix heures. Le premier avion de ce type coûtera une somme fabuleuse.

Il reste de gros problèmes à résoudre. Ainsi de tels avions produiront un bruit comparable au tonnerre, mais les techniciens espèrent réduire ce bruit.

Le problème le plus grave est celui des pistes d'atterrissage et de décollage. Ces pistes ont déjà de très grandes dimensions; on ne peut envisager d'en construire de beaucoup plus longues. On pense toutefois que les avions supersoniques pourront décoller sur les pistes actuelles.

Mais il faudra utiliser à l'atterrissage un système de freinage dont le plus astucieux est peut-être celui-ci: une fosse remplie d'eau et recouverte d'une manière flexible; lorsque les routes de l'avion atteignent cette fosse, elles font refluer l'eau sous la couverture flexible, créant ainsi un obstacle qui les freine. L'autre solution c'est évidemment le décollage et l'atterrissage à la verticale. C'est peut-être celle-ci qui finira par l'emporter.

Une exposition du livre religieux français

MONTREAL — Durant les mois de février et mars se tiendra à Montréal, Québec et Ottawa, une exposition du livre religieux français. Plus de 3,000 ouvrages et environ 150 revues religieuses européennes de langue française seront présentés à cette exposition.

C'est la première fois qu'une manifestation de ce genre est organisée au Canada. C'est dire l'intérêt de cette exposition, tant pour le grand public que pour les collectivités, les institutions et les maisons d'enseignement.

Mon Guide au Cinéma

17 janvier 1963

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Air Patrol
Alakazam, The Great
Almost Angels
Bashful Elephant
Beauty and the Beast
Best of Enemies
Big Red
Big Wave
Bon Voyage
Boy Who Caught a Crook
Capture That Capsule
Cash On Demand
Cinderella
Coming Out Party
Constantine and the Cross
Dalton Who Got Away
Damn the Defiant
Damon and Pythias
Day Mars Invaded the Earth
Dentist In the Chair
El Cid
Escape from East Berlin
Five Weeks In a Balloon
Flight That Disapeared
Follow That Dream
Francis of Assisi
Gay Purree
Gigot
Great Van Robbery
Harold Lloyd's World of Comedy
Hatari
Heroes Island
Hey, Let's Twist
Honeymoon Machine
In Search of the Castaways
Invasion of the Star Creatures
Invasion Quartet
Island, The
It's Only Money
Jack the Giant Killer
Joseph and His Brethern
Jumbo
Kill or Cure
Land We Love
Legend of Lobo
Longest Day, The
Make Way for Lila
Marco Polo
Merrill's Marauders
Modern Times
Moon Pilot
Mothra
Mr. Hobbs Takes a Vacation
Music Man
My Six Loves
Mysterious Island
Mystery Submarine
Nikki, Wild Dog of the North
No Man Is An Island
Password Is Courage
Phantom of the Opera
Phantom Planet
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Prisoner of the Iron Mask
Purple Hills
Queen of the Pirates
Reluctant Saint
Ring A Ding Rhythm
Road To Hong Kong
Runaway
Safe At Home
Search for Paradise
Sergeant Was a Lady
Snake Woman
Story of the Count of Mounte Cristo
Stowaway in the Sky
Summer To Remember, A
Swinging Along
Swordsman of Siena
Tarzan Goes to India
Teenage Millionaire
Thief of Baghdad
30 Years of Fun
300 Spartans
Three Stooges in Orbit
Three Stooges Meet Hercules
Town Like Alice, A
Trojan Horse
Valley of the Dragons
Voyage to the Bottom of the Sea
We'll Bury You
When the Clock Strikes
Wild Westerners
Wonderful World of the Brothers Grimm
You Have to Run Fast
Young Guns of Texas
Zotz

CLASSE A—SECTION II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

All Night Long
Antigone
Atlantis, the Lost Continent
Barabbas
Belle Sommers
Beyond All Limits
Big Money
Billy Budd
Birdmen of Alcatraz
Bridge To the Sun
Brushfire
Burn, Witch, Burn
Burning Nights
Cat Burglar
Convicts 4
Court Martial
Cow and I, The
Days of Wine and Roses
Devi
Devil At 4 O'Clock
Don't Knock the Twist
Dr. Blood's Coffin
Electra
Escape From Zahrain
Everybody Go Home
Experiment In Terror
Fear No More
Five Finger Exercise
Flame in the Streets
Follow That Man
40 Pounds of Trouble
Frantic
Geronimo
Girls, Girls, Girls
Guns of Darkness
Hand of Death
Hands of a Stranger
Hell Is For Heroes
Hellions, The
Horizontal Lieutenant
Kid Galahad
Lawrence of Arabia
Lion, The
Lisa
Lonely Are the Brave
Long Absence
Loves of Salammbo
Man Who Died Twice
Man Who Shot Liberty Valance
Manster
Matter of Who
Mighty Ursus
Miracle Worker
Mutiny On the Bounty
Naked Edge
Night Creatures
Pirates of Blood River
Pit and the Pendulum
Playboy of the Western World
Premature Burial
Reprieve
Requiem for Heavyweight
Samson and the Seven Miracles
Sardonicus
Savage Guns
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Shame of the Sabine Women
Six Black Horses
Spiral Road
Stagecoach to Dancer's Rock
State Fair
Sword of the Conqueror
13 West Street
Tales Of Terror
Taras Bulba
Third of a Man
To Kill a Mockingbird
Trunk, The
Twist All Night
Two Tickets To Paris
Valiant
Virgins of Rome
War Hunt
Weekend With Lulu
Woman Hunt
World In My Pocket
Young Doctors
Young Ones

CLASSE A—SECTION III

Ne convient qu'aux adultes

Ada
Adventures of a Young Man
All Fall Down
And the Wild, Wild Women
Armored Command
Baltic Express
Battle of Stalingrad
Boys Night Out
Breakfast At Tiffany's
Cape Fear
Claudelle Inglish
Come September
Counterfeit Traitor
Couch, The
Crime Does Not Pay
Critic's Choice
Great War, The
Hitler
Horror Chamber of Dr. Faustus
Horror Hotel
Hustler, The
If a Man Answers
I Like Money
Information Received
Interns
I Thank a Fool
Last Year At Marienbad
Lovers of Teruel
Manchurian Candidate
Marriage of Figaro
Married Too Young
Money, Money, Money
Murder, Inc.
Nine Hours to Rama
Notorious Landlady
On Any Street
One Plus One
Only Two Can Play
Panic In Year Zero
Period of Adjustement
Pigeon That Took Rome
Rebel with a Cause
Ride the High Country
Rider On A Dead Horse
Rocco and His Brothers
Rome Adventure
Satan Never Sleeps
Season of Passion
Secrets of Nazi Criminals
Summer and Smoke
Sundays and Cybele
Susan Slade
Sweet Bird of Youth
Taste of Honey
Term of Trial
Three On a Spree
Through a Glass Darkly
Thunder of Drums
Tower of London
Town Without Pity
Trial and Error
Two for the Seesaw
Two Women
View From the Bridge
Warriors Five
West Side Story
Where the Truth Lies
Whatever Happened to Baby Jane?
Who's Got the Action
Wolf Larsen
Yojimbo

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Arturo's Island
Bachelor Flat
Back Street
Bloody Brood, The
Brain That Wouldn't Die
Cabinet of Caligari
Candide
Chapman Report
Concrete Jungle
Confessions of An Opium Eater
Day the Earth Caught Fire
Diamond Head
Doctor In Love
Dr. No
Explosive Generation
Firebrand, The
Five Minutes To Live
Force of Impulse
Frightened City, The
Girl Named Tamiko, A
Goodbye Again
Guns of the Black Witch
Gypsy
Head, The
House of Fright
House of Women
It Happened In Athens
Jessica
Joker, The
Journey To the Seventh Planet
Kind of Loving
La Viaccia
Leda
Lover, Come Back
Lovers On a Tightrope
Madame
Man Trap
Marines Let's Go
Mark, The
Mary Had a Little
Maxime
Mongols
Night of Evil
Nights of Rasputin
No Exit
No Love for Johnny
Paris Blues
Passion of Slow Fire
Payroll
Peeping Tom
Private Lives of Adam and Eve
Purple Noon
Shoot the Piano Player
Siege of Syracuse
Sodom and Gomorrah
Splendor in the Grass
Summerskin
Tartars
Telltale Heart
That Touch of Mink
Tomorrow Is My Turn
Too Late Blues
Two Weeks in Another Town
Vampire and the Ballerina
Very Private Affair
Waltz of the Toreadors
War Lover, The
War Slave Ship
White Slave Ship
[illegible]
Wonders of Aladdin
World by Night

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 10

— Ce qui veut dire, n'est-ce pas, que l'on continuera à murmurer mon nom? fit laconiquement Virginia . . .

— J'en suis désespéré, mais hélas, je le crains! Cependant, tout n'est pas perdu! . . . C'est en somme Tommy Bell qui détient la clé de toute l'affaire . . . Lorsque je lui aurai arraché son secret et que je pourrai remonter à la source de cet odieux guet-apens, il appartiendra alors à "La Voix des Etats-Unis" de vous disculper en laissant éclater la vérité . . . L'heure de la réhabilitation sera venue . . .

— Puisse-t-elle arriver bientôt! soupira Virginia accablée.

Toute sa joie était tombée . . . Elle comprenait que le jeune journaliste disait vrai. A différentes reprises, elle avait eu déjà la preuve de son intelligence et de son bon-sens . . . Pourquoi le malheur s'acharnait-il ainsi sur elle sans qu'elle eût rien fait pour le mériter? . . .

— Ne perdez pas courage! reprit Daniel en saisissant la serviette chargée de documents qu'il avait déposée sur un fauteuil à son arrivée. Je suis là! . . . Je veille! . . . Je vous tiendrai au courant de tout! . . A bientôt, mademoiselle Morton!

Il disparut quand arrivait Toshi Tanaka dont la visite au "Cri de Paris" était maintenant presque quotidienne. Son visage était épanoui.

— Je suis heureux, Virginia! dit-il en serrant dans les siennes la main que lui tendait la jeune fille. Vous savez la bonne nouvelle?

— Oui! . . . Les perles ont été retrouvées à leur place! . . .

— Cela s'est passé hier soir . . . Mon père était allé se recueillir dans le "tokonoma" ainsi qu'il le fait parfois avant son coucher . . . En entrant, il aperçut l'écrin posé comme à l'ordinaire sur la tablette . . . Aucune perle ne manquait . . .

— Comment expliquez-vous cela, Toshi?

— C'est à n'y rien comprendre! Aucun visiteur n'était entré dans la maison! . . . Depuis deux semaines d'ailleurs, mon père, attristé par cette affaire, n'a reçu presque personne!

— Ce voleur n'en était donc pas un, puisqu'il a rendu intact l'objet de son larcin!

— En effet! Cela ne s'explique guère! . . . Pas plus d'ailleurs que les lignes méchantes qui vous ont fait tant de tort! Mais ces mauvais jours sont terminés . . . Votre existence va redevenir ce qu'elle était auparavant, heureuse, mondaine, brillante . . .

— Daniel Duchâteau ne le croit pas! . . . Le vide continuera autour de moi. On ne fera pas de nouveau confiance à celle qu'on aura soupçonnée!

Toshi baissa la tête.

— Et la fatalité a voulu que ce drame ait eu lieu dans ma maison, alors que je donnerais ma vie pour votre bonheur!

Un long silence régna entre les deux jeunes gens. Virginia songea qu'elle avait tout perdu, situation, famille et amis et qu'il ne lui restait plus que ce garçon assis devant elle, touchant par sa bonté et sa fidélité . . .

Toshi se dit que celle qu'il aimait était toujours aussi belle, et que le chagrin avait encore ennobli ses traits. Il eut voulu crier son amour . . . ramener le bonheur dans ce coeur de jeune fille.

— A bientôt! fit-il en se levant, désireux d'abréger son supplice. Soyez courageuse, Virginia . . . Il est rare que ma pensée vous quitte . . . Puisse-t-elle être pour vous un léger réconfort!

Virginia se retrouva seule. Le salon était maintenant presque toujours vide. Deux ouvrières seulement travaillaient à l'atelier. Il y avait si peu d'ouvrage que Virginia trouvait même difficilement de quoi les occuper. La visite de Toshi lui avait pourtant été salutaire. Il est bon de se savoir un ami lorsqu'on se sent abandonnée des siens!

Un instant, elle avait espéré voir entrer son oncle ou sa tante . . . Tous les journaux avaient parlé des perles retrouvées! Cette nouvelle était assez importante pour les faire changer d'attitude à son égard! . . . Mais non! Elle ne les avait pas vus depuis deux semaines et ils continueraient comme les autres à lui témoigner leur froideur. Elle restait seule . . . affreusement seule! . . .

La pauvre enfant se sentait si lasse qu'elle se laissa tomber dans un fauteuil. Sa tension nerveuse avait été telle depuis que "La Voix des Etats-Unis" avait déclenché le flot de la malveillance, elle avait passé tant de fois du plus cruel désespoir à la plus folle espérance, que sa santé en avait souffert et qu'elle se trouvait impuissante à réagir.

Au bout d'un instant, elle voulut se lever, mais la tête lui tourna et elle tomba à terre sans connaissance. • • •

Ce fut ainsi que la trouva quelques minutes plus tard l'une de ses ouvrières. Celle-ci, aidée de sa compagne, la transporta sur son lit et lui bassina le front et les tempes avec de l'eau fraiche.

— Que m'est-il arrivé? demanda faiblement Virginia en anglais lorsqu'elle fut revenue à elle.

Les jeunes Japonaises parlaient assez bien cette langue pour expliquer ce qui s'était passé. Elles lui conseillèrent d'appeler un docteur.

Sans répondre, Virginia saisit l'appareil téléphonique placé près de son divan et forma un numéro.

— Ce serait le comble si je tombais malade! murmura-t-elle.

Le Dr Stanley arriva peu de temps après. C'était un Américain jovial et sympathique. D'un geste, il congédia les ouvrières et tâta le pouls de la malade.

— Vous avez une belle jaunisse! déclara-t-il enfin après avoir examiné et ausculté la jeune fille . . . Rien d'étonnant après ce que vous avez enduré depuis deux semaines . . .

— Ah! . . . Vous savez? murmura-t-elle.

— Parbleu! . . . Tous les salons en parlent! . . . La jeune et jolie directrice d'une maison de couture parisienne occupe à Tokio une situation assez en vue pour que tout ce qui l'atteint soit commenté!

— N'est-ce pas une affreuse chose?

— J'en conviens! . . . Une rosserie sans égale! . . . Je vous connais assez, vous ayant souvent rencontrée chez votre oncle, pour en avoir souffert avec vous! . . . Le monde est sans pitié . . . et je me suis laissé dire que Mr. et Mrs Morton n'avaient pas été plus charitables que les autres! Est-ce vrai?

— Mon oncle et ma tante m'ont gardé rigueur du discrédit jeté sur leur nom! . . . Ils n'ont pas voulu me revoir depuis l'article paru dans la presse américaine . . .

— Les imbéciles! . . . Je me charge de leur faire entendre raison! . . . En attendant, je vais vous transporter à la clinique, petite fille. Vous ne pouvez chez vous recevoir les soins nécessaires . . . Il vous faudra pendant quelque temps du repos . . .

— Mais ma maison ne marche plus . . . Je n'aurai pas l'argent nécessaire!

— Ce vieil ours de Jack Morton payera la note! . . . Je le connais, il n'est pas méchant, au fond! Il comprendra les choses!

— Je serai obligé de fermer le magasin!

— Le beau malheur, puisque vous n'avez plus de clientèle! Obéissez et faites votre valise . . . J'ai ma voiture devant la porte! Pendant ce temps, j'irai avertir vos ouvrières et nous n'aurons plus qu'à boucler la maison!

Virginia se leva du divan. Elle se sentait trop malade pour discuter. L'affectueuse autorité du Dr Stanley lui en imposait . . . Il lui semblait qu'à la clinique, elle serait à l'abri de la calomnie et de la méchanceté.

Une heure plus tard, elle reposait entre deux draps blancs, dans une pièce minuscule, confiée aux soins d'une infirmière gracieuse et alerte.

Le soir même, on lui annonçait une visite.

— Tante Anny! murmura-t-elle en souriant à la visiteuse qui s'avançait en lui tendant les bras . . . Tante Anny!

Elle était si faible qu'elle avait peine à retenir ses larmes . . . La joie de retrouver l'affection de celle qui lui servait de mère la payait de ses souffrances. Il lui semblait qu'elle pourrait maintenant supporter tous les affronts si l'appui des siens lui restait.

— Là . . . Là . . . Calme-toi, ma petite fille! . . . Tu étais malade et je ne le savais pas! . . . Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue? J'aurais laissé crier ton oncle! . . . Je serais venue te soigner et te guérir.

— Tout est oublié, tante Anny. Vous êtes là et je suis heureuse . . . J'ai tant souffert de votre abandon!

— Je m'en voudrai toute ma vie! Comme tu as maigri, ma chérie! Et dire que je ne me doutais de rien! Cette stupide affaire nous a fait perdre la tête . . . Nous avons cru le nom des Morton déjà trainé dans la boue et nous nous sommes dit qu'en brisant net avec toi, l'industrie de ton oncle sortirait indemne du scandale . . . Eric et Hariet étaient inquiets pour leur avenir et je me suis laissée influencer par eux . . . Mais c'est fini maintenant; je ne te laisse plus seule, dussè-je encourir le blâme de ma famille . . . D'ailleurs, on a retrouvé les perles, la plainte a été retirée et l'on oubliera vite la sournoise allusion de "La Voix des Etats-Unis" . . . Tu le vois, tout va rentrer dans l'ordre . . . ce n'est pas le moment d'être malade, ma chère petite!

Virginia sourit malgré elle de cette volubilité enfantine. Sa tante était inconséquente mais bonne et elle lui savait gré de reconnaître ses torts. Elle allait répondre lorsque l'infirmière entra, portant à deux mains une énorme gerbe de roses rouges.

— Il y a une carte avec les fleurs, expliqua-t-elle. Je vais les mettre sur votre table, elles sont vraiment superbes!

La carte était de Toshi Tanaka . . . Sans doute avait-il appris la présence de Virginia à la clinique. N'osant venir la voir, il l'assurait délicatement ainsi de sa pensée fidèle.

— Comme il t'aime! lança maladroitement Mrs Morton. Ah! . . . Si tu avais accepté de l'épouser, personne n'aurait essayé de te porter atteinte!

Les yeux de Virginia se voilèrent . . . Elle se faisait de l'amour une idée si haute que la pensée d'y associer la richesse ou l'intérêt la révoltait. Sa tante n'était pas assez fine pour le comprendre. Voyant le visage de la malade s'altérer, elle se leva vivement.

— Je te fatigue, petite fille, et le docteur va me gronder! . . . Demain, je reviendrai et ne désespère pas de t'amener ton oncle. Bonne nuit, ma chérie!

Mrs Morton marcha sur la pointe des pieds et referma doucement la porte sur elle. Virginia sourit. Elle ne pouvait en vouloir à cette femme influençable mais affectueuse et se sentait contente de leur réconciliation. Inconsciemment, son regard tomba sur la gerbe de rose et s'y arrêta. Une grande paix descendit dans son âme et elle eut une pensée pour celui qui l'aimait . . .

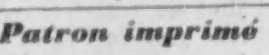
Un coup léger à la porte l'arracha à sa rêverie.

— Peut-on entrer? demanda une voix mâle.

Sans attendre la réponse, Daniel Duchâteau apparut.

— Rude journée! déclara-t-il en s'approchant avec inquiétude . . . Après un après-midi d'enquête, je cours au "Cri de Paris" pour vous rendre compte de mes démarches et j'apprends que la maison est fermée, que vous vous êtes trouvée mal et que le docteur vous a transportée à la clinique . . . Rien de grave, au moins?

(à suivre)



Patron imprimé



Numéro du patron: 9286
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 50c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Kebabs aux frites (6 portions)

- ½ tasse de ketchup
- ¼ de tasse d'huile
- ⅓ de tasse de vinaigre
- 1 c. à table de jus de citron
- 1 petit oignon râpé
- 2 c. à table de persil haché
- 1 c. à table de sauce Worcestershire
- ¼-½ c. à thé de Tabasco
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- ½ c. à thé de sel d'ail
- 1 livre de jambon cuit et coupé en cubes de 1½ pouce
- 1 boite (20 onces) de morceaux d'ananas égouttés
- ½ livre de champignons frais
- 12 tomates groseille (très petites)
- 1 paquet (9 onces) de pommes de terre frites congelées

Mélanger dans une casserole le ketchup, l'huile, le vinaigre, le jus de citron, l'oignon, le persil et l'assaisonnement. Couvrir et laisser mijoter 30 minutes sur feu doux, en remuant de temps à autre. Ajouter le jambon, l'ananas, les champignons et les tomates; laisser reposer 30 minutes. Piquer à tour de rôle sur des brochettes, frites, jambon, ananas, tomates et champignons (égouttés). Déposer les kebabs dans une lèchefrite, puis arroser avec la sauce chaude. Griller à 3 ou 4 pouces du foyer, 4 à 5 minutes ou jusqu'à l'obtention d'une belle couleur brun doré. Tourner et arroser à nouveau avec le reste de sauce dans la lèchefrite; griller 4 à 5 minutes.



Q. — Nous sommes un groupe de jeunes filles qui faisons partie d'un cercle d'étude dirigé par un prêtre. Comme notre directeur doit quitter notre ville, nous aimerions lui offrir quelque chose en reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour nous. Nos moyens sont très limités, car certaines sont encore aux études et les autres ont des emplois très ordinaires. Un conseil nous serait très utile. Merci. — **Jeunes sérieuses.**

R. — Soyez certaines que le prêtre qui se dévoue auprès de vous ne s'attend pas à recevoir de cadeau et qu'il serait très heureux si vous lui promettiez tout simplement de prier fidèlement pour lui, mais il serait délicat de votre part de lui offrir un beau livre, des cigarettes ou mieux encore une petite somme d'argent sous enveloppe qui sera destinée à ses oeuvres.

☆ ☆ ☆

Q. — Une parente m'a fait cadeau d'une pièce de quatre verges du tissu dont je vous envoie un échantillon. Je suis châtaine aux yeux noirs et assez grande. Croyez-vous que je puisse me faire confectionner une robe chic pour le printemps? Merci. **Printemps fleuri.**

R. — Ce tissu est vraiment très beau et si votre couturière a des doigts de fée, elle saura vous confectionner un petit chef-d'oeuvre. Les couleurs de cet imprimé devraient vous aller à merveille. Quelle belle apparence vous aurez pour Pâques!

☆ ☆ ☆

Q. — Ma fille doit se marier dans quelques mois. J'aimerais avoir de vos conseils. Qui doit décider les détails de la noce, du voyage de noces, etc.? Que pensez-vous des autos enguirlandées d'énormes fleurs multicolores? Combien de temps avant le mariage doit-on envoyer les invitations? Quels frais doivent payer les parents de la mariée? Les parents du marié? Les personnes qui ont organisé les soirées sociales et les showers doivent-elles être invitées au dîner et à la danse ou à cette dernière seulement? Merci d'avance. — **J'aime lire votre courrier.**

R. — Puisque les parents de la mariée paient la plus grande partie des frais de la noce, le jeune couple doit les consulter au sujet de celle-ci. Il faut être raisonnable et savoir agir selon ses moyens. Si les parents ne peuvent offrir une grande noce et que les fiancés y tiennent absolument, ils n'ont qu'à assumer une partie des dépenses. Quant aux détails du voyage de noces, évidemment, les mariés seuls en décideront. Pour ce qui est de la décoration des voitures avec des fleurs multicolores, c'est matière de goût. Pour ma part je m'en passerais certainement. Les invitations doivent être envoyées au moins quatre semaines avant la date du mariage, afin de donner à la famille de la fiancée le temps de faire les arrangements pour la réception selon le nombre des invités qui aura accepté d'assister. En passant, il est de rigueur de répondre à de telles invitations dans le plus bref délai. Voici en général ce que sont les dépenses pour les parents de la mariée: invitations, décoration florale à l'église, à la maison et au lieu de la réception, cadeaux à la dame d'honneur, aux demoiselles d'honneur, trousseau personnel de la mariée, trousseau de maison, toilette de la mariée, cadeau de valeur offert par les parents de la mariée (services d'argenterie, de verreries, de vaisselle ou autre), jonc du marié offert par la mariée, services du photographe, voiture de la mariée et de son témoin, celle des demoiselles d'honneur, déjeuner de noces à domicile ou à l'extérieur, gâteau de noces, cachet aux musiciens à la réception, s'il y a lieu, dépenses inévitables de réception à la maison en plus du repas de noces.

Le marié ou ses parents paient, le jonc offert à la mariée, cadeau de noces à la mariée, bouquet de noces de la mariée et celui de corsage pour le voyage ainsi que ceux des demoiselles d'honneur, des mères des mariés, les boutonnières pour les membres masculins du cortège, cadeaux aux placiers, honoraires de la cérémonie religieuse, publication des bancs, dispenses, tapis de l'allée, cachet au prêtre officiant, s'il a été demandé spécialement pour la circonstance, dépenses de transport et de séjour ainsi que son transport à l'église et au lieu de la réception, cachet à l'organiste et aux solistes, voitures pour lui et son témoin et pour les mariés après la cérémonie, voyage de noces et installation du futur foyer. Quant aux invitations adressées aux personnes qui ont organisé des réceptions pour les futurs mariés, vous êtes libres de les inviter au dîner et à la soirée ou à cette dernière seulement, selon le nombre d'invités que vous désirez convoquer.

Je prierais les personnes qui doivent se marier d'ici quelque temps de bien vouloir découper les renseignements donnés ci-haut, car je ne pourrai pas les répéter avant plusieurs mois.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une affaire d'éducation

par le Dr Adrien Plouffe

Un homme des mieux renseignés et une femme des plus intelligentes me disaient à peu près la même chose, à deux jours d'intervalle: "Nous ne savons pas boire!".

C'est une vérité que j'ai soulignée et commentée bien des fois dans des billets, des lettres, des articles et des conférences.

Un trop grand nombre des nôtres ne peuvent pas boire d'alcool sans en abuser, et toute la plaie de l'alcoolisme est dans cette regrettable constatation.

Voici un monsieur qui ne saurait avoir une bouteille de gin devant lui sans en voir le fond; voici une petite madame qui boit une dizaine de cocktails d'affilée; voici un jeune homme qui ne peut pas toucher à l'alcool sans "se mettre chaud", comme il dit; voici une jeune fille qui s'amuse à mélanger la bière, le vin et le scotch et qui, au bout de deux heures, ne sait plus ce qu'elle fait. Entre nous, sont-ce là des manières raisonnables de boire?

Les hygiénistes ne prêchent pas la tempérance. Ils dénoncent l'abus auquel se livrent leurs contemporains. Sans cet abus malfaisant, la question de l'alcoolisme serait susceptible d'être résolue, mais peu de gens savent boire sans s'embarquer dans l'excès. A telles enseignes qu'on se demande si les ministres du culte n'ont pas raison de prêcher l'abstinence totale.

Certes, les prêtres savent bien qu'ils ne l'obtiendront pas. Les hygiénistes le savent aussi, alors, de guerre lasse, nous continuons à nous en prendre à l'abus, persuadés que nous pourrons peut-être, un jour, diminuer ainsi les ravages de l'alcoolisme.

Des rapports nous apprennent qu'il y a moins d'ivrognes dans les rues. Il est évident qu'on voit moins de pochards tituber un peu partout comme autrefois.

Cependant, des rapports nous apprennent aussi que la consommation de l'alcool augmente, puisque la vente des liqueurs alcooliques atteint des hauteurs astronomiques!

Que faire alors? Rien, sauf de continuer à éduquer nos gens. Ce n'est pas une tâche facile. C'est une besogne de longue haleine. Il faut du cran, de la patience, car ce n'est pas en nous croisant les bras que nous arriverons à vaincre la plaie de l'abus dans ce secteur. C'est donc une affaire d'éducation. Rien d'autre.

Oui, je sais, il y a encore des gens qui croient à la possibilité de supprimer l'alcool. Hélas! depuis l'aventure dans laquelle se sont fourvoyés les Etats-Unis avec leur loi de prohibition totale, les hygiénistes, les médecins et tous ceux qui travaillent à la solution du problème posé par l'alcoolisme, ne croient guère à la suppression possible de l'alcool par une loi.

Peut-être que cela viendra plus tard, quand l'homme aura fait de grands progrès, mais, en attendant, nous devons nous gendarmer contre l'abus et essayer d'obtenir de nos contemporains qu'ils se perfectionnent un peu dans l'art de boire. Ce serait déjà un résultat magnifique.

L'ÉCONOMIE AU FOYER

1) Préface

En ce moment, le Conseil de la vie française en Amérique fait une enquête très sérieuse sur l'Economie canadienne-française. Il nous a semblé que les femmes ne pouvaient rester étrangères au sujet puisqu'elles tiennent les clefs de base dans ce domaine. Nous nous devons, je pense, de donner un coup de sonde en ce qui regarde l'économie familiale.

Economie et discipline. Ce sont là deux grandes vertus. En choisissant ce sujet, la Fédération prouve dans quel estime elle vous tient. Elle prouve également qu'elle vous considère comme des femmes capables de réflexion et capables également de faire face aux responsabilités qui vous incombent. C'est un hommage.

La tâche d'une femme économe et disciplinée est pleine de grandeur. La tâche purement matérielle serait certainement déshumanisante si elle n'impliquait pas l'intervention de facteurs spirituels, comme la générosité, le dévouement, l'amour. Mais vous le savez toutes, il y a une joie très pure et très sainte de l'esprit pour celles qui s'évertuent à marcher sur la route sévère du perfectionnement. Je ne dis pas que c'est facile; je dis que cette discipline est salutaire et enrichissante.

La femme possède par nature les aptitudes qui conviennent à sa tâche. Si elle manque de caractère, si elle oublie ses responsabilités, si elle n'accomplit pas la mission pour laquelle elle a été créée, elle pèche contre la vie. La femme, par définition, est un être désintéressé et utilitaire. Evidemment, cela ne veut pas dire qu'elle soit réfractaire aux sciences spéculatvies. Le contraire a été trop souvent démontré pour que nous nous arrêtions à cette pensée. Cela veut dire, tout simplement, qu'elle va naturellement vers les êtres vivants, capables de joie et de douleur; qu'elle va d'elle-même, et avec dévouement, vers des travaux qui souvent l'ennuient, qui n'ont pour elle qu'un intérêt mitigé, seulement parce que ceux-ci sont susceptibles d'aider les siens, qu'elle les juge nécessaires à leur bonheur, et parce qu'elle pense qu'ils peuvent avoir des répercussions heureuses et vivantes sur l'existence de ceux qu'elle aime. Surveiller la vie de ceux qui dépendent d'elle, avoir charge d'âme implique toutefois une responsabilité, une perte de temps, de force, d'énergie, qui reste pour elle une occupation écrasante.

Quel que soit le degré de culture, le rang social, l'état de fortune d'une femme, elle vit en fonction de ceux qui dépendent d'elle et elle concentre toute son intelligence à créer la vie autour d'elle, elle s'ingénie à la conserver, à l'accroitre, à en prolonger le cours, à en augmenter la beauté. Une femme normale se consacre ordinairement avec passion à rendre jolies toutes les choses qui l'entourent, la décoration et la propreté de sa maison, l'habillement de ses enfants, la préparation et la présentation des aliments, enfin, tout ce qui contribue à rendre le foyer plus chaud et plus lumineux, tout ce qui permet de le protéger.

La femme, avide de pénétrer non la froide raison des choses, mais les choses elles-mêmes; non de connaitre le mouvement des lois qui régissent ces choses, mais d'en fixer les transformations, entre instinctivement dans le domaine pratique, souvent sans en connaitre même la théorie. C'est que le monde réel a toujours été pour la femme l'objet d'attentions particulières, et cette fonction naturelle a presque toujours suffi à celles qui font une vie normale.

L'économie pratiquée avec méthode et discipline est une science concrète taillée à la mesure des qualités féminines. Que de femmes, dans le monde, ont mis cette science en pratique sans en avoir jamais connu la valeur technique. Ce qui ne les a pas empêchées de réussir admirablement dans l'accomplissement de leur tâche difficile.

Mais qu'est-ce que l'économie familiale? Il est entendu que l'économie tient dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, une place fondamentale. D'après M. Jean-Baptiste Say, un économiste de haute réputation, c'est la "science qui enseigne comment la richesse se **forme, se distribue** et se **consomme**". La définition est simple, mais juste. Le terme d'économie a pris, au cours des âges, des significations de plus en plus élaborées. Ce terme s'applique maintenant à presque tout ce qui constitue l'existence d'un être humain. Aussi, nous bornerons-nous aujourd'hui à le considérer en ce qui regarde la solidarité et la discipline familiales.

Quand, devant un auditoire féminin, nous prononçons les mots: Economie familiale, aussitôt apparait le spectre de la lessiveuse, les marmites, le parquet à cirer, la vaisselle à laver. Ce qui nous vient tout d'abord à l'esprit, c'est le "crassier", la basse besogne épuisante, jamais finie. Ces idées qui par ailleurs en sont les lieux communs, et qui, il faut bien l'admettre, conditionnent l'économie du foyer, ne peuvent cependant en élaborer le concept, et c'est là pourtant l'opération fondamentale qu'il nous faut faire si nous voulons toucher au sujet dans son ensemble et sa vérité.

L'économie n'est pas seulement un jeu de matières et de produits, de capitaux et de machines, d'importation et d'exportation, de distribution et de consommation, car alors l'homme apparaitrait ici complètement dépouillé de toute humanité, au seul titre de matériel humain ou d'élément quelconque dans le prix de revient. Une réalité économique purement chiffrée masquerait l'être vivant qui a sa destinée propre, des liens naturels, un honneur, une vertu. L'économie est d'abord un principe qui s'attache à la famille qui, elle-même, est un fragment de notre civilisation. L'économie familiale, c'est le triomphe de l'ordre éclairé d'intelligence, sur la confusion et le désordre. Et ça, c'est féminin.

En économie, l'expérience acquise et, de nos jours, la technicité, deviennent le côté positif d'une science qui, pour être parfaitement comprise, doit être encadrée de principes directeurs, et, disons-le, de méthodes disciplinaires. Et ici, il nous faut revenir en arrière et reconnaitre que, dans cette matière comme dans beaucoup d'autres, certains principes sont immuables, parce que basés sur le sens commun, et que ces principes, éclairés par une connaissance parfaite de l'humanité, ont été les seules formules que possédaient nos grand-mères pour affermir nos caractères, nous inculquer des règles de bonne conduite et nous entrainer à une saine économie de forces et d'argent. Ces principes de base, nous les trouvons dans l'**Ecclésiastique**, c'est dire qu'ils sont vieux comme le monde. Ce qui était bon jadis l'est encore aujourd'hui. Il ne s'agit pas, bien sûr, de revenir à un faux romantisme, mais de les appliquer aux méthodes modernes. Pourquoi chercher des théories compliquées? Contentons-nous de trouver des applications nouvelles pour un genre de vie nouveau, c'est tout.

L'économie familiale est un puissant facteur d'équilibre, de solidarité et de bonheur. Les parents et les enfants vivent dans une dépendance mutuelle incontestable. Le développement et le comportement des uns ont des répercussions certaines sur les autres. La famille est le point de jonction entre ce qu'on appelle l'Etat ou le citoyen et la Société ou l'individu, car avant d'être l'un ou l'autre, l'homme est d'abord, un époux, un père, un frère. Dans une famille, chacun est donc engagé pour tous et pour tout. Oublier ce principe, c'est courir à l'anarchie et trahir la solidarité familiale.

Ceci dit, entrons dans le domaine pratique de notre économie et essayons de voir quels sont les rapports de chacun de nous avec ses principales composantes, tels que l'hygiène sociale, l'alimentation, le vêtement, la propagande publicitaire, la comptabilité, l'épargne, les modes nouvelles de distraction, l'évolution des techniques et l'obligation d'une discipline.

Je n'ai certes pas la prétention de tout dire sur le sujet, mais les sortir un moment de l'ombre de notre cerveau suffira peut-être à leur donner plus de prix, à nous démontrer l'obligation de les regarder comme des applications possibles et raisonnables pour notre plus grande protection.

(à suivre)

Si vous désirez les feuillets sur la Beauté mentionnés dans la chronique de "Cousine Blanche", et qui s'avèrent des plus populaires, adressez-vous à:

Blanche-G. Décarie-Roy,
3767, boulevard La Salle,
Verdun, Qué.



La musique au foyer est de plus en plus à la portée des amateurs de musique les moins expérimentés, grâce aux orgues électriques qui jouissent d'une popularité grandissante. Une plus grande attention étant accordée aux finis des consoles et aux styles, l'orgue moderne ne requiert pas plus de soin que n'importe quel autre meuble de qualité. Ces instruments ne sont pas affectés par la température, leur accord est permanent, et ils ne requièrent pas plus de courant qu'une ampoule électrique de 100 watts.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

D'après une enquête effectuée chez les joailliers, on a établi le processus habituel en ce qui concerne l'achat d'une bague de fiançailles.

Environ quatre pour cent des jeunes filles choisiront elles-mêmes, sans l'aide de personne, ce symbole traditionnel. Les hommes qui choisissent seuls la bague qu'ils comptent offrir à leur fiancée forment une proportion de 42 pour cent. Un même nombre de jeunes gens se rendront avec leur future femme chez le joaillier, tandis que sept pour cent des autres s'y rendront avec quelqu'un de la famille ou des amis, mais non pas la fiancée. Dans cinq pour cent des cas, on réunit presque un conseil de délibérations, quand vient le moment d'acheter la fameuse bague. Car en effet, le jeune homme, sa fiancée, les membres de sa famille, et souvent des amis, se mettent de la partie pour effectuer un choix judicieux.

Selon les résultats de cette étude, il ressort que le traditionnel "solitaire" demeure le favori parmi les diamants montés sur bague, lorsqu'il est question de fiançailles.

✦ ✦ ✦

En voyage à l'étranger, un patron reçoit de son personnel ce petit billet: "Nous espérons que vos vacances vous font autant de plaisir qu'à nous".

✦ ✦ ✦

Pour empêcher que le réfrigérateur ne prenne mauvaise odeur, il faut le rincer de temps à autre avec une solution d'eau fraiche dans laquelle on a mis une cuillerée à thé de soda à pâte par pinte d'eau.

✦ ✦ ✦

Avant de griller un steak ou des côtelettes, prendre le temps de faire de larges incisions dans le gras qui les entoure, la viande restera à plat sur le gril. La recette vaut aussi pour le bacon.

✦ ✦ ✦

On se sert de la fourchette avec la main droite. Exception faite pourtant quand on doit se servir en même temps du couteau. Le couteau est alors dans la main droite et la fourchette dans la main gauche.

✦ ✦ ✦

Un tramway vient d'écraser un homme; le médecin arrive et ouvre la paupière du moribond.

Le médecin — Cet homme est mort, son oeil est morne et sans expression.

La victime — Oh, docteur, je ne veux pas vous contredire, mais vous avez examiné mon oeil de verre.

✦ ✦ ✦

Afin de n'être jamais prise au dépourvu, remplissez de sable un ancien contenant de lait, en carton, et gardez-le précieusement à l'arrière de la voiture. La prochaine fois, lorsque vous serez seule avec votre voiture glissant sur de la glace, vous n'aurez qu'à en jeter un peu sous vos pneus et le tour sera joué.

✦ ✦ ✦

La joie est une monnaie merveilleuse: plus on en donne aux autres, plus il nous en reste.

✦ ✦ ✦

Un bouchon de liège enlève les plaques sur l'argenterie sans jamais l'égratigner. Taillé en pointe, le bouchon ira jusque dans les petits coins ternis.

✦ ✦ ✦

Lu dans un bar: "Si vous venez boire pour oublier, veuillez payer avant de boire".

✦ ✦ ✦

Le pied plat provient de l'aplatissement d'un os du pied (calcanéum). Ce défaut est fréquent et rend la marche extrêmement douloureuse. On peut le combattre par la gymnastique et le message. Dans les cas rebelles, le spécialiste des pieds (le podologue) pourra intervenir ou fera porter des semelles spéciales.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: J'ai mis mon windbreaker.

Ce qu'on doit dire: J'ai endossé mon blouson.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 42

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

AGENCE PAYANTE! Vendez ligne garantie de produits pour la maison et la ferme. Excellente commission, boni, spéciaux, 30 jours d'essai. Travail annuel, pas de chômage. FAMILEX, Dépt. J.K., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Un jeune homme de langue française pour travailler sur la ferme pour l'été, commençant au mois de mars. Indiquer salaire désiré dans lettre. C.P. 61, St-Brieux, Sask. 42-1780-42P.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen pour travail domestique léger chez un semi-invalide capable de s'occuper de lui-même seulement et demeurant dans maison moderne presque neuve. Accepterait couple respectable en échange de loyer; mari pouvant travailler à l'extérieur s'il le désire. S'adresser à Boite 1769, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 41-1769-T.F.

ON DEMANDE causeuse ou canapé pour deux personnes: ancien genre, préférablement style Louis XIII ou Louis XIV, pouvant être réparé pour compléter ameublement d'un salon. La personne qui possède un tel vieux meuble et qui voudrait en disposer est priée d'écrire à Boite 1765, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou de téléphoner à SPruce 4-3415. 41-1765-42C.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
398, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans. 29-1554-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 35-1681-T.F.

PEINTURES ET REPARATIONS GENERALES aux taux d'hiver. Pourquoi ne pas les faire maintenant. Estimation gratuite. Signaler: CEdar 3-4744 ou CEdar 3-2285. 42-1776-43C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h. 39-1734-42C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 247-8452. 42-1777-42C.

A LOUER — Norwood, 109, rue Marion. Logis entièrement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Libre: 1er février. Signaler: 247-2465. 42-1782-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Taché. Logis: 1½ pièce, garçonnière, meublé. Nouvellement décorée. Signaler: CEdar 3-3063 le matin ou après 6 h. 42-1784-42C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée. Poêle, évier et réfrigérateur. Pour personne qui travaille. Signaler: CEdar 3-3638. 42-1789-43C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Entièrement meublé. 1er étage. Entrée privée. Près autobus. Libre: 1er mars. Signaler: CHapel 7-1416. 42-1790-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-3609. 35-1667-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6741. 36-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement. Près hôpital et écoles. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CHapel 7-4271. 37-1708-T.F.

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. 2e étage. $65. Libre: 1er février. Signaler: WHitehall 3-8320 après 6 h. 41-1768-42C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées; une avec commodités de cuisine. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1384. 41-1774-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 40-1753-T.F.

ON DEMANDE à acheter meubles: cabinets à porcelaine, tables à café et coquetel. Chaises d'hôtesses, divans-lits, tables, chaises, commodes, bureaux, lits, armoires garde-robe, lits d'enfant, lits simples. Si vous en avez à vendre, appelez 475-1488. 42-1779-42C.

A VENDRE — Brûleur à huile avec éventail; 2 chaises d'hôtesse. S'adresser à 678, rue St-Joseph, St-Boniface, ou signaler: 247-6410. 42-1786-42C.

BONS MEUBLES A VENDRE — Réfrigérateur, $50; lessiveuse, $30; bureaux, $10; tables à café, $6; tables à coquetel, $3; buffet, $12; lampes à 3 intensités, $4; commode, $5; tables, $4; teintures, $12; lits d'enfant avec matelas, $15. Vêtements pour femmes et enfants. Signaler: GRover 5-1488. 42-1778-42C.

A VENDRE — Six manteaux de fourrure: $50 chacun. Tous confectionnés dans notre atelier avec matériel neuf. S'adresser à A. Lanthier, 254, rue Main. Téléphone: WHitehall 2-3891. 42-1783-42C.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes. Belle petite maison. Peinture extérieure. 3 pièces. Planchers: tuile. 18' x 20'. Tout près gare CNR. Bon garage. Lot: 1 acre environ. Bon marché ou à louer. Signaler: GArden 2-5310. 42-1781-42P.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. Signaler: CHapel 7-6384. 41-1772-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain colorées. Chauffage: gaz. 1er étage: plancher en bois dur. 2e: tapis mur à mur. Très belle localité. 8 pièces libres. Bon revenu. A termes. Signaler: CEdar 3-4148. 40-1760-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces. Signaler: CEdar 3-6021. 41-1766-41C.

A VENDRE — Bonne terre: 254 acres: 200 acres en culture. S'adresser à Succession Alex Cadieux, C.P. 299, Letellier, Man. 40-1750-45P.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — Nouveau magnétophone "Philips Continental 300". 4 pistes. 3 vitesses. Valeur de la machine avec accessoires: plus de $400. Accessoires: amplificateur, 2 haut-parleurs pour stéréo; $37 de bandes magnétiques, micro supplémentaire avec fil d'extension, bobine téléphonique, etc. Quitte le pays, doit sacrifier pour $250. Signaler: GRover 5-0205. 41-1773-41C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

A VENDRE — St-Claude. Nouveau magasin construit: 1962. Longueur: 50'. 2 agences de machineries d'autres pour moulée McCabe, monuments et nombreux produits. Médicaments brevetés, pneus, batteries, réparations. Profit net en 1962 sur médicaments: $5,000. Chiffre d'affaires 1961: $100,000. Aussi MAISON moderne, 7 pièces. Salle de bain, eau douce, citerne. Eau dure. Chauffage: huile. Remise, petit jardin. Cette propriété située sur 2 grands lots adjacents sur rue pavée. Première entrée à une rue du Bureau de poste et d'hôtel. Prix pour les deux: $25,000, termes et échange. Ecrire à C.P. 215, St-Claude, Man. 40-1764-42C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — $1,000 comptant
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Armoires neuves. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Plein prix: $9,900.

St-Vital — $500 comptant
Près école St-Eugène. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salon: 16' x 20'. Garage. Lot: 50' x 215'. Grand jardin. Plein prix: $8,500.

Norwood — $10,500
Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Gaz. Garage. Grand lot. Près Précieux-Sang. Comptant requis: $1,000.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603
40-1762-42C.

A VENDRE

Norwood — Rue Monck. Maison: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 50'. $11,800 à termes faciles.

St-Boniface — Avenue Provencher. Magasin: épicerie et viande. Equipement et fixtures modernes. Logis: 4 pièces attenant. Bon chiffre d'affaires. Marchandises environ $3,000. Prix: $24,000 propriété comprise.

Parc Windsor — Bungalow ultra-moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Auto-port. $18,000 à termes.

St-Boniface — Maison de famille: 4 chambres à coucher. Grande cuisine. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. $15,000. $3,000 comptant.

Parc Windsor — Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. $17,000. $5,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
42-1788-42C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Vital — 202, rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Lot: 90' x 140'. Garage. Devrait être vendu à meilleure offre ou $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire à 5%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
42-1787-42C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.

M. Jacques de Bourbon-Busset, deuxième conférencier officiel de l'Alliance Française cette année, a vécu une carrière universitaire, culturelle et diplomatique très intense avant de se consacrer à ses propres oeuvres littéraires. Aujourd'hui, tout en consacrant la majeure partie de son temps à son oeuvre écrite ou à ses conférences dans diverses parties du monde, il se dévoue généreusement au sein de grandes organisations catholiques, il est le maire efficacement dévoué de sa commune de Ballancourt, en Seine-et-Oise, et il est un exploitant agricole qui a confiance dans les plus récentes découvertes scientifiques. D'ailleurs il peut compter sur la coopération de son épouse et de ses enfants: une fille mariée à un banquier et mère de deux enfants à 21 ans, et trois filles de 17, 15 et 14 ans, tous étudiants. Ci-dessus l'on voit Mme de Bourbon-Busset et le fils aîné, fiers de leur troupeau de 130 têtes où se distinguent les bêtes de races frisonne et charolaise. La vie d'agriculteur ne nuit certainement pas à la vie culturelle ou littéraire.

A l'Alliance Française

Un monde scientifique et mobile se reflétera dans la littérature

M. Jacques de Bourbon-Busset, deuxième conférencier officiel de l'Alliance Française cette année (1962-63), a parlé de "La littérature de demain" aux très nombreux membres présents dans la salle de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, mardi soir dernier à 8 h. 30. De prestance imposante, au verbe abondant et clair, à la diction parfaite, le conférencier était remarquable surtout par la profondeur de sa pensée et une érudition étonnante.

Rappelant tout d'abord que l'avenir est à Dieu, mais aussi qu'il sera ce que nous le ferons, il expliqua que c'est une tentation, une nécessité, une obsession pour l'écrivain de sonder cet avenir. Voilà pourquoi il osait tenter ce soir de répondre à la question: "Que sera la littérature de demain?"

Société scientifique

Or la littérature répond ordinairement, dans ses grandes caractéristiques, à l'évolution de la société qu'elle entend décrire. Dès lors il importe de se rendre compte que notre société est "industrielle" depuis les débuts du 19e siècle et "industrielle scientifique", surtout depuis 1920 et à un rythme extrêmement rapide. N'est-il pas vrai que de tous les savants qu'a produits l'humanité depuis ses origines, 90 pour cent sont encore vivants? Et cette rapidité ne fait qu'acquérir sans cesse une nouvelle accélération.

Cette industrialisation scientifique de la société a amené une interdépendance inouïe entre les nations et les peuples, qui par exemple sont soumis à satiété aux mêmes techniques modernes de diffusion (écrite, parlée, imagée) et se rendent compte à l'instant même des inégalités sociales de pays à pays (niveau social différent de New York à Calcutta) tout en les ressentant comme injustes. Par ailleurs les savants d'aujourd'hui travaillent collectivement, ce qui fait oublier le travail solitaire d'un Pasteur.

Littérature sociale

Ces caractéristiques des temps modernes semblent s'opposer à l'art, à la littérature en particulier, qui exige, semble-t-il, un travail solitaire à la recherche d'une beauté fixée une fois pour toutes, un travail qui doit suivre inmanquablement certains procédés, certaines règles, un idéal statique quoi . . . comme "la beauté" du canon grec. Mais s'il est vrai que cela peut valoir d'oeuvres qui fixent une société relativement peu changeante (comme la société du temps de Balzac ou de Tolstoï), il n'en est plus ainsi maintenant. Les écrivains et les romanciers en sont terriblement conscients, et ils savent recourir aux sciences sociales ou humaines pour mieux connaître leur société en perpétuel mouvement. On n'a qu'à lire déjà certaines oeuvres littéraires sur la société ouvrière, sur les pays en voie de développement, etc.

Mais si cette fluidité de la société s'accélère encore davantage demain, y aura-t-il toujours place pour la littérature? Pour mieux répondre, et positivement, à cette question, le conférencier indiqua qu'il n'y a pas tant de différence entre la conception actuelle de la science par les savants (toujours de plus en plus modestes dans leur définition) et de la littérature qui n'a plus l'exclusivité du flou, du vague que lui imposent les mots dont elle se sert nécessairement. Car c'est un fait que les mots "liberté, justice, état, nation" ont le pouvoir d'évoquer, de signifier maintes réalités différentes. Mais les savants aussi admettent que leurs propres conceptions ne donnent pas une vision adéquate de la réalité étudiée.

Concluant donc que dans la société de demain la littérature sera aussi valable que la science, le conférencier en profita pour indiquer qu'il entend parler surtout de la littérature-recherche, non pas de la littérature-évasion, ni de la littérature-engagement, ni de la science-fiction ou de la littérature-divertissement.

La mobilité prime

Donc, à un monde en mouvement, il faut et il faudra une littérature en mouvement qui peut exprimer les aventures, les drames, les passions de l'intelligence humaine dans un milieu techniquement progressif. Cette littérature de la mobilité aura deux caractères particuliers: l'obsession de l'objet (par exemple le roman prospectif au lieu du roman introspectif) et une tendance à la métamorphose. N'a-t-on pas déjà des oeuvres de ce genre dans les domaines du roman, de la musique, de la peinture, de l'architecture? Ici M. de Bourbon-Busset multiplia les exemples concrets.

Réaction du lecteur

Le conférencier affirma que de telles oeuvres, en plus de correspondre à la réalité, doivent permettre à l'homme de s'épanouir librement, à condition qu'il sache dialoguer avec l'écrivain. Cette activité personnelle du lecteur qui refait lui-même en quelque sorte l'activité même de l'écrivain, lui permet de ne pas laisser influencer son jugement à lui par la masse de ceux qui ont lu ou liront la même oeuvre grâce à la diffusion "quantitative" des livres de poche ou des disques. Il n'est pas question ici de dialogue facile, mais d'un dialogue actif, qui va au fond des choses, et donc provoque et stimule le lecteur. C'est là le moyen qui permet et permettra à l'homme de s'équilibrer dans la société de demain toute lancée en avant vers d'autres progrès techniques. Cette littérature bien assimilée aidera aussi l'homme à mieux se situer dans son monde total, conclut le conférencier de France.

Visites multiples

Le professeur Joubert, de l'Université de Manitoba, avait présenté le conférencier aux auditeurs en rappelant brièvement les grandes étapes de sa vie universitaire, diplomatique et culturelle, et aussi les principales oeuvres littéraires qu'il a déjà écrites. Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., remercia M. de Bourbon-Busset d'avoir su percer quelque peu les mystères de l'avenir de l'humanité dans un monde toujours davantage pris dans l'engrenage de la science et de la technique, et surtout d'avoir démontré que dans ce monde de demain il y aura tout de même place pour une littérature "humaine".

Mme Meredith Jones, présidente de l'Alliance Française, avait dès le début de la soirée fait quelques recommandations aux membres: programme des prochaines réunions; invitation aux pièces du Cercle Molière en février et mars; nombreuses activités françaises à Winnipeg dans la première semaine de mars, dont une revue de modes de Boussac; multiplication des nouveaux membres cette année.

Cette soirée de l'Alliance remporta un succès véritable, couronné par un délicat goûter dans les grands salons de l'Académie Ste-Marie. Mais de fait elle n'était qu'un des points au programme de M. et Mme de Bourbon-Busset, qui rayonnèrent aussi la culture française, pendant leur séjour au Manitoba, dans l'enceinte de l'Université et du collège de St-Boniface, dans nos foyers par le truchement de CKSB, et au cours de "banquets" au milieu d'amis. Car les visiteurs parisiens se firent vraiment de nombreux amis ici au Manitoba, grâce particulièrement à M. Damien Giordani, consul de France, et à son épouse, qui mirent tout en oeuvre pour leur faire rencontrer des Manitobains de langue française et de langue anglaise, mais tous imbus de culture française.

Détails personnels

En dépit d'un programme trop chargé, Mme de Bourbon-Busset voulut bien communiquer quelques détails personnels et familiaux au représentant de ce journal. Elle rappela d'abord qu'elle connut son mari alors que tous deux étaient étudiants à Paris: elle préparait l'agrégation d'économie politique, lui fréquentait l'Ecole Normale Supérieure. Ils faisaient partie des mêmes cercles dans les milieux étudiants. Le mariage mit fin à ses ambitions d'Economie politique, mais elle ne cessa de seconder son époux qu connut depuis 20 ans une vie universitaire, culturelle, diplomatique très fructueuse.

Mais un jour M. de Bourbon-Busset abandonna sa carrière active pour "créer" sa propre oeuvre littéraire. Jusque là il avait activement participé aux grandes créations de Robert Shuman, par exemple celle du Marché Commun, il avait encouragé et aidé de nombreux artistes et écrivains comme directeur des Affaires culturelles au Quai d'Orsay. Maintenant il voulait faire son oeuvre personnelle. Dès lors la famille quitte Paris et s'en va vivre sur une ferme de 230 acres à quelque peu 30 milles de la capitale, plus précisément à Ballancourt, Seine-et-Oise.

Madame parle avec émotion de la ferme familiale où tous (le père, la mère, les quatre enfants) s'occupent eux-mêmes de l'exploiter selon les principes les plus modernes d'agriculture, pour une culture intensive du blé et le progrès d'un bétail de 130 têtes qui fait la gloire de la région. Ce qui d'ailleurs laisse à l'écrivain tout le temps voulu pour écrire ses livres (le plus récent sortira des presses dans deux semaines), dans une atmosphère de silence et de recueillement, pour s'occuper de la commune dont il est le maire aimé et respecté (il fut élu à 87 pour cent des suffrages, succédant à son père qui y avait été maire pendant 37 ans), pour continuer à se dévouer comme président du Secours catholique de France (avec son grand ami personnel, Mgr Rodin) et vice-président de Caritas international (étant le seul laïc parmi les sommités ecclésiastiques).

Fervents catholiques de la France du 20e siècle, M. et Mme de Bourbon-Busset ne craignent pas d'affirmer que leur pays connait présentement un renouveau catholique extraordinaire, grâce surtout aux mouvements de jeunesse. Ils sont particulièrement fiers qu'à Ballancourt tant de jeunes se rendent à la messe dominicale qu'il n'y a parfois que peu de place pour les "anciens", alors qu'il y a à peine 20 ans seuls quelques vieux et vieilles osaient s'aventurer dans le temple du Seigneur.

Le passage de tels visiteurs laissera certainement des traces au Manitoba, et aussi dans les 18 autres centres canadiens qu'ils visiteront durant leur séjour au pays. L'Alliance Française ne pouvait envoyer de meilleurs représentants.

AVIS

La chronique des Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher, parait cette semaine en page 8.

QUEBEC — Pour protester contre l'enlèvement des panneaux de signalisations routières bilingues installés récemment à Scarborough, l'échevin Conrad Rioux, de Ste-Foy, a proposé que les panneaux routiers de cette banlieue québécoise soient dorénavant rédigés en français seulement.

La suggestion a toutefois été jugée draconienne et rejetée.

La lettre en question sera rédigée en français.

A VENDRE

St-Boniface — Précieux-Sang, près écoles catholiques. Bonne maison: 2 étages. 3 chambres à coucher. Murs en plâtre neuf. Chauffage: gaz. Très propre. $4,000 comptant. Balance sur hypothèque. Prix: $10,500.

30 milles de Winnipeg — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher au deuxième. Poulailler. 5 acres de terrain. Ecole catholique. Sur chemin pavé. Taxe: $84. Prix: $6,500.

Près route Trans-Canada — 240 acres de terrain. Endroit idéal pour élevage de bestiaux. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Etable presque neuve: 32' x 50'. Eau et pâturage en abondance. $8,000 seulement. Moitié comptant. Balance à 5%.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
42-1791-42C.

Petite Note

Les Dames Auxiliaires du collège St-Paul vous invitent à un souper de la St-Valentin qui sera servi dans l'"Assembly Hall" du magasin Eaton, au 7e étage, le vendredi 8 février de 5 h. 30 à 8 h. p.m. Prix: $1.25. But du souper: achat de pupitres. Pour se procurer des billets, appeler Mme H. C. McCulloch, à HUdson 9-7653. On pourra aussi obtenir des billets à la porte.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALPHONSE GAGNE, late of the Village of Otterburne, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 18th day of March, A.D. 1963.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 30th day of January, A.D. 1963.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE LOUISE LEVEQUE, widow of Georges Lévêque, both late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 4-288 Marion Street, St. Boniface, Manitoba, on before the 28th day of February, A.D. 1963.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 30th day of January, A.D. 1963.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for Armand Lévêque, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LEON DURUPT late of the Village of Saint Claude, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 4th day of March, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 25th day of January, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

AVIS est donné par les présentes que The Great-West Life Assurance Company présentera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, un bill d'intérêt privé lui permettant d'employer, dans la transaction de ses affaires, le nom de The Great-West Life Assurance Company ou celui de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, ou les deux, comme elle le jugera opportun.

FAIT en la Cité de Winnipeg, Province de Manitoba, ce 8e jour de janvier 1963.

AIKINS, MacAULAY & COMPANY,
941 Somerset Building,
Winnipeg 1, Manitoba
Avoués de la Demanderesse.